HAUT-COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES ECONOMIQUES ET DU PLAN

SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE

USUEL

BIBLIOTHEQUE INSEE
Service de la Coopération

ENQUÊTES STATISTIQUES

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DU PLATEAU KOUKOUYA

(1956 - 1957)

B 1176
2894
A. 3. 1958

- DIRECTION GENERALE DES SERVICES ECONOMIQUES ET DU PLAN -

SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DU PLATEAU KOUKOUYA
(1956-1957)

- INTRODUCTION -

L'étude socio-économique que publie le Service de la Statistique Générale de l'A.E.F. sur le plateau Koukouya constitue une initiative particulièrement heureuse et une documentation du plus haut intérêt.

Dans une première partie, d'ordre général, l'étude situe avec exactitude le plateau Koukouya du point de vue géographique, économique et social. Les renseignements ainsi rassemblés éclairent le milieu dans lequel s'est effectuée l'enquête et forment une excellente synthèse des informations de tous ordres concernant la collectivité étudiée. On verra qu'on ne pouvait mieux choisir comme champ d'une enquête tendant à déterminer le niveau de vie d'une population: le plateau Koukouya constitue en effet dans la Région de l'Alima-Léfini une entité rurale bien délimitée, de 12.000 habitants environ repartis sur 450 Km2, présentant un caractère d'unité ethnique et économique remarquable.

Ainsi l'enquête statistique, qui forme la deuxième partie de l'étude, a-t-elle une base humaine bien connue et bien définie. Son domaine est vaste, puisqu'elle porte sur des questions aussi diverses que les budgets de ménages, le capital possédé (petit bétail, mobilier: chaises, tables, lits, couvertures, bicyclettes, lampes, cuvettes etc), l'habitat, la démographie, l'activité professionnelle, l'alimentation, l'habillement et la propension à la dépense. Elle est une source d'informations originales et permet d'apprécier de façon concrète le niveau de vie d'une population rurale.

L'intérêt d'un tel inventaire est de premier ordre pour la connaissance d'un groupement humain et l'action à y exercer sur le plan politique et social ou sur le plan économique. Il faut souhaiter que des enquêtes semblables puissent être effectuées au sein d'autres collectivités. Elles constitueraient de précieux instruments de travail tant aux Chefs-lieux des Territoires que dans les circonscriptions en permettant d'approcher davantage les conditions de vie réelles des populations./-

Djambala, le 3 Avril 1957

Roger PREVOST
Administrateur en Chef de la F.O.M.
Chef de Région de l'Alima-Léfini

L'équipe chargée de l'étude s'est composée de :

- Mr. BASTIANI, Administrateur de l'I.N.S.E.E. chef de mission, qui, responsable de la préparation et du lancement de l'enquête, de la formation des enquêteurs, a rédigé le présent rapport.

- Mr. RAPHANEL, Attaché de l'I.N.S.E.E., responsable de l'organisation matérielle et de l'exécution pratique de l'enquête, qui a dépouillé la majeure partie des questionnaires proposés.

- Les enquêteurs :

GANAO Charles instituteur de l'Enseignement officiel
GANDALOKI Michel moniteur de l'Enseignement libre
GUOMBOUKA Joseph moniteur de l'Enseignement libre
MONPELET Zéphirin moniteur supérieur de l'Enseignement officiel
OKUYA Nicodème moniteur de l'Enseignement libre
TSOKINI Séraphin moniteur de l'Enseignement libre

P R E M I E R E P A R T I E

LE PLATEAU KOUKOUYA : CHAMP D'UNE ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE

I - GENESE DE L'ETUDE

II - LE PLATEAU KOUKOUYA : MILIEU GEOGRAPHIQUE

III - LE PLATEAU KOUKOUYA : MILIEU ECONOMIQUE

IV - LE PLATEAU KOUKOUYA : MILIEU SOCIAL

- SOMMAIRE DE LA PREMIERE PARTIE -

I - GENESE DE L'ETUDE..... Pages 5-8

I-1- INTERET D'UNE ETUDE SUR LES NIVEAUX DE VIE..... 5-6
I-2- HISTORIQUE DE L'ETUDE..... 6-7
I-3- OBJECTIFS DE L'ETUDE..... 7
I-4- PRESENTATION DE L'ETUDE..... 8

II - LE PLATEAU KOUKOUYA: MILIEU GEOGRAPHIQUE..... 9-11

II-1- SITUATION DU PLATEAU KOUKOUYA..... 9
II-2- CONFIGURATION DU PLATEAU..... 9
II-3- ASPECT ECOLOGIQUE..... 10
II-4- CARACTERE CLIMATIQUE DU PLATEAU..... 11

III - LE PLATEAU KOUKOUYA: MILIEU ECONOMIQUE..... 12-14

III-1- CADRE ECONOMIQUE DU PLATEAU..... 12

III-1-1- Structure Economique..... 12
III-1-2- Les agents économiques..... 12-14
III-1-3- Les relations économiques entre les agents... 14-18

III-2- VIE ECONOMIQUE DU PLATEAU..... 14

III-2-1- Vie agricole du plateau. 14-16
III-2-2- Marchés..... 17
III-2-3- Artisanat et commerce local..... 17
III-2-4- SEITA et commerce local 18

III-3- FINS ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DU PLATEAU..... 18-20

III-3-1- La production..... 19
III-3-2- Les revenus..... 19-21

IV - LE PLATEAU KOUKOUYA: MILIEU SOCIAL..... 21-26

IV-1- ORIGINE HISTORIQUE DES KOUKOUYAS..... 21
IV-2- ORGANISATION SOCIALE DES KOUKOUYAS..... 22
IV-3- LA FAMILLE KOUKOUYA..... 23
IV-4- COUTUMES ET CROYANCES..... 23-25
IV-5- L'INFLUENCE EUROPEENNE..... 26

ANNEXES..... 27-31

I - TERRES DU PLATEAU KOUKOUYA..... 27
II - REPARTITION DES VILLAGES SELON NOMBRE D'HABITANTS 28
III - GRAPHIQUES 29

SCHEMAS

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PLATEAU KOUKOUYA
CARTE ROUTIERE DU PLATEAU KOUKOUYA
EMPLACEMENT DES TERRES SUR LE PLATEAU KOUKOUYA
PHOTOGRAPHIES AERIENNES

I - GENESE DE L'ETUDE

L'étude que nous présentons ici s'intègre dans le cadre normal des travaux proposés par le Service du Paysannat de la Direction Générale des Services Economiques à la Statistique Générale de l'A.E.F.: elle constitue, à ce titre, un élément du plan d'ensemble d'enquêtes économiques et sociales entreprises depuis deux ans à la demande du Gouvernement Général de la Fédération.

1-1 - INTERET D'UNE ETUDE SUR LES NIVEAUX DE VIE -

L'examen en milieu africain de budgets familiaux, la structure du revenu et de la dépense des ménages, l'importance de leur capital actuel en biens de consommation durables locaux et importés, l'existence d'une propension à l'épargne et à la thésaurisation, l'analyse des facteurs pouvant intervenir dans l'évolution du bien-être représentent autant d'aspects du niveau économique et de la structure sociale de groupements promus à une évolution qui se précise et s'accentue dans le temps et dans l'espace.

Que l'attention des autorités administratives ait été retenue ces dernières années par l'urgence d'une évaluation de l'état de bien-être matériel en milieu autochtone, dans le but de permettre la comparaison entre zones urbaines et zones rurales, de réaliser la poursuite rationnelle du plan de développement et d'investissement, d'éclairer l'opinion sur l'accroissement des ressources monétaires et l'amélioration des habitudes de consommation, impliquait le soin de confier à des services ou organismes spécialisés l'utilisation de procédés d'investigation adaptés à l'information recherchée. Il fallait faire appel, pour l'analyse approfondie des cellules économiques que représentent le village, la famille élargie, ou le ménage restreint, à des méthodes déjà éprouvées réclamant parfois des moyens sans liaison avec les possibilités normales des régions administratives. L'approche directe et scientifique de phénomènes délicats et complexes parceque se rapportant à l'homme, leur mesure impartiale, l'étude de leurs interactions dans le cadre d'une culture donnée semblent presque toujours difficilement réalisables à l'échelon des responsables locaux: le surcroit de travail que l'application des lois sociales et des conventions politiques fait anormalement peser sur tous, la difficulté pour certains de reconnaître le bien-fondé d'études à caractère d'information et de documentation, l'impossibilité pour d'autres de se fixer dans le domaine de la recherche économique un cadre de travail cohérent et valable, voilà bien des raisons qui ont amené l'administration à proposer à des sections d'étude l'examen de problèmes touchant de près l'évolution des populations autochtones, au moment où l'amélioration générale des niveaux de vie devenait l'objectif essentiel des plans d'équipement.

Le danger pour de telles sections, certes! adaptées à la tâche qui leur était proposée, se présentait, dans le milieu humain observé, sous la forme nuisible du travail en vase clos. Il était nécessaire que les responsables régionaux, prenant conscience de l'intérêt de pareilles études, s'efforcent, à la mesure de leurs moyens, de faciliter l'action des spécialistes; par leur bonne connaissance de la société africaine, leur influence sur les tribus et les villages, leur rôle de guide et de conseiller, les administratifs pouvaient fournir une aide très précieuse. Cette collaboration élargie et bien comprise semblait la seule à donner des résultats fructueux et à communiquer aux uns et aux autres un élan forgé dans de communes responsabilités.

.../...

Ces conditions élémentaires furent heureusement remplies lors de la préparation et du déroulement de l'enquête qui sera décrite plus loin: à ce titre, elle peut servir d'exemple et de preuve qu'une compréhension mutuelle vers le même objectif, accroit toujours l'intérêt contenu dans tout travail sur les populations originaires.

I-2 - HISTORIQUE DE L'ETUDE

L'économie du plateau KOUKOUYA, axée principalement sur la culture du tabac, avait attiré l'attention du Service du Paysannat désireux d'examiner la part, dans le revenu des planteurs de ce "paysannat naturel", dévolue à la récolte d'une culture industrielle d'excellent profit. En outre, l'utilisation par les ménages du plateau des ressources fournies par le travail agricole constituait un second aspect d'un problème posé, il faut le reconnaître, d'une manière assez confuse. Lors de la réunion du Comité de Coordination des Etudes Statistiques en Mai 1956, il fut décidé d'inclure dans le programme de travail pour l'année une enquête sur l'emploi par les planteurs KOUKOUYAS des ressources que pouvait leur procurer la culture du tabac. Des contacts furent tout d'abord établis avec la Direction du SEITA à Brazzaville: le Service de la Statistique Générale confirma qu'à la demande du Paysannat une enquête sur l'utilisation par les planteurs du plateau KOUKOUYA des revenus fournis par le tabac allait être entreprise aux mois de Juillet-Août 1956, sous sa propre responsabilité. L'enquête devait porter sur tous les villages du plateau: dans chaque village, tous les planteurs seraient interrogés par famille sur leurs budgets de dépense en monnaie(consommations diverses donnant lieu à un flux monétaire, investissements, impôt, dot, épargne, thésaurisation etc...), à partir de leur revenu chiffré de producteur agricole; il était indispensable, pour certains planteurs, de tenir compte du produit de leurs ventes de maïs, de pommes de terre et de haricots principalement commercialisées par l'intermédiaire de la Société de Prévoyance du plateau. L'enquête sur la dépense ne se réaliserait ainsi que moyennant une connaissance exacte du revenu monétaire des planteurs.

Un travail préparatoire fut fixé à Brazzaville dans le courant du mois de Mai: le Chef du Service de la Statistique Générale, après avoir pris contact avec l'Administrateur Chef du poste de contrôle administratif et le responsable local de la Mission des Tabacs, devait noter, à partir de listes tenues à jour au poste, le chiffre des ventes de tabac de chaque planteur dont l'identité devait être également retenue. Ce travail de base servirait, à la suite d'un dépouillement préliminaire, à classer les planteurs selon l'importance de leurs ressources en tabac et à faciliter l'enquête sur la dépense: de l'examen des tranches de revenu, il semblait aisé, en effet, de déterminer la ventilation des dépenses, après un interrogatoire sérieux des cultivateurs.

La mission préliminaire à LEKANA effectuée du 25 Mai au 1er Juin par le Chef du Service de la Statistique permit d'étudier sur le terrain les conditions d'exécution: il fallut réviser la méthode primitivement arrêtée, car elle s'avérait très difficilement applicable, et étendre la portée de l'enquête afin de saisir d'autres aspects du revenu et de la dépense et d'intégrer les résultats dans le cadre élargi d'une étude sur les niveaux de vie de la population du plateau. La tournée préparatoire avait ainsi amorcé une prise de contact avec les autorités administratives et certaines autorités traditionnelles du plateau, tout en permettant de rassembler une documentation de base sur l'économie africaine (structure du revenu monétaire, habitudes de consommation, etc...), de prévoir les conditions normales d'exécution,- un sondage, à partir d'un échantillonnage des familles recensées dans les monographies de villages, paraissant la solution la meilleure-, d'étudier le recrutement des agents recenseurs africains chargés d'interroger les ménages.

.../...

Le démarrage de l'enquête se fit le 23 Juillet 1956: Mr BASTIANI y assista personnellement, se chargeant de la formation théorique et pratique des enquêteurs. Mr RAIHANEL demeura seul sur place jusqu'au 29 Août, étant responsable du contrôle et de l'exécution pratique du travail.

Un dépouillement préliminaire des résultats fut entrepris en cours d'exécution de l'enquête: il permit de contrôler plus avant les résultats et d'attirer l'attention sur des anomalies concernant certaines réponses.

L'exploitation définitive de l'enquête se déroula à Brazzaville, après une dernière mission de Mr BASTIANI destinée à compléter le cadre économique et social de l'étude.

1-3 - OBJECTIFS DE L'ETUDE.

Les objectifs d'une telle enquête furent multiples: examen des budgets de ménage des planteurs de tabac sur le plateau KOUKOUYA (cette étude des revenus et dépenses de l'économie de marché qui avait été, primitivement, le but essentiel de l'enquête a été considérablement réduite en importance et en valeur, devant les difficultés présentées par une enquête d'interview; l'examen des budgets portant sur toute la période de l'année 1955, les réponses des ménages recensés ont fait appel avant tout à la mémoire: nous examinerons plus loin (Deuxième partie: TECHNIQUE D'ENQUETE) les gros inconvénients de cette façon de procéder).

Les autres travaux prévus avaient pour rôle d'éclairer certains aspects du niveau de vie et de compléter des données sur l'économie de marché: c'est à cette fin que des questionnaires furent confectionnés sur l'habitat (occupation des cases); sur le capital en bétail; en biens de consommation durables importés et locaux; sur l'importance de la scolarisation, facteur de progrès social; sur l'état démographique de la population, lié très étroitement à son niveau de vie; sur l'auto-consommation vivrière, reflêt de son état sanitaire; enfin sur la psychologie des habitants adultes en regard de la hiérarchie de leurs besoins.

Cette série d'enquêtes prenait alors l'aspect d'une expérience-pilote, propre à l'A.E.F., dont l'un des buts était de familiariser les statisticiens de la Fédération à la conduite de semblables opérations, leur faisant toucher du doigt les difficultés qu'un tel travail pouvait normalement présenter. Le choix d'une région géographiquement bien définie et concentrée, formant dans la région de l'ALIMA-LEFINI un noyau économique et social très homogène, invitait dès lors à tenter une expérience qui, affermissant les relations et les responsabilités avec le personnel administratif permettait aux techniciens en matière d'enquêtes d'enrichir leurs connaissances et d'acquérir la juste mesure de leurs possibilités.

I-4 - PRESENTATION DE L'ETUDE.

Il a semblé préférable, pour des raisons de pure logique, de présenter l'étude en deux parties. La première qui expose les origines du travail et ses résultats, décrit le plateau KOUKOUYA en tant que champ de l'expérience effectuée et explique le choix d'une telle région par l'examen de ses milieux géographique, économique et social. La seconde partie a trait à la présentation directe des résultats après l'explication complète de la technique d'enquête et un exposé général sur les aspects du niveau de vie en milieu africain.

Nous avons pensé, en opérant de la sorte, retenir l'attention du plus grand nombre, techniciens et non techniciens, sur des problèmes à l'ordre du jour, sans pourtant sacrifier aux convenances des uns ou des autres.-

II - LE PLATEAU KOUKOUYA: MILIEU GEOGRAPHIQUE

Sa situation, sa configuration, son aspect écologique, son caractère climatique font du plateau KOUKOUYA une unité régionale-type confirmée par l'étude de son milieu humain.

II-1- SITUATION DU PLATEAU KOUKOUYA

S'étendant en bordure de la frontière du GABON et du MOYEN-CONGO à la même latitude que la limite entre les districts de ZANAGA et de FRANCEVILLE, au nord-ouest du poste de DJAMBALA, le plateau KOUKOUYA offre l'image d'un losange assez grossier dont le centre serait le petit village de NDZIEGUE (latitude 2° 21'; longitude 14°31'). Il constitue la pointe extrême de la zone de partage des eaux entre l'ALIMA, la LEFINI et l'OGOOUE; les affluents LEKETI et MPAMA le prennent en écharpe à partir des monts de ZALA et de la LEKETI vers l'ALIMA; et les sources de l'OGOOUE ne sont distantes du plateau que d'une trentaine de kilomètres.

D'une superficie de 450 kilomètres carrés le plateau a été l'un des maillons du royaume BATEKE: cette petite unité géographique a servi selon toute vraisemblance de lieu de passage entre le GABON oriental et le CONGO. Sa position de tampon a favorisé, si elle n'a cimenté, l'unité d'un royaume dont l'aire d'extension, il y a une centaine d'années, était considérable. Par contre sa configuration a joué dans le sens d'un particularisme géographique, l'érigeant parfois en obstacle naturel dans une zone au relief monotone où doit trancher un bloc aussi net que le plateau.

II-2 - CONFIGURATION DU PLATEAU.

Une altitude moyenne de 860 mètres fait d'un tel losange dont les côtés atteignent 25 kilomètres de long une masse tabulaire dont la bordure tombe en falaise sur le relief environnant: les abrupts sont très prononcés, les rampes d'accès ayant de fortes pentes, la dénivelation par rapport au lit de la MPAMA entre DJAMBALA et le plateau atteignant près de 400 mètres.

Une semblable configuration n'a pas manqué d'ériger le plateau en zone de refuge idéal pour des populations en butte aux invasions ou aux migrations de tribus voisines plus puissantes: la défense du plateau ne semblait pas ardue et quelques verrous d'accès solidement gardés, notamment au Sud-Est, permettaient de résister à des attaques venues du Congo. On peut trouver dans ce fait une explication à la densité de peuplement assez élevée qui, semble-t-il, a toujours caractérisé le plateau par rapport aux zones limitrophes. On peut toutefois penser que ce sont surtout les conditions favorables d'exploitation du sol qui ont facilité l'implantation d'une population agglomérée.

.../...

II-3 - ASPECT ECOLOGIQUE -

Le plateau KOUKOUYA s'intègre dans un complexe qu'une appellation habituelle désigne sous le nom de plateaux batékés: géologiquement parlant, il s'agit de formations continentales et lagunaires datant d'avant le tertiaire, zébrée de séries sédimentaires non métamorphiques drainées par les divers affluents de l'ALIMA et de la LEFINI. On se trouve en présence de formations attribuées au KALAHARI "dérivant sans doute de la formation sur place de grès friables". Il semble que le plateau KOUKOUYA dont le recouvrement argilo-sableux est insignifiant appartienne au KARROO, visible d'ailleurs sur ses falaises.

Les sols que l'on peut rencontrer sont avant tout argilo-sableux ou de décomposition gréseuse: ils conditionnent l'aspect écologique du plateau. Il apparait toutefois que la proportion d'argile par rapport au sable, plus élevée que dans les zones voisines, donne une terre plus riche, et permet de ce fait d'obtenir des récoltes plus importantes.

Les photocopies aériennes du plateau jointes en annexe font apparaître disséminées, sur l'étendue claire de la savane, les tâches réduites de boqueteaux forestiers dont l'emplacement ne semble pas obéir à des conditions précises de climat. La bordure du plateau tranche nettement sur la zone tabulaire où les pistes s'alignent en quadrillage régulier (voir la carte routière).

Une impression de nivellement domine dès l'on se trouve à l'intérieur du plateau et la monotonie du relief n'est rompue que par l'aspect d'un paysage assez coupé, bien que certaines aires de savane s'étendent sans hachures forestières.

Le long des pistes se sont implantées de nombreux villages de taille assez élevée (en moyenne: 148 habitants par village): l'habitat n'est cependant pas groupé (1), malgré l'insuffisance des points d'eau et la sécheresse qui, durant une partie de l'année, gagne toute la région. Il faut peut-être voir dans cette dissémination de l'habitat la manifestation d'un certain individualisme des tribus KOUKOUYAS qui, bien que liées entre elles par un particularisme géographique indéniable se sont efforcées de maintenir une certaine anarchie politique, contrebalancée, fort heureusement!, par l'influence religieuse des chefs et des familles qui a cimenté une véritable unité sociale. La dispersion des villages est d'ailleurs, ne l'oublions pas, un phénomène général dans tout le MOYEN-CONGO et le GABON: elle est liée, avant tout, à un mode de répartition des terres cultivables et à une extension des ressources agricoles; le village est une entité sociale souvent sans grand rapport avec les contingences locales de géographie physique.

Nous donnons en annexe la liste complète des villages du plateau KOUKOUYA par cantons et terres, indiquant en regard la population telle qu'elle ressort des recensements d'après monographies effectués en 1955.

.../...

(1) La superficie moyenne par village est cependant faible: 5,6 kms carrés.

II-4- CARACTERE CLIMATIQUE DU PLATEAU

L'importance des conditions climatiques, si elle ne joue pas directement sur le particularisme régional du plateau KOUKOUYA, contribue du moins à lui donner une unité géographique: la vie économique, le milieu humain KOUKOUYA sont en partie fonction du climat et de ses variations. Deux saisons bien nettes dominent ce climat; ce sont celles que l'on retrouve en A.E.F. en zone sub-équatoriale: une saison sèche du début juin à la mi-septembre, une saison des pluies de la mi-septembre à la fin Mai; la saison des pluies est entrecoupée en général d'une petite saison sèche en Janvier ou Février. Les températures durant la grande saison sèche oscillent entre 17 et 26 degrés, durant la saison des pluies entre 20 et 28 degrés: ce climat présente donc une stabilité de température assez grande. Les maximum et minimum absolus durant les mois les plus froids (Août-Juillet) sont 28 degrés, 5 et 14 degrés; durant les mois les plus chauds (Avril-Mars) 31 et 18 degrés. L'amplitude moyenne est de l'ordre de 9 degrés, l'amplitude maximum de l'ordre de 14 degrés. Ces résultats sont caractéristiques de la zone sub-équatoriale humide. Toutefois les températures enregistrées sur le plateau sont plus clémentes en raison de l'altitude. Les variations de température dans la journée indiquent qu'à six heures du matin on a, en moyenne, entre 17 degrés, 5 et 21 degrés, à midi entre 24 et 27, à dix-huit heures entre 23 et 24. Le degré hygrométrique varie à six heures de 91 à 95, à midi de 61 à 75, à dix-huit heures de 70 à 85: l'humidité de l'air est donc grande, même en saison sèche. La hauteur annuelle des pluies varie de 2m à 2m,50 elle correspond à 120-150 jours de pluie en moyenne par an.

Le plateau jouit ainsi d'un climat relativement modéré, malgré son humidité importante: favorable aux cultures vivrières traditionnelles (manioc, arachides, palmistes etc...), excellent pour certaines cultures industrielles d'exportation (tabac) autres que le café ou le cacao.

Cependant il ne faut point perdre de vue que le plateau KOUKOUYA, par sa situation géographique et son relief, est une zone très nette de microclimats: ce caractère devra se traduire par une variabilité dans l'exploitation du sol.

Enfin, la rareté des points d'eau (citernes et puits), notamment en saison sèche, interdit toute irrigation des cultures.

.../...

III - LE PLATEAU KOUKOUYA : MILIEU ECONOMIQUE

Il a sembló plus logique de décrire le plateau KOUKOUYA en tant que milieu économique avant de passer à l'étude de sa structure sociale. La structure, la vie et les fins économiques expliquent en effet de nombreux aspects de l'état et de l'évolution du milieu humain dont les réactions sont souvent conditionnées par la richesse du pays, son cadre productif, ses possibilités de développement agricole et commercial.

L'interaction du phénomène économique et du phénomène social n'autorise, en réalité, aucune préférence particulière de commencer l'examen de l'un avant celui de l'autre: c'est seulement l'objet de l'étude présente qui nous incite à décrire en premier lieu l'économie du plateau KOUKOUYA.

III-1- CADRE ECONOMIQUE DU PLATEAU

III-1-1- STRUCTURE ECONOMIQUE - Le plateau KOUKOUYA est une zone à vocation agricole: c'est du sol que sa population tire ses principales ressources; c'est par lui qu'elle peut accroitre son niveau d'existence. L'étude du milieu géographique a mis l'accent sur les conditions naturelles d'exploitation du plateau: le climat, l'aspect pédologique, la configuration physique favorisent cette vocation; les hommes se sont fixés sur les terres, ont sédentarisé leur genre de vie, dans une contrée qui se prêtait facilement aux cultures. L'apport humain a enrichi le plateau, et en retour le sol a contribué à l'expansion démographique. Le particularisme KOUKOUYA est avant tout un particularisme agricole: l'isolement géographique du plateau et les facilités de communication à l'intérieur ont marqué ce caractère. L'unité économique s'est rapidement confondue avec la cellule sociale: le village est devenu l'élément premier d'une strucutre agraire. Chaque groupe familial a eu pour rôle de cultiver les terres nourricières, de mettre en valeur les défrichements nouveaux destinés aux produits exportables; l'existence du noyau est devenue et demeure une existence paysanne où l'auto-consommation, l'artisanat et la cueillette dominent les autres aspirations économiques, s'adaptent aux besoins essentiels, façonnent la mentalité de l'habitat. L'imbrication des villages, leur constitution en terres ou en cantons, leurs règles coutumières obéissent à des mobiles agricoles: les KOUKOUYAS forment une grande famille de cultivateurs, axée vers une production d'intérêt vital.

Si à cette structure agraire s'est rajouté un élément actif de salariés: fonctionnaires, ouvriers et manoeuvres nécessaires aux travaux qu'entreprennent l'administration ou le secteur non autochtone, employés de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre, c'est sans aucune action déviatrice sur le milieu ambiant, sans réaction brutale sur l'organisation paysanne.

III-1-2 - LES AGENTS ECONOMIQUES - Ce terme englobe l'ensemble des cultivateurs, des artisans, des commerçants, des fonctionnaires et salariés africains présents au plateau; les entreprises de type européen, d'ailleurs en faible nombre (Société de Prévoyance, SEITA, Mission Catholique) seront étudiées plus loin.

a) Les cultivateurs comprennent les habitants, hommes ou femmes, dont l'activité principale est tournée vers l'exploitation directe du sol, afin d'obtenir des ressources vivrières ou des produits destinés aux marchés (vente intérieure, exportation). La culture n'est pas, contrairement à ce qui se constate dans certaines régions, une activité essentiellement féminine: les hommes participent activement à différents stades culturaux de la production tabacole, laissant aux femmes le soin des plantations vivrières. La consommation alimentaire des membres du village est aussi satisfaite directement sur place par la ceuillette (palmistes, bananes, etc...)et la chasse, parfois très importantes. Sur le plateau, les cultivateurs masculins ont rarement une autre activité annexe: quelques salariés cependant peuvent se consacrer à une exploitation de leurs champs à temps partiel.

b) Les artisans s'adonnent principalement à la confection du petit équipement ménager, à la construction des cases, à la fabrication de pagnes locaux et à diverses réparations dans le cadre de la cellule familiale. On rencontre surtout des forgerons qui fabriquent, à partir de vieux fûts d'essence ou de cuivre local, des houes, des matchettes, des hâches, des pipes, des lances, des bijoux etc...; des maçons qui sont rémunérés à la tâche lors de la construction, de la réparation ou du badigeonnage de cases; des menuisiers-charpentiers chargés de de confectionner des meubles (chaises, tables, armoires, lits, valises, etc...) ou de réparer des fenêtres et des portes: quelques uns sont d'ailleurs employés à la tâche par l'administration ou la mission catholique; des tisserands qui fabriquent des pagnes en raphia (nzouna qui se vend par bandes de 40 cm; vringa dont la confection n'existe pour ainsi plus): ces pagnes constituent une véritable monnaie d'échange et servant exclusivement au payement de l'ancienne dot; des vanniers qui font des paniers, des "moutêtes" pour femmes; des cordonniers; des réparateurs de bicyclettes, activité non négligeable sur le plateau; etc...etc...

c) Le commerce local est représenté par des boutiques sédentaires, des trafiquants ambulants, des tailleurs (que l'on peut tout aussi bien classer dans l'artisanat), des transporteurs. Il y avait en 1955 sur le plateau:

40 petits commerçants sédentaires groupés sous l'autorité d'un Syndic

20 commerçants ambulants

17 tailleurs

2 transporteurs (camionneurs)

tous patentés et autorisés, de ce fait, à exercer leur activité:

Les firmes européennes (C.F.H.B.C., Bonnaire) disposent seulement de 3 boutiques en gérance, on doit constater que la profession commerciale est représentée de manière largement suffisante dans un pays où les ressources, et, portant les dépenses, sont assez limitées; l'importance de ces petits commerces est d'ailleurs individuellement assez faible, les chiffres d'affaires sont souvent dérisoires (voir Deuxième partie: résultats de l'enquête). Le commerce ambulant, certainement plus grand que l'indique les chiffres officiels, se trouve en période de pointe au moment du marché du tabac; les colporteurs circulant à bicyclette, s'efforçant d'éponger le pouvoir d'achat nouvellement obtenu par les cultivateurs.

.../...

d) Les fonctionnaires et salariés sont représentés par les agents de la Mission Catholique (manoeuvres, chauffeurs, ouvriers et personnel enseignant) qui en 1955 a versé 1.400.000 francs C.F.A. de salaires; par les agents du SEITA (manoeuvres, maçons, moniteurs tabacoles) qui a versé en 1955 1.200.000 francs CFA de salaires; par les fonctionnaires et employés de l'Administration (manoeuvres, chauffeurs, ouvriers commis et gardes) qui a versé 3.700.000 francs C.F.A. de traitements; enfin par les agents du secteur privé (gérants de boutiques et autres) qui ont reçu en 1955 200.000 francs de salaires. Au total il a été versé au cours de la même année: 6.500.000 francs de revenus salariaux au secteur africain demeurant au plateau. A cette catégorie de consommateurs, il convient d'ajouter les retraités, pensionnés, etc... qui en principe ont cessé toute activité.

Cette description des agents économiques ne serait pas complète si l'on n'y ajoutait les différentes activités exercées dans le cadre tribal par les guérisseurs (nganga) masculins ou féminins, les juges coutumiers, les chefs religieux et les sorciers, etc...

III-1-3 - LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES AGENTS - On peut caractériser de telles relations en distinguant entre un secteur primaire de production (agriculteurs) qui tire ses revenus de résoltes (revenus de subsistance et revenus du marché) et vend la majeure partie des denrées commercialisables aux entreprises européennes (SEITA, SIP, divers) et aux salairés et fonctionnaires du plateau; un secteur pseudo-secondaire de production qui groupe les artisans (ceux-ci vendant leurs fabrications aux paysans), un secteur commercial qui distribue les produits importés de consommation courante au secteur agricole, achetant en échange des denrées alimentaires (dans ce secteur on peut inclure les guérisseurs, les juges coutumiers, etc...); enfin un secteur tertiaire constitué par des salariés participant à une activité de marché de type européen ou remplissant un rôle public de fonctionnaire: un tel secteur achète ppesque exclusivement aux agriculteurs et aux commerçants installés au plateau.

III-2- VIE ECONOMIQUE DU PLATEAU

L'activité économique des KOUKOUYAS est absorbé en majeure partie par la vie agricole dont le rythme et les problèmes conditionnent l'existence de marchés locaux contrôlés par l'Administration. Viennent se greffer sur cet élément vital de l'économie du plateau, un artisanat et un commerce local dont l'importance est en liaison directe avec le volume de la production du sol. En outre, les deux grosses entreprises du plateau, le SEITA et la Société de Prévoyance jouent un rôle primordial dans cette activité, car elles représentent l'influence qu'exerce sur le milieu africain le secteur moderne de mise en valeur.

III-2-1- VIE AGRICOLE DU PLATEAU

a) Le régime foncier - La répartition des terres entre les exploitants éventuels s'opère à l'échelon et dans le cadre de cette cellule sociale que représente le village. L'individualisme des paysans KOUKOUYAS se traduit d'une façon marquée dans leur régime agraire. Les champs défrichés sont individuels, appartenant en principe à la personne ou au ménage qui les met en valeur; les terres encore incultes ou laissées en jachère sont communes au village.

.../...

Sur les zones de savane que le groupe tribal décide de défricher, la répartition des champs s'opère sans règle précise: la terre peut appartenir à tous les habitants du village, et même à ceux des villages voisins et il n'est pas rare de rencontrer, sur des terrains relevant en principe d'une autorité différente de la leur, des cultivateurs que le manque d'espace agricole a obligés à venir d'ailleurs. Les champs de savane appartiennent aux femmes qui débroussaillent avant les cultures et construisent des buttes d'écobuage (mélange de cendres, de détritus et de terre retournés en forme de monticule); le produit des récoltes faites sur ces buttes revient théoriquement au chef de ménage. En zone forestière, quand le chef de forêt autorise tout nouveau défrichement dans l'intérêt du village, ce sont les hommes qui préparent le terrain, déboisant la brousse ou les endroits laissés depuis longtemps en jachère(1): dans ce cas, la terre leur appartient et ils peuvent y obtenir deux récoltes annuelles. Les emplacements qui ont été antérieurement cultivés appartiennent à ceux qui les avaient défrichés, qui seuls ont le droit de les défricher de nouveau. L'entretien des plantations est à la charge des hommes et des femmes pour les cultures de rapport (en particulier le tabac), des femmes seulement pour les cultures vivrières. Enfin les produits de cueillette, en particulier les palmistes, sont ramassés presque exclusivement par les hommes.

b) Les cultures - Nous pouvons distinguer les cultures de rapport destinées à la commercialisation en vue soit d'exportation, soit de ravitaillement du marché intérieur, des cultures vivrières en principe auto-consommées.

Les cultures de rapport sont constituées par le tabac qui reste la base de la production KOUKOUYA, le maïs, les haricots, les pommes de terre qui tendent à disparaitre, les oignons et les arachides.

Les cultures vivrières comprennent le manioc, les courges, les arachides, les citrouilles, l'oseille indigène, les tubercules divers (ignames, tarots, patates), la canne à sucre etc...

Une mention spéciale doit être faite au tabac en raison de l'importance récente que cette culture a prise sur le plateau grâce à l'impulsion du SEITA: les semences venant de FRANCE ou de parcelles temoins sont distribuées tous les ans aux chefs de famille par la REGIE; les terrains sont préparés en Aout-Septembre par les hommes qui déboisent les zones laissées en jachère et les femmes qui préparent les buttes d'écobuage. Les hommes repiquent ensuite les plans de tabac obtenus à partir des pépinières riches en potasse et les récoltes ont lieu, s'échelonnent entre Octobre et Avril. Durant la croissance du tabac, l'entretien des plantations est indistinctement effectué par les gens des deux sèxes. La cueillette est également commune aux hommes et aux femmes qui viennent ensuite vendre leur produit aux marchés officiels du SEITA. Sur les terres forestières, les paysans peuvent obtenir deux récoltes annuelles. Sur les buttes écobuées, le tabac est souvent associé au manioc et aux courges.

c) Calendrier agricole- Nous donnons ci-après le calendrier agricole des principales cultures du plateau: tabac, maïs, haricots, arachides et pommes de terre. Etudions au paravant certains types d'association de culture. Les principaux groupes de cultures associées que l'on rencontre sont: le tabac et le manioc - le maïs et le manioc - le manioc, les citrouilles et les courges - les arachides, l'oseille, les citrouilles et les oignons (sur buttes écobuées)- le tabac et le manioc de 3 ans (en terrain de savane, le tabac étant cultivé sur buttes), etc...

En principe, un cycle d'arachides suit celui de manioc, certains terrains portant des haricots après les arachides. Voici quelques exemples de succession de cultures:

.../...

(1) Le régime coutumier de jachère est de l'ordre de 2 à 3 ans: une nouvelle réglementation tend à instaurer une jachère plus longue.

a) arachides (4 mois) + manioc (3 ans) + jachère variable (2 à 4 ans) - en savane.

b) haricots (4 mois) + jachère de 8 mois + tabac (4 mois) + jachère de 2 ans - en savane.

c) tabac (2 cycles) + jachère de 2 ans - en terrain forestier défriché pour la première fois.

CALENDRIER AGRICOLE

	SAISONS	TABAC	MAIS	HARICOTS	ARACHIDES (a)	POMMES DE TERRE (b)
JANVIER	petite saison sèche	première récolte	2ème cycle semi récolte (marchés mensuels)	récolte	semis	semis
FEVRIER						
MARS		séchage				
AVRIL	pluies	premier marché		semis		
MAI					récolte	récolte
JUIN	grande saison sèche	deuxième récolte				
JUILLET			séchage sur tiges	récolte		
AOUT		préparat. du terrain (buttes d'écobuage)				
SEPTEMBRE						
OCTOBRE		défrichement forestier (buttes non écobuées) pépinières repiquage entretien des plantations	1er cycle: semis associé avec manioc, courges et citrouilles	semis	semis	semis
NOVEMBRE	pluies					
DECEMBRE						

(a): associés à l'oseille et aux citrouilles - (b): non associés.

d) Problèmes particuliers à l'économie agricole - Les remarques qui suivent sont tirées d'un rapport du chef de P.C.A. de LEKANA: Le planteur KOUKOUYA qui a tendance à consacrer au tabac, culture de premier rapport, ses meilleurs sols, ne pratique pas une rotation suffisante des cultures. C'est une des raisons pour lesquelles les sols de savane s'appauvrissent. Une autre cause de stérilisation est provoquée par la pratique constante des feux de brousse qu'il semble difficile d'interdire. De plus sur le rebord du plateau, les dangers d'érosion du sol deviennent une réalité que les photos aériennes jointes en annexe permettent de mieux situer: pour lutter contre ce facteur, on a préconisé de tracer les buttes perpendiculairement à la ligne de pente. Enfin la déforestation est également à craindre, les planteurs ayant tendance à utiliser les sols riches des zones forestières.

.../...

III-2-2- MARCHES -

Les marchés contrôlés par l'administration ont lieu sur le plateau à date fixe: à partir du 5 de chaque mois, durant un à quatre jours, dans les chefs-lieux de terre. Les marchés de tabac, sous la direction du SEITA ont lieu aux mois d'Avril-Mai. Sur les marchés contrôlés sont commercialisés par la Société de prévoyance et des commerçants extérieurs au plateau: le maïs (en 1955 - SP: 5 tonnes; commerçants 95 tonnes), les haricots (SP:0,7 tonne; commerçants: 15 tonnes), les arachides (commerçants: 19 tonnes), les pommes de terres (SP: 33 tonnes; commerçants: 15 tonnes), les tubercules divers (SP: 5 tonnes, commerçants: 7 tonnes), les oignons (commerçants: 2 tonnes), etc...

Les marchés du SEITA se tiennent par centres d'achat en Avril-Mai et donnent lieu à la commercialisation la plus importante du plateau (223, 4 tonnes de tabac en 1955).

Enfin signalons la commercialisation intérieure africaine, axée principalement sur les produits vivriers: achat de fou-fou dans les postes, de bananes, de chikouangues, d'arachides, d'huile de palme, de citrouilles et de courges, de volaille, de viande de chasse, etc... Le nombre relativement important de salariés d'employés et de fonctionnaires présents au plateau a gonflé les échanges strictement internes et il est difficile d'évaluer le revenu procuré aux cultivateurs par la vente de produits destinés uniquement à la consommation du plateau.

III-2-3- ARTISANAT ET COMMERCE LOCAL

Nous avons déjà décrit dans la partie concernant les agents économiques cette catégorie active sur laquelle nous disposons de peu de renseignements.

L'artisanat ne semble pas être uniquement une fin en soi: l'on rencontre en effet beaucoup de forgerons, de tisserands ou de tailleurs qui cultivent leur tabac comme d'autres paysans. Néanmoins les revenus qu'il procure sont assez substantiels pour faire de cette classe de travailleurs une classe relativement aisée.

Le petit commerce local est plus facile à saisir en raison de la fiscalité à laquelle il est obligatoirement soumis. Les patentes et autres impôts (non compris l'impôt personnel) payés par les commerçants africains du plateau en 1955 s'élevaient à 215.000 francs. Ce petit commerce local souffre vraisemblablement d'une crise, tenant à la fois à la saturation du marché et à la pléthore d'intermédiaires et de trafiquants ambulants, fortement concurrencée par les quelques boutiques appartenant aux entreprises de type européen. Ces boutiques ont versé en 1955: 150.000 francs de salaires à leurs gérants, magasiniers,etc...

Toutefois, il faut reconnaitre que l'artisanat et le petit commerce local atteignent un chiffre d'affaires vraisemblablement élevé: nous l'estimerons à la moitié du produit du tabac soit à près de 6 millions de francs C.F.A. pour 1957.

.../...

III-2-4- SEITA et SOCIETE DE PREVOYANCE

L'introduction du tabac sur le plateau KOUKOUYA est de date récente et l'essor de sa production est redevable au SEITA installé à LAGUE. L'organisation du SEITA a permis, par la fixation des marchés et des prix d'achat au producteur, d'encourager une production sans laquelle le niveau de vie de la population serait resté très bas. La construction et l'entretien des hangars de fermentation, la surveillance des plantations-pilotes, la distribution des semences ont conduit la régie des tabacs à recruter un important personnel de moniteurs, maçons et manoeuvres: cette nouvelle masse de salariés et venu enrichir les revenus de la population du plateau. C'est ainsi qu'en 1955, le SEITA a versé 878.600 francs à ses manoeuvres, 147.300 francs à ses maçons, 150.700 francs à ses moniteurs et 115.000 francs aux chefs de village à titre de prime d'encouragement. Le montant global du produit du tabac a représenté pour le SEITA une dépense de 11.555.000 francs en 1955 versée intégralement aux cultivateurs, suivant trois prix différents par qualité: 35,60 et 80 francs.

La Société de Prévoyance joue dans la vie économique du plateau un rôle de tout premier plan: elle participe sur les marchés agricoles à la commercialisation des produits vivriers, distribue des graines et des semences, exerce une action dans le domaine de l'élevage (porcins) et prend en charge certaines constructions (habitat africain par exemple) et certains travaux (aménagements ruraux divers). Elle entretient des salariés (manoeuvres, ouvriers, chauffeurs, etc...) et règle diverses fournitures au secteur local (au total: 1.500.000 francs).

III-3- FINS ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DU PLATEAU

La production du plateau sous toutes ses formes permet l'acquisition de revenus auxquels il convient d'ajouter la masse des salaires versés aux travailleurs et fonctionnaires africains. Ces revenus sont utilisés à des fins de consommation par les agents économiques. Seule l'auto-consommation intérieure ne donne pas lieu à un flux monétaire: en l'absence de données précises à son sujet, nous ne pourrons en tenir compte.

.../...

III-3-1- LA PRODUCTION-

Le tableau suivant nous donne la valeur de la production ayant donné lieu à des échanges monétaires en 1955 (chiffres en milliers de francs C.F.A.)

	VENTE à la S.I.P.	Vente au SEITA	Vente aux commerçants extérieurs au PLATEAU	Vente à l'intérieur du Plateau	TOTAL
I Production agricole commercialisée et contrôlée.....	233	11.555	1.030	-	12.808
Tabac.....	-	11.555	-	-	11.555
Maïs.....	15	-	285	-	300
Haricots.....	13	-	270	-	283
Arachides.....	-	-	285	-	285
Pommes de terre..	195	-	88	-	283
Oignons.....	-	-	30	-	30
Tubercules.....	10	-	14	-	24
Divers.....	-	-	48	-	48
II Autres ventes	150	-	-	100	250
TOTAL	383	11.555	1.020	100	13.058

Nous n'avons pas tenu compte dans le tableau ci-dessus de la production agricole commercialisée non contrôlée ainsi que des ventes de l'artisanat et du petit commerce local. Il n'a pas été possible d'évaluer ce flux important qui s'élève vraisemblablement à plusieurs millions de frs CFA.

III-3-2- LES REVENUS (milliers de francs C.F.A.)

	Venant de la Mission Catholique	Venant de la S.I.P.	Venant du SEITA	Venant de l'Administration	Venant d'autres sources	TOTAL
I revenus agricoles, artisanat et commerce local	100	383	11.555	-	1.020	13.058
II Salaires, traitements et pensions	1.400	1.350	1.177	2.377	200	6.504
III Allocations diverses	-	-	115	255	-	370
TOTAL	1.500	1.733	12.847	2.632	1.220	19.932

.../...

Dans la comptabilisation des revenus, nous n'avons naturellement pas pris en considération les revenus venant de la production commercialisée non contrôlée, de l'artisanat et du petit commerce local.

L'ensemble des différents revenus africains constitués en 1955 s'élève ainsi à plus de 20 millions de francs C.F.A. (ce chiffre devant être pris pour une estimation par défaut du revenu global).

Il n'a pas été possible à partir des revenus de donner une estimation de la consommation effective en 1955, en raison de l'absence de renseignements sur l'endettement, l'épargne et la constitution de stocks.

Néanmoins, de la consommation globale il faut déduire la part revenant à l'impôt qui en 1955 ventilait comme suit:

Impôts nominatifs et numériques :	3.090.000	francs
Impôts payés par les commerçants:	335.000	"
TOTAL :	3.425.000	"

La part des fonctionnaires et des moniteurs de l'enseignement libre dans le montant global des revenus peut être estimée à 3,5 millions de francs C.F.A. et correspond en gros à la consommation de ce groupe d'agents économiques.

Il semble, bien qu'aucune étude n'ait pu être entreprise à ce sujet, que l'endettement global sur le plateau ne soit pas très élevé, les dettes et les créances (sous forme monétaire) intéressant surtout l'économie africaine traditionnelle en elle-même et non pas dans ses rapports avec les autres secteurs. L'épargne par contre, ou mieux la thésaurisation, semble grande et se traduit principalement par une inflation de la dot dont l'accroissement global (en valeur) peut servir à mesurer en partie ce phénomène.

La constitution de stocks par contre n'offre pas la même importance, en raison d'une rotation rapide des approvisionnements, de l'inexistence d'une soudure quelconque et de la circulation relativement constante des signes monétaires.

IV - LE PLATEAU KOUKOUYA : MILIEU SOCIAL

Si les conditions de géographie naturelle ont une répercussion directe sur la vie économique du plateau, l'influence de l'homme, par son organisation sociale, ses habitudes, son genre d'existence, la dirige et lui impose son degré d'évolution. C'est l'homme qui a modelé la topographie de l'habitat, l'allure du sol cultivable, les espaces de savane et de forêts; c'est lui qui a fixé les points d'approche aux abords du plateau; c'est lui, enfin, qui a contribué, par sa capacité de produire, à l'extension des aires de mise en valeur et, qui a favorisé, par l'évolution de ses coutumes, le glissement de l'économie de subsistance vers l'économie de marché.

IV-1- ORIGINE HISTORIQUE DES KOUKOUYAS

Les KOUKOUYAS constituent une sous-tribu des BATEKES; leur implantation sur le plateau, leur concentration leur confèrent une homogénéité éthnique remarquable; une densité de 26,3 habitants au kilomètre carré atteste l'importance sur un espace aussi réduit d'un groupement sans égal dans tout le haut-Congo français. Cette unité humaine est vraisemblablement d'assez longue date, bienque l'histoire des habitants du plateau demeure muette sur les grands ancêtres qui l'ont forgée. Il semblerait que, lors de la formation du royaume BATEKE, des vagues successives venues tour à tour du Sud-Est et de l'Ouest aient envahi le plateau, se superposant à un peuplement originel très rapidement brassé par ces infiltrations. Le plateau, nous l'avons déjà constaté, est, à la fois, un carrefour naturel entre le CONGO et l'OGOOUE et une zone de refuge contre les invasions. Du temps du royaume BATEKE, les KOUKOUYAS formaient selon toute vraisemblance une tribu vassale: GOULONGALI, grand chef avant l'arrivée de BRAZZA rendait hommage au MAKOKO et il n'est pas improbable que cette inféodation au souverain BATEKE ait suivie les combats qui eurent lieu avec les NZIKOUS et à la suite desquels les KOUKOUYAS furent battus, persécutés, relégués sur le plateau. L'hommage rendu au souverain consistait, pour ses vasseaux en présents en nature et en un contingent de guerriers destiné à grossir les rangs des troupes royales: à l'occasion de cet hommage, le frère du MAKOKO venait personnellement procéder à des scarifications faciales, symbolisant le groupe ligé. Les scarifications des KOUKOUYAS, effectuées sur un modèle de feuilles de bananier, ressemblent suffisamment à celles de NZIKOUS pourque l'on puisse confirmer le cousinage des deux races: seules les scarifications frontales diffèrent, elles sont en tirangle chez les uns, droites chez les autres.

Peut-on assimiler les KOUKOUYAS à ces différents groupements affiliés aux BATEKE et progressivement refoulés vers le Sud et vers l'Ouest: BATEKE de ZANAGA et de FRANCEVILLE, BALALI de SIBITI-MOUYONDZI, BAFOUMOU et BALALI de BRAZZAVILLE, etc...? Si l'on en juge par les affinités qui lient les KOUKOUYAS aux BATEKE à l'OUEST du plateau, la réponse est certainement affirmative: les habitants de ZANAGA et de FRANCEVILLE ne semblent pas avoir été des adversaires des KOUKOUYAS; au contraire, ils auraient trouvé dans leur lutte commune contre l'envahisseur NZIKOU le liant d'une entente qui persiste encore aujourd'hui.

.../...

IV-2- ORGANISATION SOCIALE DES KOUKOUYAS.

Les conditions historiques et géographiques n'ont pas manqué de créer un particularisme KOUKOUYA qui apparaît de manière nette dans l'organisation sociale de la tribu. L'apparentement aux BATEKE entraine que cette organisation est très voisine de celles des peuplades limitrophes. Le régime KOUKOUYA semble toutefois moins hiérarchisé, plus anarchique: aucune trace de chef tout-puissant comme le MAKOKO, mais des responsables à l'échelon village qui élisaient un chef de tribu, délégué pour l'extérieur, ambassadeur permanent des habitants; aucune hiérarchie guerrière, mais une institution démocratique d'agriculteurs aux intérêts communs; aucun apport direct aux populations voisines, mais une vie repliée, à l'écart des grands mouvements humains du royaume BATEKE.

La société KOUKOUYA s'est formée dans une ambiance individualiste, l'ambiance de paysans attachés à leur terre, vivant dans des villages suffisamment isolés pour constituer des unités homogènes, occupant des sols cultivables selon un processus coutumier peu rigoureux. Les règles qui président à la hiérarchisation du groupe, les critères qui établissent les relations et les subordinations entre les membres semblent en effet assez mal fixés: l'influence des croyances, l'ambiance quasi-religieuse dont s'imprègne la société suffisent bien souvent à lui fixer une ligne d'action, à la maintenir à son niveau d'évolution politique, à lui conserver sa conscience. La collectivité se meut dans un ensemble tentaculaire de coutumes, logiquement ordonné, qui favorise l'éclosion des règles de vie tribale, tient compte des intérêts communs, prévoit les obligations et les interdictions du groupe.

Il devient normal, dans de pareilles conditions, que toute la réglementation sociale dépende des croyances ou du phénomène religieux. Le vrai responsable est le chef de famille dont l'autorité peut porter sur un ou plusieurs villages: nous examinons plus loin la famille KOUKOUYA et verrons que l'autorité du chef est fonction directe de l'importance de la famille. Dans chaque village il existe un chef de forêt (mfoumou sourou) dont le rôle est de veiller à la présence des esprits des ancêtres dans la zone forestière où ils demeurent: tout nouveau défrichement de forêt ne peut s'effectuer sans la réponse favorable du mfoumou sourou qui décide, selon la volonté des esprits. Les guérisseurs et les sorciers viennent compléter le cadre structurel du village: les premiers tiennent leur pouvoir des ancêtres ou des éléments naturels (le feu par exemple), les autres sont de connivence avec "le diable" et représentent l'incarnation de l'esprit du mal. Au dessus du village existait, avant l'arrivée des Européens, un conseil de vieillards qui élisait le chef de la tribu: l'administration française si elle n'a pas bouleversé cette ossature primaire, l'a du moins hiérarchisée davantage: les terres ont ou des responsables, deux cantons ont été créés, les villages ont été conservés dans des limites bien définies.

.../...

IV-3- LA FAMILLE KOUKOUYA.

Modelée sur la famille BATEKE, dont elle a adopté les caractères et l'organisation, la famille KOUKOUYA représente l'élément fondamental du groupe: elle lui communique ses règles coutumières, lui apporte sa cohésion et sa force, lui conditionne son existence. Le régime de filiation est patrilinéaire, à tendance patrilocale: le mariage revêt, dans la majeure partie des cas, une forme endogamique, les unions se faisant dans le même village et concernant souvent des conjoints qui appartiennent à la même famille. La polygamie est la règle générale; il s'agit bien d'ailleurs de polygamie, car si l'homme peut disposer de plusieurs femmes à une époque donnée, la femme peut contracter, et en réalité contracte, dans le temps plusieurs mariages échelonnés. Le lieu familial est malgré tout fixé par la paternité: les enfants du même père sont frères et considérés comme ayant tous le même sang; leur personnalité physique devient collective et la filiation les rend congénitalement solidaires.

On découvre dans ce caractère étendu du groupe familial l'explication de certaines règles de vie de prime abord paradoxales. Ainsi, un homme polygame peut prêter une de ses femmes à ses frères issus du même père sans qu'il soit question d'adultère; un homme monogame ne peut le faire, en raison de l'instantanéité de l'adultère. En cas de divorce, les enfants, garçons ou filles, restent toujours avec le père: ce qui libère la mère de toute obligation familiale et lui permet de se remarier facilement, moyennant une régularisation de la dot. Les enfants nés de la femme et du frère d'un homme sont considérés comme appartenant au mari: il n'y a pas adultère mais maintien des qualités du sang. Un homme peut toujours épouser une femme mariée, au cas où l'adultère serait confirmé, à la seule condition de rembourser la dot au mari.

IV-4- COUTUMES ET CROYANCES -

Comme dans toute société africaine, les croyances religieuses des KOUKOUYAS se matérialisent par des fétiches (kitekó) qui personnifient l'âme des ancêtres dans ses aspects bénéfique et mauvais. Le fétiche a d'ailleurs pour but d'écarter l'esprit du mal et de communiquer à l'individu ou au groupe une force ou une sécurité indispensables à son existence normale. De ces croyances, dont le fondement est le culte permanent de tous ceux qui sont morts, résultent tout le système d'interdits, de tabous, de règles formelles et tout le pouvoir des gens de la tribu qui communiquent avec les ancêtres.

Une coutume curieuse est le nkira: relié certainement à un ancien culte du feu, c'est l'apparition de l'esprit d'un mort chez une femme ou une jeune fille; une sorte de dédoublement apparaît alors et les vertus du décédé sont communiquées afin de servir aux descendants encore vivants; la femme, après une longue période de transes et de vie cataleptique, devient guérisseuse grâce à l'âme nouvelle qui l'habite: elle est appelée à jouer dans la tribu un rôle social de tout premier plan.

.../...

Laissons cependant ces croyances qu'il est d'ailleurs difficile de toutes passer en revue et retenons notre attention sur la dot versée par le mari pour obtenir une femme: son importance économique et sociale est primordiale chez les KOUKOUYAS. La dot ancienne (letsoumou) se composait de quatre parts:

- le likani: consistant en 3 pagnes nzouna
- le bantsou: consistant en 12 pagnes nzouna remis au père un mois après le likani. Le mariage était alors célébré et la femme pouvait demeurer chez son mari.
- le bantsou pour l'oncle: consistant en 12 pagnesnzouna.

- le moutere: véritable corps de la dot consistant en 40 pagnes nzouna.

La dot actuelle est bien plus complexe; elle peut se détailler de la manière suivante:

- le bikou: 7 nzouna (3 pour le père, 3 pour l'oncle maternel, 1 pour la fille).

- le bikou bi tien m'boka (pagnes de lit) livrable en nature (pagnes, couvertures) ou en espèce représentant 5.000 francs (4.500 francs aux parents, 500 francs aux juges coutumiers célébrant le mariage).

- le matiri en nature ou en espèces représentant 6.500 francs (6.000 francs aux parents, 500 francs aux juges) et donnant droit à la fille d'habiter chez son mari.

- le bantsou: consistant en 7.000 francs dont 6.500 aux parents, 500 franc aux juges payable au maximum 2 ans après le matiri.

- le bantsou pour l'oncle: 7.000 francs dont 6.500 à l'oncle et 500 aux juges payable six mois après le bantsou des parents.

- un versement pour la mère de la fille: 3.500 francs plus une houe.

- le moutere: 8.500 francs dont 7.500 francs pour le père et l'oncle maternel, 1.000 francs pour les juges.

- 3 pièces de pagne importées d'une valeur de 3.000 francs, une au père, une à la mère, une à l'oncle maternel.

- 2 couvertures à l'oncle et au père d'une valeur de 1.000 francs chacune.

En outre chaque versement donne lieu à des cérémonies au cours desquelles le fiancé se doit d'offrir du vin de banane, le père de la fille apportant des cabris ou de la viande de chasse. Les versements après le matiri peuvent s'effectuer pendant 7 à 8 ans.

.../...

Il convient de noter que, si les bikous représentent un hommage à l'adresse des parents de la jeune fille, le matiri constitue un droit et permet au mari de disposer entièrement de sa fiancée: le mariage est donc consacré par ce versement; le mountere cloture le mariage et enterine en quelque sorte la coutume. Les versements se font en principe devant deux juges coutumiers et plusieurs témoins.

Lorsque le mariage est dissous par un divorce, la dot n'est remboursée à l'ancien époux que si la femme se remarie: c'est sur le nouvel époux que retombe cette charge. Dans le cas où le divorce est demandé pour adultère et si la femme épouse son amant, celui doit:

40.000 francs à l'ancien mari, 3.000 francs aux juges, 3.500 francs à la mère de la femme, 5.500 francs au père de la femme, 5.500 francs à l'oncle maternel, 3 pièces de pagne aux parents. Si la dot n'a pas encore été entièrement payée par le premier mari, il peut obtenir remboursement des dame-jeannes de vin offertes au cours des versements.

Dans le cas où la femme est répudiée pour une autre cause que l'adultère, son nouvel époux versera:

30.000 francs à l'ancien, 3.000 francs aux juges, 10.000 francs aux parents si la dot n'est pas encore entièrement acquittée.

Les chiffres que nous donnons sont ceux pratiqués en 1956 sur le plateau: ils apparaissent très élevés et le tarif de la dot appliqué chez les KOUKOUYAS est le plus fort de tout le Moyen-Congo. Les causes de ce "marché noir" de la femme tiennent surtout à l'importante polygamie constatée sur le plateau, à la valeur marchande de la femme regardée avant tout comme un investissement capable de rendre dans le travail agricole et ménager des services hautement appréciés, à la mentalité a proté au gain de l'ensemble de la population. On comprend dès lors pourquoi de nombreux mariages peuvent se faire avec des filles d'âge non encore nubile et pourquoi dans le budget du ménage KOUKOUYA la dot occupe une part de choix: le droit de diposer d'une femme n'est conditionné que par la réalité des versements dotaux.

.../...

IV- L'INFLUENCE EUROPEENNE

Sur le milieu KOUKOUYA, relativement fermé et peu apte à adopter d'emblée les avantages économiques et sociaux d'une sphère étrangère au pays, le rôle de l'influence européenne a permis d'accentuer les progrès que cette peuplade travailleuse méritait d'enregistrer. La Mission Catholique de LEKANA a activé, parmi la jeune génération, le désir de s'instruire et lui a inculqué des solides rudiments de base; le SEITA, en développant la culture du tabac dans une zone excentrique où le revenu agricole était constamment amoindri par la cherté des transports, a offert aux cultivateurs, hommes et femmes, un supplément notable de ressources monétaires, favorisant l'accroissement de leur niveau matériel de bien-être; l'administration enfin, en surveillant le régime foncier, en réglant les malentendus locaux, en améliorant les soins culturaux, en stimulant les volontés, a donné au plateau une impulsion nouvelle, mettant en valeur une zone d'assez forte densité sise dans une région d'accès difficile.

En retour, la structure sociale, les coutumes, les habitudes familiales ont changé: une adaptation, souvent difficile, est en cours et c'est aujourd'hui que l'on assiste à l'osmose entre deux cultures différentes: la primitive avec son système traditionnel de vie économique et sociale en vase clos; l'européenne, nouvelle, basée sur le travail, le revenu monétaire et sur des liens de dépendance avec les pays voisins. Nous analyserons dans la deuxième partie de cette étude les résultats d'une telle influence.

.../...

ANNEXES

I - TERRES DU PLATEAU KOUKOUYA

TERRES	POPULATION					POPULATION MOYENNE PAR VILLAGE
	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL	
A - CANTON KOUKOUYA NORD						
LAGUE (9 villages)	490	888	443	406	2.227 (18,9%)	247
ILLAKOUYA (7 villages)	263	451	202	178	1.094 (9,3%)	156
TSEKAMPIKA (7 villages)	301	535	266	235	1.337 (11,3%)	191
LEKANA (14 villages)	468	754	414	390	2.026 (17,2%)	145
AKOLO (9 villages)	228	376	194	153	951	106
B - CANTON KOUKOUYA SUD						
KOUMA (5 villages)	170	295	138	124	727 (6,2%)	145
ONGALI (5 villages)	87	150	74	66	377 (3,2%)	75
ABILA (12 villages)	430	724	341	279	1.774 (15,0%)	148
ENKOU (5 villages)	163	306	134	115	718 (6,1%)	144
SOUO (7 villages)	145	235	102	95	577 (4,9%)	
ENSEMBLE DU PLATEAU						
	2.745 (23%)	4.714 (40%)	2.308 (20%)	2.041 (17%)	11.808 (100%)	148

Remarque: Le nombre relativement faible des hommes par rapport aux femmes (58 hommes pour 100 femmes) s'explique en partie par l'émigration importante de la population adulte masculine vers les régions voisines(DJAMBALA, BRAZZAVILLE, etc...)

.../...

II - REPARTITION DES VILLAGES SELON LE NOMBRE D'HABITANTS

TERRES	jusqu'à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400 à 499	500 et plus	TOTAL
LAGUE.....	-	-	5	1	2	1	-	9
ILLAKOUYA..	-	3	2	2	-	-	-	7
TSEKAMPIKA...	-	2	2	2	1	-	-	7
LEKANA....	2	5	5	1	-	-	1	14
AKOLO.....	-	5	3	1	-	-	-	9
KOUMA.....	-	2	2	1	-	-	-	5
ONGALI.....	2	2	1	-	-	-	-	5
ABILA.....	-	3	7	1	1	-	-	12
ENKOU.....	-	2	2	1	-	-	-	5
SOUO.....	1	4	2	-	-	-	-	7
Ensemble Plateau	5	28	31	10	4	1	1	80

Nombre moyen d'habitants par village : 148
Superficie moyenne par village : 5,6 km^2

III - GRAPHIQUES

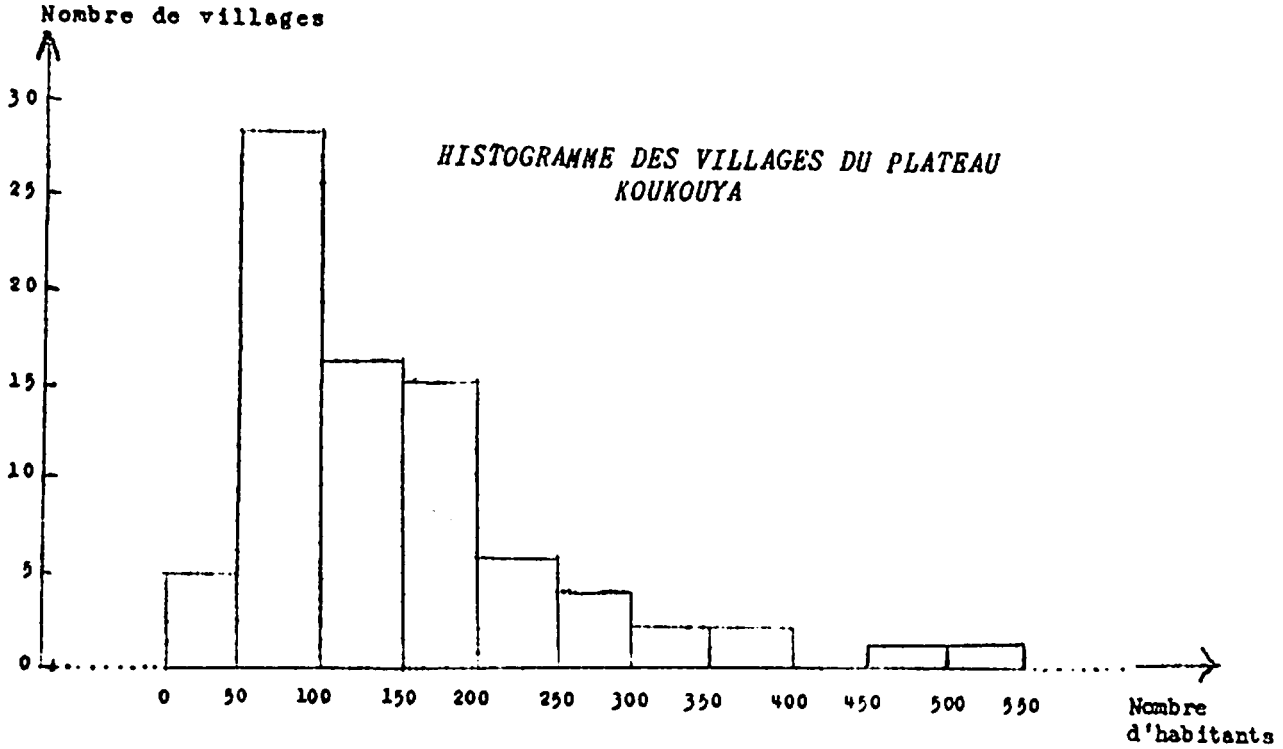

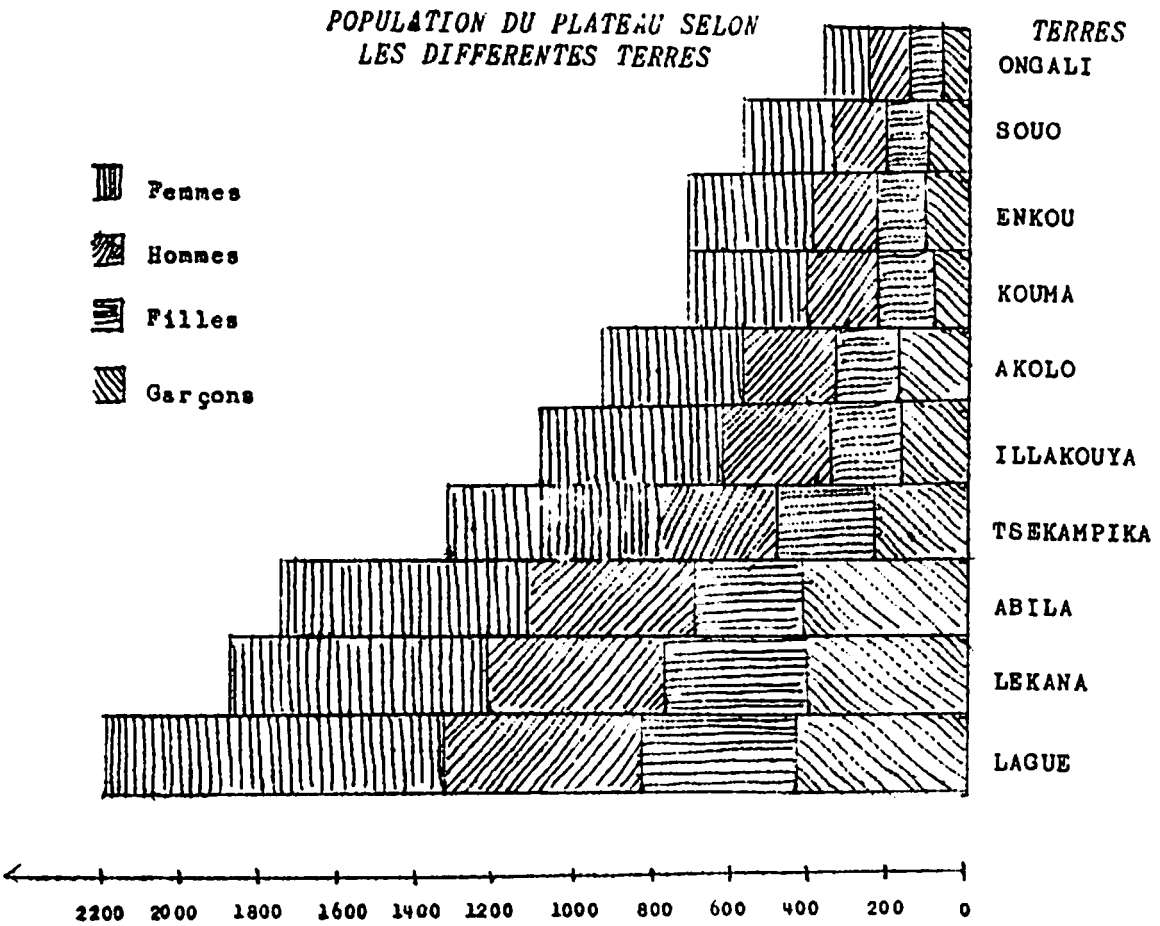

EMPLACEMENT des TERRES SUR LE PLATEAU KOUKOUYA

Terre	ABILA	1.
Terre	ENKOU	2
Terre	ILLAKOUYA	3
Terre	KOUMA	4
Terre	LAGUE	5
Terre	LEKANA	6
Terre	ONGALI	7
Terre	SOUO	8
Terre	TSIKAMPIKA	9
Terre	AKOLO	10

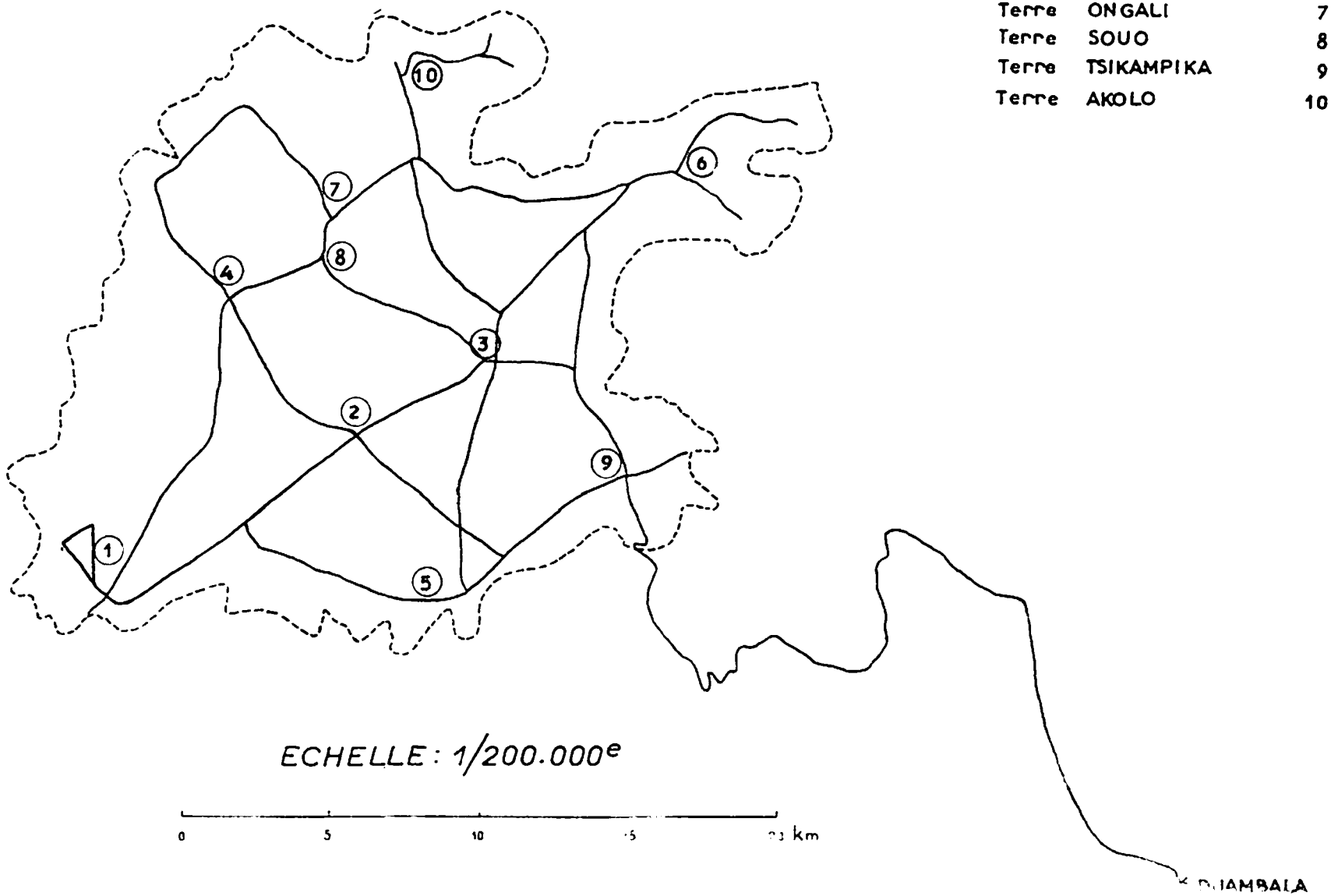

CARTE ROUTIERE DU PLATEAU KOUKOUYA

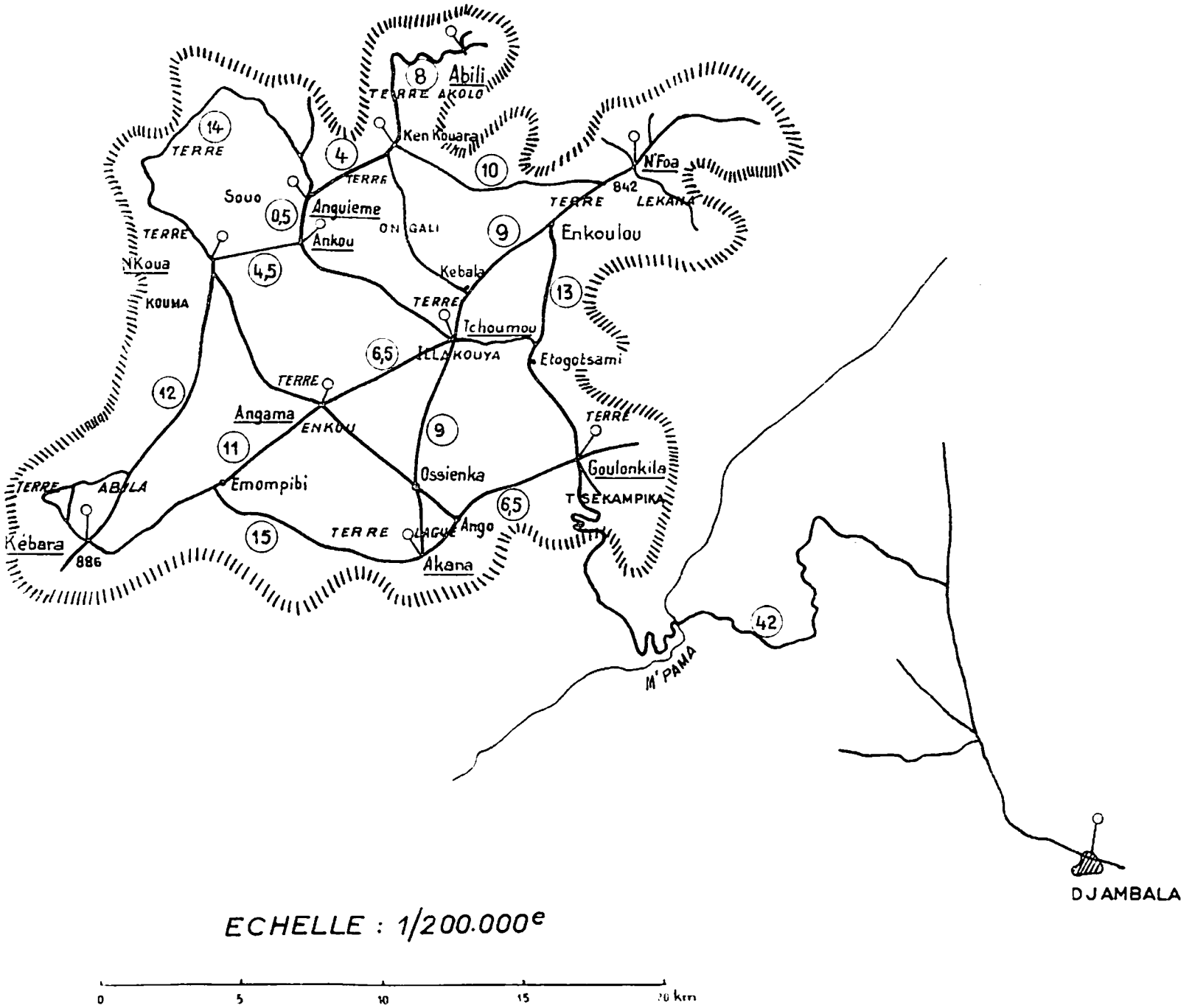

SITUATION GEOGRAPHIQUE du PLATEAU KOUKOUYA

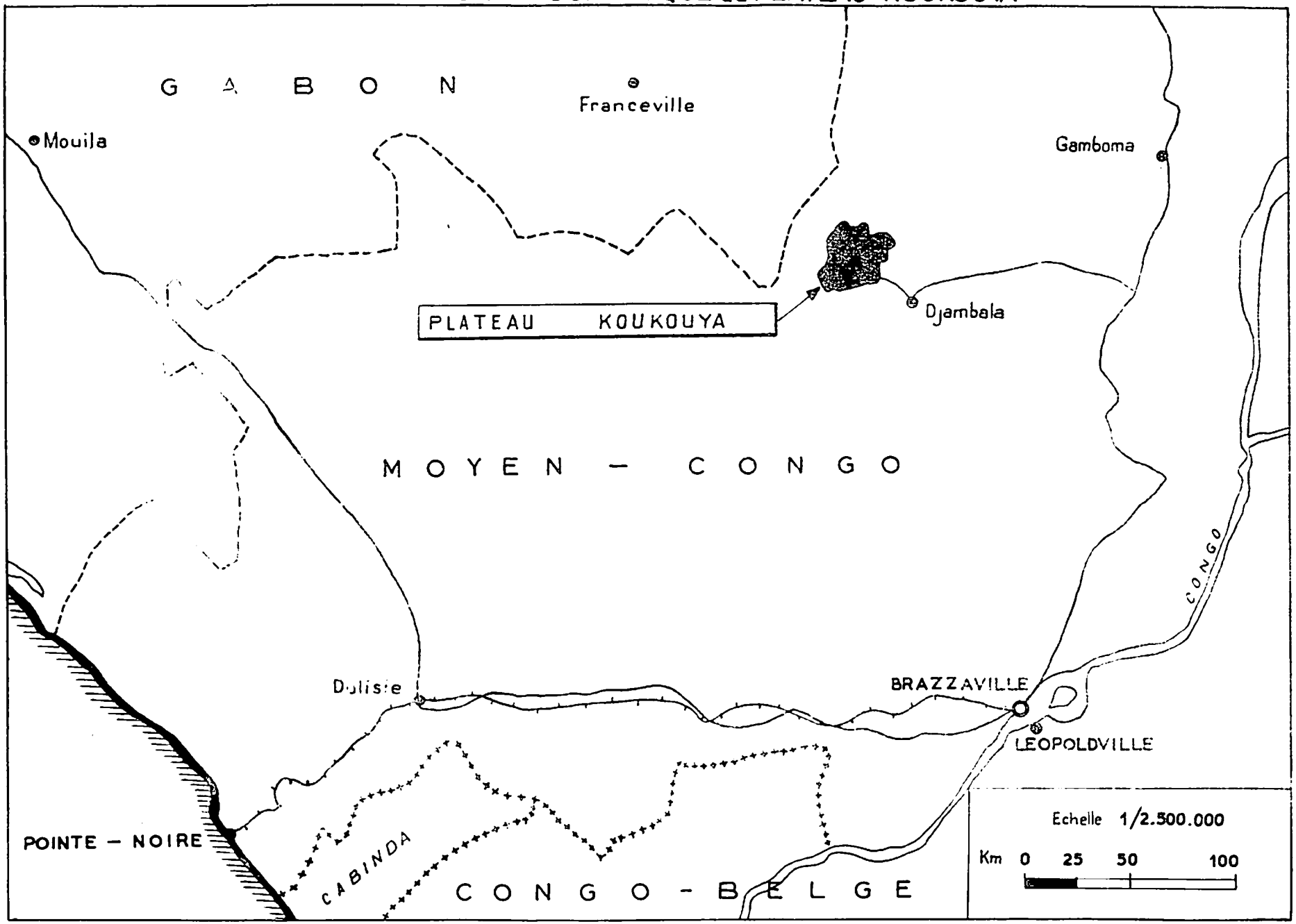

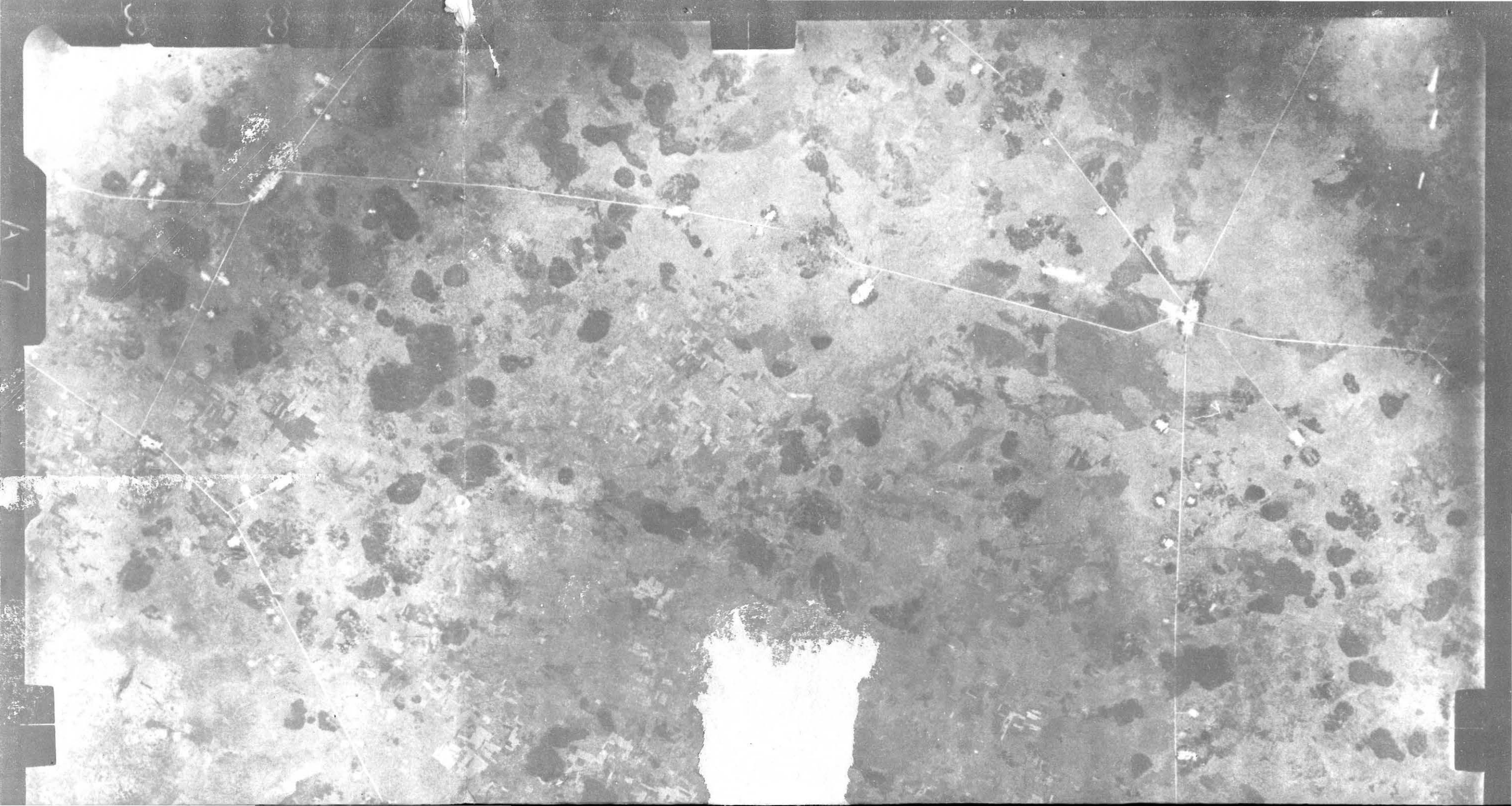
A 7

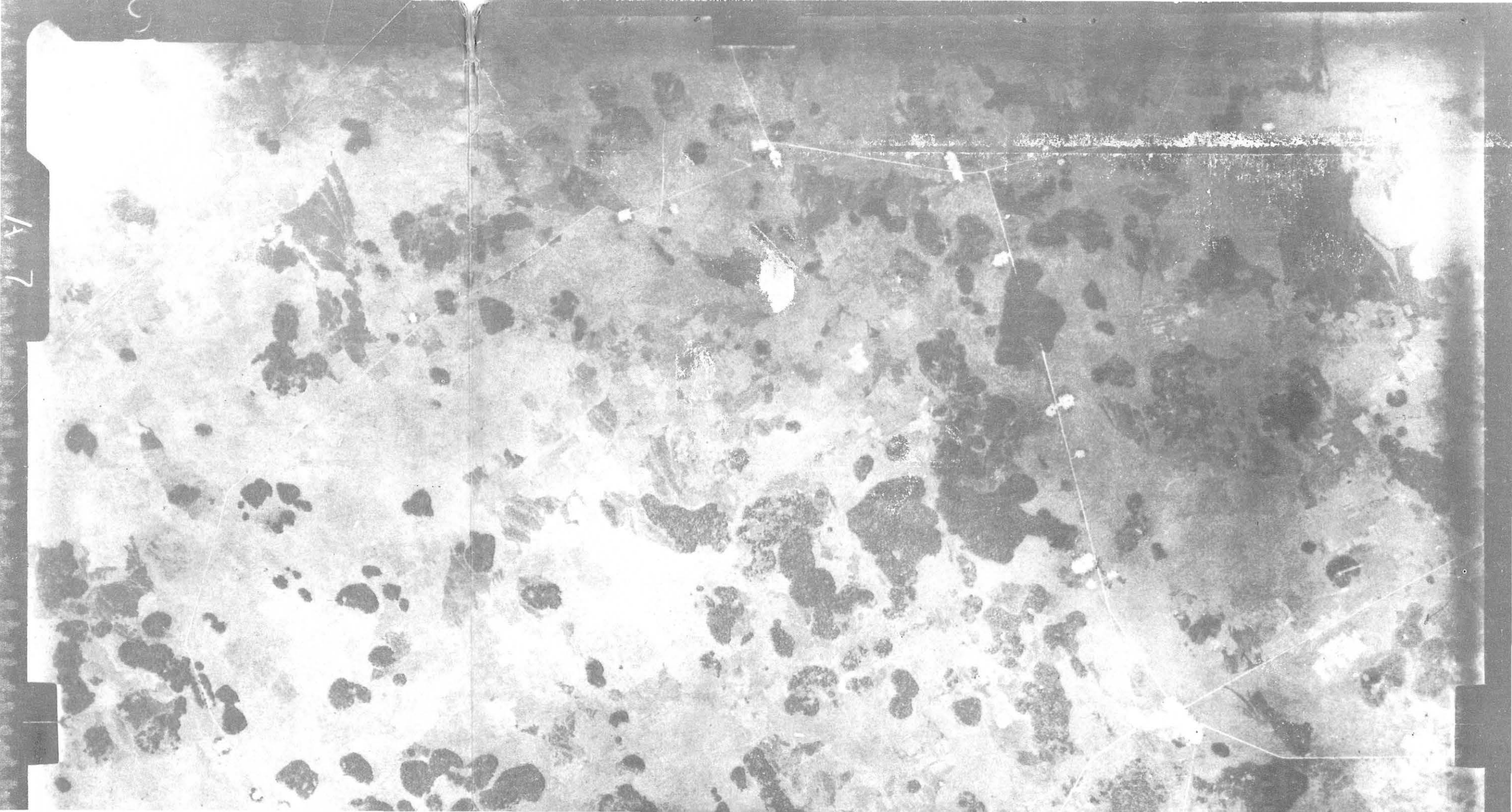
A 7

D E U X I E M E P A R T I E

ETUDE DU NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION KOUKOUYA

I - TECHNIQUE D'ENQUETE : METHODES DE MESURE DU NIVEAU DE VIE

II - RESULTATS : LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION KOUKOUYA.

- SOMMAIRE DE LA DEUXIEME PARTIE -

I - TECHNIQUE D'ENQUETE:

METHODES DE MESURE DU NIVEAU DE VIE ..... Pages 5

I-1- DOMAINE DE L'ENQUETE..... 5-7

I-1-1- Champ de l'étude..... 5
I-1-2- Renseignements recherchés..... 5-7

I-2- QUESTIONNAIRES UTILISES..... 7

I-2-1- Questionnaire revenus-dépenses..... 8
I-2-2- Autres questionnaires..... 9
I-2-3- Examen critique des questionnaires..... 9-13

I-3- PLAN DE SONDAGE SUIVI..... 13-15

I-3-1- Base et unité de sondage 13
I-3-2- Méthode de tirage aléatoire,stratification..... 13-14
I-3-3- Calcul sommaire d'erreurs..... 14-15

I-4- PERSONNEL UTILISE..... 16-17

I-4-1- Recrutement et formation des enquêteurs..... 16
I-4-2- Personnel d'encadrement..... 17
I-4-3- Observations sur le personnel..... 17

I-5- COUT DE L'ENQUETE..... 17

I-6- EXECUTION PRATIQUE DE L'ENQUETE..... 17-18

I-7- ANNEXES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES..... 19-26

ANNEXE I - Calendrier historique..... 19
ANNEXE II - Table de conversion des moutêtes en kilos 20
ANNEXE III- Prix des produits agricoles..... 21
ANNEXE IV- Prix pratiqués sur le plateau..... 22
TABLEAUX A, B-1, B-2 (ménages)..... 23-25
GRAPHIQUES..... 26

II - RESULTATS :

LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION KOUKOUYA..... Pages 27

II-1- L'ENQUETE SUR LES BUDGETS..... 27-28

II-1-1- Ses lacunes..... 27
II-1-2- Ses résultats..... 27-28

II-2- L'ENQUETE SUR LE CAPITAL MOBILIER et IMMOBILIER..... 28

II-2-1- Bétail. 28
II-2-2- Mobilier local..... 28
II-2-3- Biens de consommation durables importés..... 29
II-2-4- Estimation du capital mobilier et immobilier... 29-31

II-3- L'HABITAT 31-32

II-3-1- Degré d'occupation des cases..... 31
II-3-2- Cubage d'air des cases des chefs de ménages.... 32

II-4- ELEMENTS DE DEMOGRAPHIE..... 32-38

II-4-1- Polygamie masculine..... 33
II-4-2- Nuptialité..... 33
II-4-3- Fécondité des femmes..... 34
II-4-4- Natalité et mortalité..... 34-36
II-4-5- Ménages de l'échantillon..... 36-37
II-4-6- Activité professionnelle de la population de l'échantillon..... 37-38

II-5- ENQUETE SCOLAIRE..... 38-39

II-5-1- La fréquentation scolaire..... 38
II-5-2- L'orientation post-scolaire..... 39

II-6- ETUDE SUR LA HIERARCHIE DES DEPENSES..... 39

II-6-1- Questionnaire utilisé..... 39
II-6-2- Résultats..... 39-42

II-7- ETUDE QUALITATIVE DE L'AUTO-CONSOMMATION VIVRIERE... 43

TABLEAUX..... 45-56

C.D. 45
E 46-48
F-a, F-b 49-50
G-a,G-b,G-c,G-d,G-e,G-f,G-g 51-54
H 55-56

I - TECHNIQUE D'ENQUETE :

METHODES DE MESURE DU NIVEAU DE VIE

Dans le chapitre de l'étude sur les niveaux de vie KOUKOUYAS, nous examinerons le protocole d'enquête et ferons l'inventaire des moyens utilisés dans le cadre des méthodes d'investigation choisies. Nous nous efforcerons, dans chaque cas, d'analyser les difficultés rencontrées et de faire des observations critiques sur les erreurs qui en furent la conséquence inévitable. Cette partie méthodologique du travail revêt donc une importance particulière, car ses enseignements permettront de guider une action ultérieure et de faciliter sa portée. C'était là, il faut le reconnaître, l'un des principaux buts de la présente étude.

I-1 - DOMAINE DE L'ENQUETE.

I-1-1 Champ de l'étude - L'enquête présentée vise l'ensemble de la population de résidence habituelle originaire du plateau. Ont été exclus du champ d'étude les fonctionnaires (gardes compris) et les moniteurs de l'enseignement libre qui représentent un élément non KOUKOUYA temporairement présent. Le travail effectué s'applique donc bien à la population couverte par les monographies de village tenues au poste de contrôle administratif. En réalité l'utilisation de la méthode des sondages s'imposait, étant donnés l'importance et la complexité des renseignements demandés: les opérations d'enquête n'ont donc porté que sur un échantillon de la population ou plus exactement sur un échantillon des ménages vivant au plateau.

I-1-2 - Renseignements recherchés - Dans la genèse de l'étude, nous avons passé en revue les objectifs primitivement envisagés avant l'exécution de l'enquête. Dans l'esprit des promoteurs, il s'agissait au départ d'étudier les flux monétaires enregistrés par le secteur KOUKOUYA du plateau; c'était, en somme, l'analyse des répercussions de l'économie de marché sur le niveau de vie des habitants et de l'incidence du revenu procuré par la culture du tabac sur la structure des dépenses. L'enquête aurait ainsi porté presque exclusivement sur l'examen de budgets familiaux.

Au cours de sa mission préparatoire, le Chef du Service de la Statistique Générale envisagea d'élargir ce cadre d'étude et de le calquer sur l'inventaire du niveau de vie de la population du plateau. C'est la raison pour laquelle furent prévues une série d'enquêtes annexes dont le rôle était de préciser les aspects de cette notion de niveau de vie et d'étudier en particulier l'intervention de l'économie de subsistance et l'influence de facteurs extra-économiques comme l'évolution de la démographie actuelle du plateau, l'importance de la scolarisation, les conditions de l'habitat, etc...

Furent ainsi prévues :

a) L'étude des budgets des ménages KOUKOUYAS au cours de l'année 1955. Notons d'abord que rechercher les emplois et les ressources d'un budget de ménage au cours d'une année écoulée présente plusieurs inconvénients majeurs: la mémoire souvent défaillante des personnes interrogées, la trop longue période constituée par l'année, la difficulté de placer dans des limites allant du 1er janvier au 31 décembre les dépenses effectuées et le revenu perçu, la confusion qui peut être faite avec des achats plus réconts, sont autant de problèmes auxquels se heurtent les responsables et les exécutants de l'enquête.

Nous avons pourtant été dans l'obligation de choisir cette période, l'année 1955, d'une part en raison de la demande faite par le Service du Paysannat qui désirait un travail regroupant des résultats a posteriori sur une durée assez longue, d'autre part en raison des recoupements qu'il était possible de faire grâce aux données globales existant sur les revenus enregistrés au Plateau en 1955. C'est pour tenir compte des relevés d'une année écoulée que l'on s'est efforcé d'adapter à l'enquête un questionnaire souvent complexe et long, certainement trop détaillé.

Il aurait été souhaitable de profiter de l'enquête qualitative sur l'auto-consommation pour interroger quotidiennement les ménages visés par cette enquête sur leurs dépenses et leurs revenus en argent: on aurait pu de la sorte recouper des résultats et confirmer certains pourcentages. Le temps trop court imparti aux enquêteurs n'a pas permis d'utiliser cette méthode qui, sur une période d'une semaine, aurait permis de comparer les dépenses et les revenus courants.

b) Des enquêtes sur le petit bétail, la possession en biens de consommation durables importés, sur le mobilier des cases. L'enquête sur le petit bétail (poulets, canards, moutons, chèvres) devait permettre de donner une idée de la richesse des habitants en animaux de basse-cour; cette richesse, qui a toujours été considérée en milieu africain comme un capital, peut,dans une certaine mesure, servir à estimer les possibilités de consommation en viande de basse-cour. L'enquête sur la possession en biens de consommation durables importés (petit outillage ménager, habillement, etc...) ainsi que l'enquête sur le mobilier (artisanat local) permettaient d'obtenir des renseignements sur la richesse, mesurable en termes monétaires, des ménages en biens meubles.

c) Une enquête sur le degré d'occupation des cases, visant à déterminer un cubage d'air moyen par case et par habitant. Ce travail répondait à des considérations sanitaires du niveau de vie de la population.

d) Une enquête qualitative sur l'auto-consommation vivrière - Il convient de signaler toutefois que dans l'esprit des responsables de l'enquête, il ne s'agissait nullement d'effectuer une enquête nutritionnelle complète sur l'alimentation des KOUKOUYAS, mais simplement d'avoir une idée des produits consommés par personne et si possible par ménage. L'aspect ainsi retenu devait servir au lancement ultérieur d'une enquête alimentaire avec examen médical clinique. La portée de ce travail était donc très restreinte: il avait surtout pour but de tenir compte du phénomène d'auto-consommation, reflet direct de l'économie de subsistance.

e) Une enquête sur la scolarisation et l'orientation post-scolaire constituant un élément social indispensable du niveau de vie.

f) Une enquête démographique dont l'objectif était l'étude de la fécondité des femmes, complétée par des renseignements complémentaires sur la mortalité chez les KOUKOUYAS.

g) Une étude de la psychologie économique des habitants du plateau, axée sur l'examen de la hiérarchie de leurs choix et de leurs besoins.

On peut donc distinguer :

- Les enquêtes à caractère nettement économique : budgets, bétail, possession en biens durables, aspect de l'auto-consommation vivrière, psychologie des choix

- les enquêtes à prédominance sociale : occupation des cases, enquête scolaire, enquête démographique.

I-2 - QUESTIONNAIRES UTILISES.

Ces différentes enquêtes nécessitèrent l'utilisation de 9 modèles différents de questionnaires : remarquons que l'on atteint là un nombre au delà duquel l'étude du niveau de vie aurait nécessité des moyens en personnel plus importants que ceux dont on disposait.

L'interrogatoire portant sur les membres de chaque ménage de l'échantillon retenu, il était nécessaire que l'enquêteur responsable du ménage note sur une feuille à part la liste nominative des membres du ménage. Voici le modèle utilisé lors de la confection de cette liste:

Noms et Prénoms de l'enquêteur: GANAO Charles

Terre : ABILA

Village: GOULAMPIKA

N° de ménage : 050130 Taille de ménage : 5

Noms et prénoms du chef de ménage : MOKOGO Ntsoumou

N° d'ordre des membres du ménage	Noms et Prénoms des membres du ménage	Sexe	Observations
01	MOKOGO Tsoumou	M	Chef de ménage
02	MBVINI	F	
03	NGAMBANI NDZELI	F	
04	NGALI	F	
05	NGANGOUE Marcel	M	

Remis le 10 Août 1956

Visa du responsable.

La taille du ménage est celle observée lors de l'enquête. Les membres du ménage sont inscrits selon l'ordre suivant: chef de ménage, 1ère femme avec enfants, 2ème femme avec enfants etc... parents à charge, amis à charge. Chaque femme et ses enfants ont été regroupés par une accolade.

I-2-1 - Questionnaire revenus-dépenses (modèle 1) - il s'agit d'un questionnaire se décomposant en 3 parties :

a) une partie d'ordre général où sont demandés des renseignements quantitatifs sur les habitants du ménage (polygamie du chef de ménage, structure par âge, du ménage, distinction entre personnes actives et personnes inactives); cette partie se rattache directement à la liste nominative des membres du ménage. En ce qui concerne les personnes actives il aurait été souhaitable de distinguer les retraités des salariés; en ce qui concerne les personnes inactives il aurait été bon de distinguer par sexe les invalides et vieillards et les sans travail.

b) une partie consacrée au relevé des revenus au cours de l'année 1955; on a distingué les différentes sources de revenu suivantes: revenu agricole, élevage et chasse, salaires (y compris les retraites, pensions et remises d'impôts aux chefs de village, de terre et de canton, bien que ces revenus puissent faire partie d'une rubrique à part), artisanat et commerce, ventes diverses, dot, argent reçu de l'extérieur, divers; chaque source de revenu a été détaillée afin de faciliter la recherche des enquêteurs; les membres du ménage étaient interrogés les uns après les autres en appliquant le numéro d'ordre de la liste nominative; nous verrons plus loin la méthode d'obtention des poids et des valeurs de chaque poste de revenu et le cas où les quantités ne sont pas multiples de l'unité de mesure.

c) une partie consacrée au relevé des dépenses au cours de l'année 1955; on a distingué les dépenses d'alimentation, d'habillement, de matières d'entretien, l'impôt, les dépenses en équipement ménager (y compris l'outillage de travail), les dépenses d'investissement (dot, achat de bétail, construction de case, achats de véhicule) et les dépenses diverses. Le principal reproche matériel que l'on doit faire à ces deux dernières parties du questionnaire est l'espacement trop serré des lignes de rubriques: mais une présentation défectueuse découlait naturellement de la méthode suivie dans l'obtention des résultats.

d) enfin après la partie dépenses un espace en blanc était laissé pour les remarques diverses que pouvaient faire les enquêteurs sur le budget du ménage.

Le questionnaire revenu-dépenses utilisé pour l'enquête s'est révélé imparfait à l'usage. Sa contexture trop complexe ne permettait pas d'éviter le détail des diverses sources de revenus et de dépenses, étant donnée la durée sur laquelle portait l'interview. Son articulation a souffert d'un certain manque de souplesse, en raison de l'interrogatoire systématique de toutes les personnes ayant perçu un revenu. C'était là un souci d'exactitude sans relation aucune avec la précision attendue des résultats. Nous examinerons plus en détail les diverses critiques que l'on peut adresser à un tel questionnaire.

I-2-2 - Autres questionnaires :

a) Modèle 2 - occupation des cases - chacune des cases du ménage était numérotée. En ce qui concerne le cubage d'air des cases, une mauvaise interprétation des enquêteurs leur a fait recenser uniquement les cases de chefs de ménage: cette enquête sur le cubage d'air a d'ailleurs intéressé le 1/5 des ménages de l'échantillon.

b) Modèle 3 - Enquête sur le bétail - chacun des membres du ménage était interrogé et repéré à partir de son numéro de liste.

c) Modèle 4 - Enquête sur la possession en biens de consommation durables importés - comme pour le modèle 3.

d) Modèle 4 bis - Enquête sur le mobilier (type artisanal) - chaque ménage est répéré à partir de son numéro.

e) Modèle 5 - Enquête qualitative sur l'auto-consommation vivrière - Le 1/5 des ménages de l'échantillon a été interrogé. L'enquête a intéressé toutes les personnes rationnaires du ménage; les enfants en bas âge ont été regroupés avec leur mère. La durée de l'enquête a été d'une semaine en moyenne. Nous examinerons plus loin de quelle manière a été mesurée la consommation individuelle. Les repas n'ont toutefois pas été séparés et les résultats sont ceux de la journée. Il est certain que dans toute enquête alimentaire en milieu urbain ou rural, la distinction des différents repas quotidiens et l'observation des rationnaires à ces repas constituent une base de travail indispensable. Nous reviendrons dans l'examen critique des questionnaires sur cette enquête avant tout qualitative et objectif très limité.

f) Modèle 6 - Enquête sur la hiérarchie des dépenses (personnes actives seulement) - Cette enquête a intéressé toutes les personnes actives quelque soit leur situation de famille et leur nombre d'enfants (1/5 des ménages).

g) Modèle 7 - Enquête scolaire - Le questionnaire comprend deux zones; la première se rapporte aux enfants d'âge scolaire appartenant au ménage (degré de scolarisation), la seconde vise les enfants ayant déjà quitté l'école (orientation professionnelle).

h) Modèle 8 - Fécondité des femmes - Il s'agit du questionnaire démographique de l'enquête: toutes les femmes de 15 ans et plus ont été interrogées ainsi que les femmes mariées de moins de 15 ans.

I-2-3- Examen critique des questionnaires - Nous abordons à présent un point capital de l'enquête qui n'est autre que l'utilisation par les enquêteurs des questionnaires que nous venons de présenter.

Les modèles 3, 4, 4 bis, 6 ne présentent pas de difficultés théoriques: les renseignements qu'ils doivent contenir étant très simples et facilement contrôlables. L'enquêteur devait porter son attention sur les 3 catégories de cuvettes émaillées (30, 45 et 60 cms), sur les différences entre pagnes et pièces de pagne (une pièce comprenant 3 pagnes dont une camisole).

Le modèle 2 également apparaît assez simple. Le cubage d'air de la case du chef de ménage s'obtient en mesurant la longueur, la largeur, la hauteur jusqu'au pignon non compris et la hauteur du pignon (voir schéma de la page 9). Dans le cas où le membron . est inférieur à la largeur de la case, on a systématiquement enlevé 2m3 au volume total: les calculs de cubage ont d'ailleurs été effectués lors du dépouillement de l'enquête. La colonne concernant la parenté des habitants a été remplie en indiquant en abrégé que dans telle case se trouvaient telle femme du chef de ménage (reproduction du numéro de liste), tel enfant, tel parent, etc... Toutefois, il semble qu'une liste nominative des personnes aurait été préférable, liste que l'on aurait pu conjuguer à celle du modèle 1.

Le modèle 7 a également été rempli grâce au calendrier historique qui est en annexe (page 19) pour déterminer l'âge de l'enfant. En principe les enfants d'âge scolaire ont été retenus à moins de 15 ans; les enfants ayant quitté l'école sont des enfants âgés de 15 ans et plus. Les résultats trouvés montrent qu'un nombre assez important de filles n'a pas été recensé, soit à cause d'oublis, soit en raison du fait que les filles sont mariées très tôt.

Le modèle 8 a donné lieu aux habituelles difficultés de remplissage: en particulier l'âge de la femme, l'âge à son premier mariage, ses enfants survivants sont entachés des mêmes erreurs rencontrées dans les enquêtes démographiques analogues et peuvent être principalement l'objet de fautes d'observation: le contrôle effectué a permis de redresser certaines de ces erreurs, mais il est évident que, malgré le calendrier historique, les enquêteurs n'ont pu donner des résultats absolument rigoureux. C'est malheureusement là le fait de tout travail d'enquête en milieu africain.

En outre, il aurait été souhaitable de noter dans le questionnaire utilisé le nombre d'épouses vivantes du mari de chaque femme interrogée.

Le temps d'observation des naissances et des décès pose d'autre part une question délicate: il est certes! difficile de définir avec exactitude une période de temps aussi brève que l'année et le fait de considérer 3 années consécutives, en même qu'il réduit le risque d'observer une année exceptionnelle, diminue peut-être l'erreur relative résultant de la détermination de la période; par contre, il ne faut pas minimiser l'accroissement de l'imprécision des souvenirs au fur et à mesure que ceux-ci s'appliquent à un passé plus lointain, une femme peut fort bien connaître le nombre de ses enfants nés-vivants d'une part, morts de l'autre et ne pas se souvenir de l'époque précise de chaque évenement.

Si la période de trois années peut être finalement retenue, il semble par conséquent que chacune d'elles doive être distinguée: il en résulte d'ailleurs la possibilité de comparer la validité des souvenirs correspondant à chaque année; comme il est possible que la dernière période des douze mois fournisse finalement les données les plus sûres, on peut poser la question simple: "L'enfant est-il encore vivant (pour chaque naissance déclarée dans telle période)?"

Le modèle 5 a été rempli en indiquant dans chaque colonne se rapportant à un membre du ménage, la quantité en multiples ou sous multiples simples de l'unité (par exemple: chikouangue: 1/4 de pain, rats-palmistes: 2, oranges: 4, noix de kola: 1/2) ou en tas ou assiettes s'il s'agissait de produits trop cessibles (légumes, graines, pâtes cuites, etc...) (par exemple: courges: 1 tas de graines, ntina: 2 tas, arachides séchées: 1/2 tas). Chaque tas ou assiette était évidemment laissé à l'appréciation de l'enquêteur qui, rappelons-le, n'a pas pesé les denrées consommées, l'enquête n'ayant aucun caractère alimentaire. De la sorte, il a été possible d'effectuer un regroupement des consommations à l'échelon du ménage, mais les résultats fournis sont avant tout d'ordre qualitatif. Il apparaît que la distinction des différentes cuisines au sein d'un même ménage aurait dû être faite ainsi que l'étude séparée des repas pris quotidiennement, des aliments reçus de l'extérieur ou au contraire envoyés au dehors.

Il est évident que dans une enquête alimentaire complète, la mesure des aliments consommés par les différents rationnaires d'un ménage donné doit se faire avant la préparation des aliments par pesée au moyen d'une balance; de plus, un contrôle doit constamment être exercé sur le nombre de rationnaires réels, sur les apports de plats venus de l'extérieur, sur les cessions de plats effectuées par le ménage, sur les approvisionnements en zone forestière, etc... Il n'était pas indispensable de prévoir une liste exhaustive de tous les produits susceptibles d'être consommés, comme cela a été fait pour l'enquête; le système des lignes en blanc rempli intégralement par l'enquêteur aurait été plus avantageux.

Nous terminerons cet examen par l'étude du questionnaire sur les revenus et les dépenses. La méthode suivie a consisté à inscrire toutes les rubriques de revenu ou de dépense ayant donné lieu à transaction au cours de l'année 1955 (du 1er janvier, date connue de tous les habitants, au 31 décembre).

a) <u>les revenus</u> -

<u>Les revenus salariaux</u> offrent en principe assez peu de difficulté, il faut préciser cependant dans le cas de travailleurs temporaires, la durée du travail au cours de 1955.

<u>Les revenus de l'artisanat, du commerce, des ventes diverses, de l'élevage et de la chasse</u> sont certainement entachés de grandes erreurs, on s'est efforcé toutefois de préciser le nombre de poulets, d'oeufs, de morceaux de viande de chasse (gigots ou épaules d'antilope, kiboukous, etc...), de houes de hâches, de matchettes, de bijoux forgés, de meubles fabriqués, de construction de cases effectuées par un maçon ou de réparations de vélos effectuées par un artisan; le nombre de pagnes, de lampes-tempête etc... vendus par les commerçants sédentaires et ambulants; la valeur correspondant à ces revenus était contrôlée à partir des relevés de prix effectués sur les produits dont nous donnons la liste en annexe (il s'agit de prix moyens à la date de l'enquête).

<u>Le revenu dotal</u> a été déterminé d'une manière analogue, mais on a tenu compte non pas du prix réel des produits pratiqués, sur le plateau, mais du prix fixé par la coutume ou prix dotal qui correspond en fait à une valeur d'échange et peut pratiquement être pris en considération.

Le revenu agricole a été la partie la plus ardue à mesurer: le revenu provenant du tabac a été vérifié à partir des statistiques de production de tabac tenues au district; en principe les planteurs déclaraient la somme perçue en 1955 lors de la vente du tabac, et la quantité a été estimée après coup en tenant compte d'un prix moyen de 50 frs le kilo (2ème catégorie de tabac). Un planteur qui a perçu 3.500 francs, a apporté au marché 70 kilos de tabac(1). La mesure des autres produits s'est effectuée grâce à l'unité classique de mesure au plateau KOUKOUYA: la moutête (petite, moyenne ou grande), panier allongé à anse. Nous donnons en annexe le tableau de conversion en kilos des moutêtes pleines de pommes de terre, maïs, taroto, manioc (tubercules),arachides décortiquées, oignons,haricots, ignames. Cette façon de faire a permis de lever des indéterminations: l'enquêteur demandait au planteur combien de moutêtes d'un produit déterminé avaient été vendues soit au marché officiel, soit à d'autres ménages, soit à des particuliers (fonctionnaires ou autres) non originaires, etc...: quelle était la grandeur de la moutête; si la moutête était bien remplie; il concluait d'après les dires de la personne enquêtée à une moutête petite, grande ou moyenne au 1/4, au 1/3 ou entièrement remplie, etc... Le prix du kilo de produit, après conversion de la moutête en kilos, permettait de déterminer la valeur très approximative du revenu. Dans quelques rares cas, il a été plus facile d'obtenir directement cette valeur, la personne interrogée se souvenant exactement de l'argent perçu lors de la vente; la quantité a donc été déduite après application du barême de prix moyens. En ce qui concerne les légumes, graines etc... vendues, on a demandé le nombre de tas et de paquets commercialisés, la valeur de chacun d'eux était en moyenne de 5, 10 ou 20 frs. Cette façon de procéder est assez peu rigoureuse: c'était la seule utilisable dans le cadre de l'étude projetée.

b) les dépenses -

Les dépenses d'alimentation, en raison de la méthode suivie, sont très sujettes à caution, il a fallu en effet se contenter d'estimer par personne interrogée la consommation alimentaire moyenne d'une semaine ou d'un mois, compte tenu des dires de l'intéressé. Un tel procédé est, il va sans dire, assez peu objectif. En outre, la complication des variations saisonnières dans les dépenses offre un élément supplémentaire d'imprécision.

Les dépenses d'habillement ont été plus correctement chiffrées: il s'agit en effet de dépenses assez rares et qui frappent bien la mémoire, en outre un contrôle des achats pouvait être exercé à partir du questionnaire sur la possession en biens de consommation durables importés.

Les dépenses en matière d'entretien (pétrole, savon, etc...) présentaient les mêmes difficultés que les dépenses alimentaires et les résultats trouvés ne peuvent être considérés comme statistiquement valables.

Les dépenses en équipement ménager ont pu être estimées sans erreurs trop fortes, un recoupement étant toujours assuré par les questionnaires sur le mobilier et les biens de consommation durables.

(1) En fait ce mode de comptage correspond en gros à la réalité, puisqu'en 1955 il a été acheté par le SEITA 223.400 kilos de tabac d'une valeur de 11.555.000 frs soit 51,7 frs par kilo.

Dans les autres dépenses, l'impôt a été correctement chiffré, la dot également en raison de son caractère économique primordial chez les KOUKOUYAS, les dépenses restantes (achats divers, pharmacie, transports, etc...) ont été déterminées avec un degré de précision trop peu élevé pour qu'elles soient retenues.

En conclusion, l'enquête sur le plateau KOUKOUYA demeure valable pour tous les résultats concernant la vie actuelle des gens interrogés: possession de bétail, de mobilier, de biens de consommation durables importés, habitat, démographie (polygamie, nuptialité, degré d'activité), enquête scolaire, étude sur la hiérarchie des dépenses. L'examen des budgets est par contre mauvais, en raison du système d'interview rétrospectif: à l'avenir ce genre d'investigation doit être abandonné et remplacé par des relevés journaliers objectifs sur les dépenses et les revenus recoupés par une enquête alimentaire quantitative.

I-3 - PLAN DE SONDAGE SUIVI.

Nous nous étendrons sur le plan de sondage suivi, car, choisi de manière simple, il fut correctement appliqué: du point de vue de la méthode, ce plan mérite un développement particulier.

I-3-1 - Base et unité de sondage.

Il s'agissait d'obtenir un échantillon de l'ensemble des ménages vivant sur le plateau KOUKOUYA. L'unité de sondage était donc le ménage KOUKOUYA défini par l'ensemble des personnes vivant sous l'autorité d'un même responsable (chef de ménage) et disposant d'un budget monétaire commun (ressources mises à la disposition du ménage, dépenses effectuées après répartition du revenu entre chaque membre): le ménage KOUKOUYA se rapproche ainsi assez près du ménage européen, compte tenu des conditions de polygamie propres au milieu africain. Il s'agissait donc d'obtenir une base de sondage comprenant tous les ménages ainsi définis présents en 1955 sur le plateau (en raison de l'interview sur les dépenses et les revenus effectués au cours de 1955). Une première solution consistait à effectuer au moment de l'enquête un recensement complet de ces ménages en 1956: outre le temps qu'elle représentait, une telle solution ne donnait pas exactement la liste des ménages en 1955. Ce furent les monographies de villages, qui, correctement remplies, donnaient tous les résultats du recensement pour l'année 1955, que l'on retient donc comme base de sondage: ces monographies indiquaient les ménages sous une forme très voisine de celle retenue dans notre définition (dépendance des membres d'un même chef, unité budgétaire): dans l'ordre, on avait le chef de famille, sa première femme, les enfants de sa première femme, sa seconde femme, les enfants de celle-ci, etc...., les vieux parents, jeunes frères ou cousins, amis à charge totale.

I-3-2 - Méthode de tirage aléatoire - Stratification

Les villages ont été classés par ordre alphabétique; les ménages ont été classés dans chaque village selon l'ordre de la monographie par taille et numéro d'ordre pour une taille donnée. On a ainsi abouti à un numéro de ménage à six chiffres. Premier et second chiffres: taille de ménage. Troisième et quatrième chiffres: numéro d'ordre pour la taille indiquée. Cinquième et sixième chiffres: numéro de village (de 01 à 80). Par exemple le ménage: 050136 représentait le premier ménage de cinq personnes du village GOULA MPIKA.

On procéda ensuite à une stratification des ménages selon la taille: Strate I des ménages de 6 personnes et moins (2214 ménages), Strate II des ménages de 7 personnes et plus (496 ménages). Le tableau A-1 donne la répartition des ménages du plateau en 1955 par taille et terre.

Deux listes de ménages furent donc constituées pour les deux strates. On fit dans la liste I un tirage systématique au 1/10ème, le premier numéro tiré étant le deuxième de la liste, le second numéro le douzième, le troisième numéro le vingt-deuxième, etc..., dans la liste II un tirage systématique au 1/5ème, le premier numéro tiré étant le troisième de la liste, le second numéro le huitième, le troisième numéro le treizième, etc... On obti 221 ménages dans la strate I, 9? ménages dans la strate. Le tableau A-2 en annexe fournit la répartition des ménages de l'échantillon par terre.

I-3-3 - Calcul sommaire d'erreurs.

Nous avons, par le tableau B-1 en annexe, la corrélation entre la taille des ménages recensés effectivement lors de l'enquête (Juillet 1956) et la taille des ménages fixés par l'échantillon (monographies de 1955): cette corrélation linéaire est donnée par le coefficient de corrélation:

$$\boxed{r = 0,92}$$

elle est très voisine de 1 : ce qui prouve la valeur de la base de sondage choisie.

Les coefficients de régression de x en y ($b_{xy} = 0,86$) et de y en x ($b_{yx} = 0,98$) sont également très voisins de 1, ce qui indique une forte corrélation linéaire.

Dans le tableau B-2 (annexe) on a présenté les différences (en nombre de personnes) entre les ménages de 1955 et ceux fixés par le sondage: 33 personnes en moins en 1955; entre les ménages de 1956 et ceux fixés par le sondage: 27 personnes en moins en 1956; entre les ménages de 1956 et ceux de 1955: 6 personnes en plus en 1956. Ces différences sont très faibles (inférieures à 2% sur l'ensemble des personnes des ménages tirés) et justifient encore la valeur de la base de sondage retenue.

Ainsi: 320 ménages ont été interrogés lors de l'enquête (Strate I: 228; Strate II: 92) représentant: 1586 personnes (en 1955: 1580 personnes). Le sondage avait prévu 320 ménages (Strate I: 221, Strate II: 99) totalisant 1613 personnes.

On trouvera aux pages 158-161 de la THEORIE DES SONDAGES (n° 5) publiée par l'I.N.S.E.E. la théorie complète du sondage systématique. Notre but sera seulement d'estimer la variance de la moyenne de la taille des ménages sur l'échantillon tiré. On a:

$$\sigma_2^2 = \sigma^2 \frac{\lambda - 1}{M\lambda - 1}$$

σ_2 représentant l'écart-type de cette moyenne, σ l'écart-type de l'ensemble des ménages, λ l'inverse du taux de sondage, M le nombre de ménages de l'échantillon

a) Estimation de σ^2 :

Strate I: par $\left[\frac{M}{M-1}\sigma_e^2\right]_{(I)}$ σ_e^2: Variance de la Strate I

$$\sigma_e^2 = \frac{1}{228}\sum_1^{228}\left[x - 3,39\right]^2$$

D'où: $\left[\sigma^2\right]_I = 2,36$

Strate II: par $\left[\frac{M}{M-1}\sigma_e^2\right]_{(II)}$ σ_e^2: Variance de la Strate II

$$\sigma_e^2 = \frac{1}{92}\sum_1^{92}(x - 8,84)^2$$

D'où : $\left[\sigma^2\right]_{(II)} = 3,60$

b) Estimation de σ_e^2 :

Strate I : $\frac{9x2,36}{2214} = 0,0096$ D'où $\left[s_e\right]_I = 0,098$

Strate II: $\frac{4x3,60}{496} = 0,0290$ D'où $\left[s_e\right]_{II} = 0,170$

c) Précision (coefficient de variation x 2) :

Strate I : $2\left[s_e\right]_I \Big/ \bar{x}_I = \frac{0,1956}{3,39} = 5,8\%$

Strate II : $2\left[s_e\right]_{II} \Big/ \bar{x}_{II} = \frac{0,340}{8,84} = 3,8\%$

Les résultats de la Strate II sont donc légèrement plus précis que ceux de la Strate I.

Il est à remarquer que puisque la corrélation entre la taille des ménages d'après les monographies de 1955 et la taille des ménages lors de l'enquête (juillet 1956) est forte, on aurait pu obtenir une estimation plus précise de la taille moyenne en se servant de l'information supplémentaire donnée par la taille en 1955.

I-4 - PERSONNEL UTILISE .-

I-4-1 - Recrutement et formation des enquêteurs.

Au cours de la mission préparatoire du Chef du Service de la Statistique Générale, il avait été admis, en accord avec la région de l'ALIMA-LEFINI que 6 enquêteurs seraient recrutés par les soins de l'Administration parmi des moniteurs ou des instituteurs de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre en vacances au moment de l'exécution prévue de l'enquête (Juillet-Août 1956). Les candidats retenus, d'après leur valeur et leur conscience professionnelles furent un instituteur de l'enseignement officiel (en service au plateau KOUKOUYA), un moniteur supérieur de l'enseignement officiel et quatre moniteurs de l'enseignement libre tous originaires du plateau.

Le niveau des enquêteurs était donc au départ élevé, l'instituteur recruté par exemple s'étant présenté au baccalauréat. Néanmoins une période de formation d'une dizaine de jours fut prévue: elle comprit des cours en salle, des exercices sur le terrain, une enquête-pilote dans des villages voisins du poste de contrôle administratif.

a) Cours en salle - Grâce à l'obligeance de la Mission Catholique qui prêta une salle de classe, libre en raison des vacances scolaires, ils eurent lieu pendant 4 à 5 jours, comprenant: des généralités sur l'étude projetée - des éléments d'économie et de démographie (définitions sommaires d'un budget, des notions de production, de consommation, de revenus; aspects d'une population: son état et son mouvement, etc...) - des exercices de calcul (âge d'une personne recensée dont on connaît la date de naissance, vérification de balances carrées) - des exercices d'écriture et de remplissage matériel de questionnaires - l'explication des différents questionnaires (définitions d'un planteur, d'un salarié, d'un commerçant, d'un artisan, d'un invalide etc...; articulation du questionnaire revenu-dépenses; examen de la dot, problème de l'argent thésaurisé; détermination des enfants décédés et de leur âge, etc...).

b) Exercices sur le terrain - En présence du responsable européen des essais d'interrogatoire eurent lieu dans différents ménages: on insista sur la composition exacte du ménage (ménage budgétaire) et sur la façon de remplir la liste nominative des membres, sur la structure du ménage au moment de l'enquête et en 1955, sur les méthodes possibles de détermination du revenu agricole (poids de moutête, relevé de prix etc...), sur la détermination de l'âge des femmes grâce au calendrier historique et à la méthode comparative. Ces exercices durèrent 4 jours et permirent de vérifier si les définitions données étaient bien assimilées et si l'esprit critique des enquêteurs était satisfaisant.

c) Enquête-pilote: elle eut lieu dans un village de la terre LEKANA (EBONGO) et se déroula sans grosse difficulté; elle permit de fixer le nombre de ménages par enquêteur (3 par jour en moyenne).

I-4-2 - Personnel d'encadrement.

Après le départ du Chef du Service de la Statistique, la responsabilité de l'enquête incombe à Mr. RAPHANEL: la formation des enquêteurs étant achevée et le plan de sondage mis en place, le rôle du responsable était de contrôler le travail des enquêteurs sur le terrain et de conseiller le personnel. En outre, par un dépouillement sommaire des résultats déjà acquis, le responsable devait se rendre compte des anomalies, de façon à y remédier rapidement.

I-4-3 - Observations sur le personnel.

Les enquêteurs s'acquittèrent de leur tâche avec conscience, sinon avec foi et conviction. Il aurait été indispensable, en ce qui concerne l'enquête sur les budgets, au lieu d'interviewer sur l'année 1955, de procéder à un relevé journalier sur carnet de ménage, travail complété par une enquête alimentaire (avec pesée et contrôle direct). Les moyens limités, le manque de temps n'ont pas permis de mener le travail de cette manière, la seule rationnelle et sûre. Néanmoins, pour tout ce qui concerne les interrogatoires d'actualité, le travail fut bien conduit et les résultats obtenus demeurent très valables. La nécessité de disposer dès maintenant d'enquêteurs permanents au service de la Statistique se présente donc, car on ne peut exiger d'un personnel temporaire, même à la hauteur, les mêmes volonté et conscience que d'agents permanents sélectionnés et habitués à ce genre de tâche très spécial.

I-5 - COUT DE L'ENQUETE -

Le budget du Plan (chapitre 2001 article 2) a financé l'enquête dont le coût d'exécution se décompose comme suit:

Frais de transport (chauffeur prêté par le garage administratif, essence, etc....)	:	36.000 frs CFA
Indemnités du personnel européen.....	:	48.000 frs CFA
Salaires du personnel africain.....	:	89.000 frs CFA
Frais divers (publication).....	:	30.000 frs CFA
TOTAL	:	203.000 frs CFA

Ne sont pas compris dans ce budget les traitements du personnel européen.

I-6 - EXECUTION PRATIQUE DE L'ENQUETE - DIFFICULTES RENCONTREES

L'enquête dura trois semaines, le rythme d'interrogatoire étant d'un peu moins de 3 ménages par enquêteur et par jour (53 ménages par enquêteur au total). Les enquêteurs furent placés dans les terres du plateau.

Terre ABILA	:	1 enquêteur (49 ménages)
Terre LAGUE	:	1 enquêteur (59 ménages)
Terre LEKANA	:	1 enquêteur (53 ménages)
Terres SOUO et ILLAKOUYA	:	1 enquêteur (50 ménages)
Terres ONGALI et AKOLO	:	1 enquêteur (39 ménages)
Terres KOUMA et ENKOU	:	1 enquêteur (37 ménages)
Terre TSIKAMPIKA	:	2 enquêteurs des terres précédentes (33 ménages)

Une première difficulté provint des ménages absents lors de l'enquête (ils furent systématiquement remplacés par le ménage suivant de la liste) et des ménages d'une personne indiqués sur les monographies comme autonomes (budgétairement distincts) alors qu'ils se composaient en réalité de personnes âgées et impotentes ou de femmes seules dépendant directement d'un autre ménage (ils furent également systématiquement remplacés par le ménage suivant d'une personne de la liste). Au total, il y eut: 9 ménages absents et 13 ménages d'une personne remplacés(1).

Le plan de travail de chaque enquêteur était dressé par l'attaché responsable qui désignait les ménages à interroger, au besoin les ménages remplacants, préparait les dossiers d'enquête et contrôlait en moyenne un jour sur deux le travail sur le terrain.

Nous avons, dans la partie concernant la critique des questionnaires, indiqué les difficultés qui se sont présentées lors de l'utilisation du questionnaire par le personnel d'enquête. Un dépouillement sommaire des résultats permit de redresser quelques erreurs dont les conséquences auraient pu être graves: par exemple, on s'aperçut rapidement que la production de tabac par ménage était nettement sous-estimée; une comparaison de cette production avec celle indiquée sur les listes de planteurs (production de 1955) permit de rectifier les résultats qui restèrent encore vraisemblablement en dessous de la réalité: les causes de cette sous-évaluation sont dûes principalement à la méfiance des habitants qui ont craint, malgré la propagande faite autour de l'enquête, que des visées fiscales ne sanctionnent son exécution, peut-être aussi, l'estimation par le prix de 50 francs le kilo a-t-elle pu conduire à un résultat plus faible que la réalité.

L'accueil de la population a été bon dans l'ensemble, malgré l'esprit de méfiance habituel du KOUKOUYA, cet "Auvergnat du Moyen-Congo". Le fait de disposer, comme enquêteurs, de personnel enseignant contribua pour une part au succès de l'enquête. Mais seules les études concernant le niveau actuel de richesse et l'état de la population (enquêtes sur le bétail, les biens importés, le mobilier local, l'habitat, la démographie, la scolarisation, la psychologie des choix) ont donné des résultats que l'on peut valablement exploiter.

(1) Absents: ménages d'1 personne: 1 - de 4 personnes: 2 - de 5 personnes: 2 - de 6 personnes: 1 - de 8 personnes: 1 - de 10 personnes et plus: 1 -

En outre: 3 ménages de 2 personnes furent remplacés pour les mêmes raisons que ci-dessus.

I-7 - ANNEXES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

ANNEXE I : CALENDRIER HISTORIQUE

Vers 1913 : 1ère bataille KOUKOUYAS-FRANCAIS - Soumission des KOUKOUYAS.

1914 : Premières impositions (payées à DJAMBANI ou LEKETY).

1914-1915 : 2ème bataille KOUKOUYAS-FRANCAIS.

1917-1918 : Premier recrutement de militaires.

1918-1921 : Ouverture du poste de BESSALA.

1922 : Fermeture des postes de BESSALA et DJAMBANI.

1925 : Recrutement de manoeuvres pour divers travaux(en particulier CFCO)

1926 : Essai de culture coton - sésame.

1931-1932 : Premières constructions en pisé.

1933 : Création de la mission de LEKANA

1935 : Mort du Gouverneur RENARD.

1936 : Arrivée des Sauterelles - Commandant "CANGA-SINGA"

1939-1940 : Recrutement de tirailleurs.

1941-1943 : Récolte du caoutchouc.

1944-1945 : Séjour de Mr. DACOSTA (Chef de région à DJAMBALA).

1947 : Séjour du Commandant "MOTITINI"

ANNEXE II : TABLE DE CONVERSION DES MOUTETTES en KILOS -

(Kilos)

PRODUITS	GRANDE MOUTETTE	MOYENNE MOUTETTE	PETITE MOUTETTE
Pommes de terre.....	25	15	5
Maïs.....	23	14	4
Taros	27	22	15
Manioc (tubercules).....	30	25	18
Arachides décortiquées....	22	16	8
Oignons.....	15	6	4
Haricots.....	25	18	6
Ignames.....	27	22	15

ANNEXE III - PRIX DE PRODUITS AGRICOLES PRATIQUES SUR LE PLATEAU KOUKOUYA
en 1956 (Juillet-Août)
(francs C.F.A.)

PRODUITS	S.E.I.T.A. ou S.I.P.	MARCHE NON OFFICIEL		
		Grande moutête	Moyenne moutête	Petite moutête
Pommes de terre : 1ère qualité.....	10 le kilo	310	175	85
2° qualité.....	5 "	150	90	45
3° qualité.....	2 "	70	35	25
Maïs.....	3 "	85	60	30
Haricots.....	18 "	315	200	125
Arachides rouges séchées.....	15 "	325	190	100
Arachides non séchées.....		185	125	70
Manioc.....	2 "	50	30	20
Courges.....		325	260	125
Tarots.....	2 "	60	40	20
Patates.....	3 "	80	50	25
Ignames.....	2 "	150	95	40
Oignons.....	15 "	400	220	135
Tabac..... 1ère qualité....	80 "			
2° qualité....	65 "			
3° qualité....	30 "			
Arachides grises séchées.....	12 "			
Palmistes.....	8 "			
Paddy.....	10 "			
Agrumes.....	5 "			
Chikouangue.....		5 le pain		
Bananes grosses.....	20 le régime	35 le régime		
petites.....	10 le régime	15 "		
Canne à sucre petite.....		10 la canne		
grande.....		5 "		
Citrouilles.....		5 le tas		
Ananas.....	10-25 l'unité			
Raphia.....	15 la gerbe de 10	10 la gerbe de 10		
Lianes.....	4 le paq.(8à10kg)			
Huile de palme.....		30 le litre		
Vin de palme.....		20 "		
Vin de ba bou.....		20 "		
Vin de bananes.....		10 "		

Source: relevés des enquêteurs pour le marché non officiel

ANNEXE IV: PRIX PRATIQUES SUR LE PLATEAU KOUKOUYA en 1956 (Juillet-Août)
(francs C.F.A.)

PRODUITS	UNITE	PRIX	PRODUITS	UNITE	PRIX	PRODUITS	UNITE	PRIX
I-ELEVAGE et CHASSE			III-PROD.IMPORTES			Savonnette.....	Pain	30
			a) ALIMENTAIRES			Eau de cologne...	Bouteil.	90
Poulet.....	Unité	250	Vin rouge.....	Litre	80			
Canard.....	"	175	Bière.....	Bouteil.	75	d) EQUIPEMENT DIV.		
Porc.....	"	3.000	Riz.....	Kg.	50	Matchette.....	Unité	100
Cabri.....	"	600	Sel.....	Sac 18kg	350	Vélo.....	"	9.500
Gigot d'antilope...	"	400	Sardines.....	boîte	33	Cuvette émail.GM	"	500
Epaule d'antilope..	"	220	Corned beef...	"	100	moy.modèle	"	350
Kiboukou.....	"	300	Poisson salé..	morceau	20	petit "	"	190
Pintade.....	"	200				Lampe tempête...	"	350
			b) VESTIMENTAIRES			Cuiller.....	"	15
II-PRODUITS LOCAUX			Casque.....	Unité	575	Fourchette.....	"	15
			Chapeau.....	"	350	Assiette en alum.	"	60
Bracelet.....	"	40	Pagne.....	"	400	Assiette en faïences	"	75
Houe.....	"	650	Pièce de pagne	"	900	Seau.....	"	275
Hache.....	"	150	Mouchoir de tête	"	125	Verre.....	"	40
Pipe.....	"	60	Chemise homme	"	450	Peigne.....	"	30
Lance.....	"	55	Pantalon homme	"	715	Machine à coudre	"	13.450
Chaise.....	"	425	Ceinture.....	"	110	Fusil de traite	"	5.900
Table.....	"	1.200	Chaussur.tenis	paire	350	Torche.....	"	250
Armoire.....	"	1.900	" en cuir	"	1.200	Briquet.....	"	75
Lit.....	"	1.150	Pataugas.....	"	1.200	Pierres à briquet	les 10	5
Valise.....	"	500	Lunettes.....	"	165	Lames de rasoir	les 2	5
Moutête....grande..	"	100	Robe fillette	Unité	150			
moyenne	"	60	Culotte garçon	"	180	Canif.....	Unité	90
petite	"	30	Couverture....	"	365	Glace.....	"	150
Pagne en raphia....	"	250	Boucles d'oreil	paire	100	IV- DIVERS		
Marmite de ZANAGA..	"	125						
Parpaings.....	"	4	c) ENTRETIEN					
Pierres.....	m3	400	Pétrole.....	Litre	25	Aspro.....	2 comp.	5
Termitières.....	m3	25	Allumettes...	Boîte	5	Peniciline.....	1 tube	250
Tuiles de bambou...	Paq.de 50	75	Savon.....	morceau	20	Tâche d'un maçon (case)		8.200
						Transport DJAMBALA		100
						" B/VILLE		1.000

TABLEAU A - REPARTITION PAR TAILLE ET TERRE DES MENAGES DU PLATEAU ET DES MENAGES DE L'ECHANTILLON

TAILLE	Terre ABILA	Terre AKOLO	Terre ENKOU	Terre ILLAKOUYA	Terre KOUMA	Terre LAGUE	Terre LEKAN	Terre ONGA-LI	Terre SOUO	Terre TSEKAM-PIKA	ENSEM-BLE
ENSEMBLE DES MENAGES DU PLATEAU											
1	69	40	44	28	12	39	46	28	42	15	361
2	79	37	33	32	24	70	49	15	25	30	394
3	76	47	31	42	37	75	75	12	37	41	473
4	67	40	33	40	33	60	43	14	29	34	433
5	48	20	15	33	14	63	59	7	13	40	312
6	28	19	11	22	19	53	37	10	12	30	241
7	22	13	8	21	5	35	28	4	7	20	163
8	9	6	4	8	6	20	26	4	6	15	104
9	12	2	4	7	5	26	7	3	1	11	78
10	8	3	5	5	2	12	6	2	4	9	56
11	6	2	3	5	2	7	8	-	1	6	40
12 et +	10	7	2	2	4	5	12	2	4	7	55
ENSEMBLE	434	236	193	245	163	465	438	97	181	258	2.710
MENAGES DE L'ECHANTILLON											
1	8	4	3	3	-	4	5	4	5	-	36
2	6	4	3	3	2	8	5	2	3	4	40
3	9	5	4	3	4	7	7	-	4	3	46
4	6	4	2	6	3	5	8	1	3	5	43
5	5	4	1	4	2	5	7	-	1	3	32
6	2	1	2	3	1	6	3	1	1	4	24
7	4	1	1	6	2	7	9	-	-	3	33
8	1	2	1	-	1	5	5	2	-	3	20
9	3	1	-	1	-	7	1	1	-	2	16
10	2	1	2	2	1	1	-	-	-	2	11
11	2	-	1	1	-	2	1	-	-	1	8
12 et +	1	1	-	1	1	2	2	-	-	3	11
ENSEMBLE	49	28	20	33	17	59	53	11	17	33	320

TABLEAU B-1 - MENAGES CLASSES D'APRES LA TAILLE LORS DE L'ENQUETE

TAILLE FIXEE par SONDAGE	NOMBRE de MENAGES TIRE AU SORT	TAILLE LORS DE L'ENQUETE																
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	19
1	36	30	5			1												
2	40	1	30	7	1				1									
3	46		5	33	9			1										
4	43		2	3	35	2	1											
5	32			3	3	22	4											
6	24				3	2	15	3			1							
7	33			2	1	1	5	15	4	2	1	1	1					
8	20					2	1	4	11	2								
9	16				1			1	4	7	1	1	1					
10	11							1	1	2	6	1						
11	8							1	1	3	1		2					
12	5							1				1	2	1				
13	2											1	1					
14	1								1									
15	1															1		
16	1														1			
19	1														1			
ENSEMBLE	320	31	40	48	53	30	26	27	22	17	10	5	7	1	2	1	-	-

TABLEAU B-2 - DIFFERENCE, EN NOMBRE DE PERSONNES, ENTRE LES MENAGES DE 1955, CEUX FIXES PAR LE SONDAGE ET CEUX EFFECTIVEMENT RECENSES EN 1956

TAILLE FIXEE par SONDAGE	DIFFERENCE ENTRE 1955 et LE SONDAGE		DIFFERENCE ENTRE 1956 et LE SONDAGE		DIFFERENCE ENTRE 1956 et 1955			
					P. ACTIVES		P. INACTIVES	
	en +	en -	en +	en -	en +	en -	en +	en -
1	9	-	9	-	1	1	1	1
2	2	-	14	-	-	-	12	-
3	4	-	10	-	-	1	7	-
4	-	5	-	3	2	-	2	2
5	-	-	-	5	-	-	-	5
6	-	4	-	1	-	1	6	2
7	7	-	2	-	1	2	4	8
8	-	9	-	10	-	1	1	1
9	-	4	-	5	1	-	2	4
10	-	4	-	6	-	1	2	3
11 et +	-	29	-	32	-	-	1	4
ENSEMBLE	22	55	35	62	5	7	38	30
	-33		-27		-2		+8	

FREQUENCE DES MENAGES
DU PLATEAU SELON LA TAILLE

FREQUENCE DES MENAGES
DE L'ECHANTILLON SELON LA TAILLE

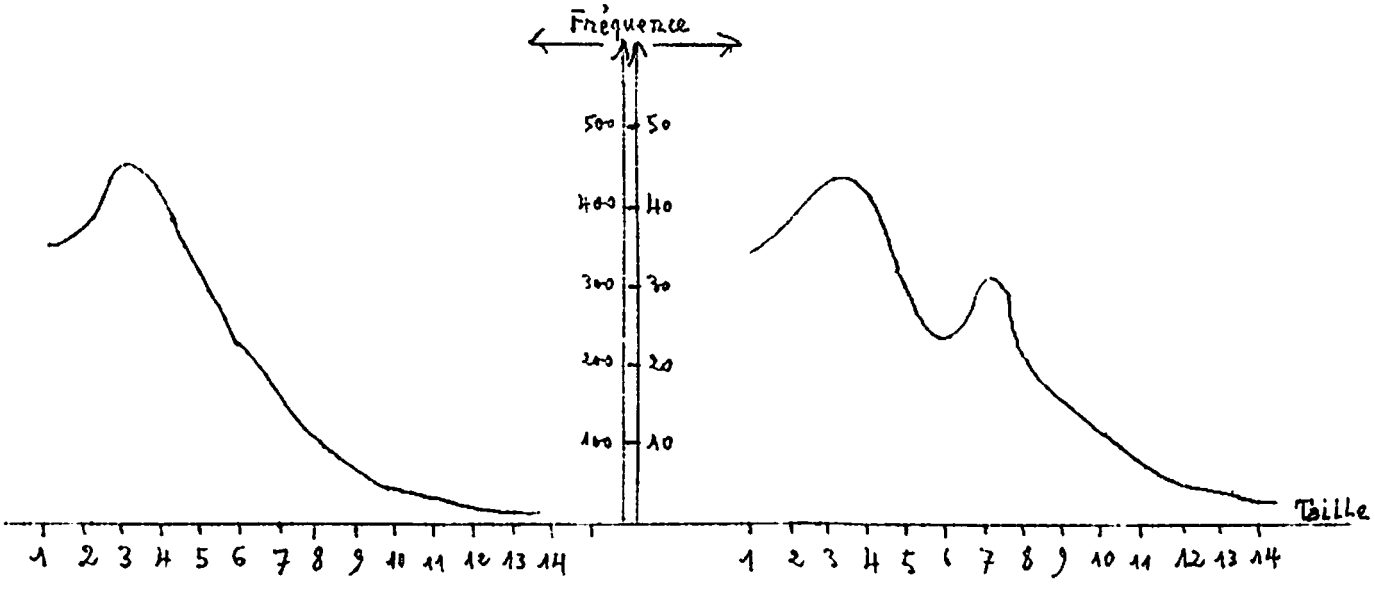

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE
SUR L'ECHANTILLON:

QUOTIENT REGRESSION

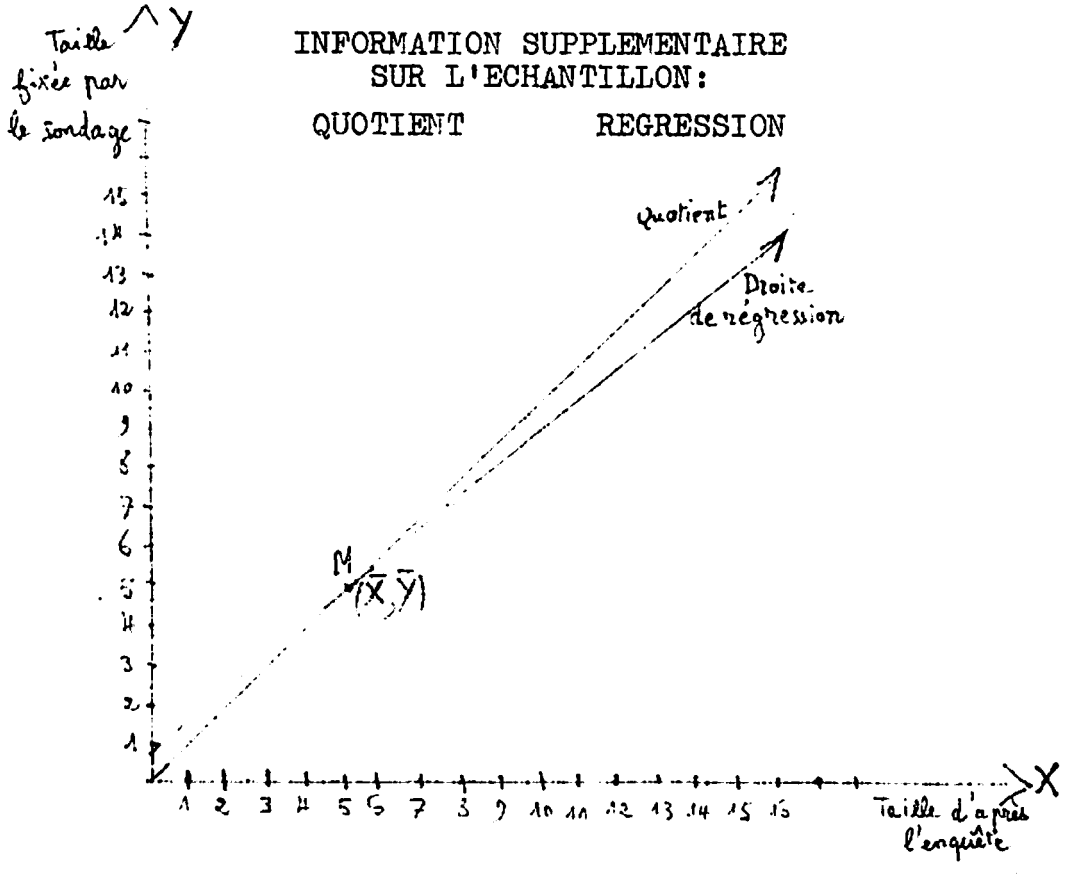

II - R E S U L T A T S -

LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION KOUKOUYA

L'examen des flux monétaires affectant le budget des ménages, le capital mobilier et immobilier, l'habitat, l'aspect démographique de la population étudiée, l'état de scolarisation des jeunes générations, la psychologie des KOUKOUYAS dans le domaine de la dépense, les formes de l'auto-consommation vivrière des cultivateurs, tels sont les points que nous passerons successivement en revue dans ce chapitre (1).

II-1 - L'ENQUETE SUR LES BUDGETS

II-1-1 - Ses lacunes - Nous avons déjà examiné au chapitre II les inconvénients d'une enquête par interview qui fait appel à une mémoire concernant des faits déjà anciens. Retenons que ce genre d'investigation ne doit plus s'utiliser à l'avenir, il sera remplacé dans les enquêtes ultérieures par des relevés journaliers objectifs sur des carnets de ménage et de rationnaires appropriés. Nous présenterons cependant les résultats des budgets avec les réserves suivantes. Dans la partie REVENUS, seuls le revenu du tabac, le revenu salarial et la dot offrent quelque garantie, - le revenu du tabac, en raison du recoupement apporté par les listes de production des planteurs en 1955, listes fournies pour chaque village, le revenu salarial en raison de son caractère périodique et des facilités à le suivre dans le temps, la dot en raison de son importance socio-économique pour chaque ménage du plateau. En ce qui concerne le revenu dotal un bon moyen de recoupement a été fourni par sa comparaison avec la dépense dotale, on a trouvé dans l'ensemble des chiffres très voisins,ce qui confirme la valeur du résultat. Dans la partie DEPENSES, seuls l'habillement, l'équipement ménager, la dot et l'impôt seraient valables;les autres dépenses sont entachées d'erreurs trop importantes pour qu'on puisse faire état.

II-1-2 - Ses résultats - Ils concernent les ménages présents en 1955. Devant le nombre important de postes incertains en raison de l'imprécision de l'enquête, il sera fait abstraction de tout commentaire sur l'étude des budgets.

(1) Nous présenterons les résultats en tenant compte des stratesI (ménages de 6 personnes et moins), II (ménages de 7 personnes et plus) et de l'ensemble.

On signalera seulement que la dépense annuelle d'habillement par ménage est de l'ordre de 2.000 francs, que la dépense annuelle en équipement ménager représente près de 40% de la précédente (740 francs), que l'impôt s'élève à 1.220 francs, que le montant de la dot est de 1.290 francs recoupé par un revenu dotal du même ordre. Le revenu du tabac est vraisemblablement sous-estimé pour les raisons énoncées au chapitre II: en effet ce revenu appliqué aux 2.710 ménages de champ de l'enquête est de l'ordre de 9.650.000 de francs, alors que les ventes réelles ont donné 11.550.000 francs soit près de 20% d'écart; les salaires versés sont de l'ordre de 1.000 francs par ménage.

Remarque: Les résultats concernant la dot tiennent compte des valeurs nominales pratiquées par les KOUKOUYAS et non des prix réels effectivement relevés sur le plateau. La valeur réelle de la dot s'obtient en retranchant la surestimation des couvertures (comptées 500 francs l'unité, alors que leur prix moyen réel est de 350 francs).

II-2 - L'ENQUETE SUR LE CAPITAL MOBILIER ET IMMOBILIER

L'expression "capital mobilier et immobilier" couvrira, selon notre l'hypothèse, le bétail, le mobilier local, les biens de consommation durables importés, les constructions d'habitation: nous ne tiendrons pas compte des biens de consommation durables locaux autres que le mobilier (ils sont d'ailleurs assez peu importants en valeur (1) ni des terres appartenant aux ménages).

II-2-1 - Bétail - Le tableau C nous indique qu'il y a, sur le plateau KOUKOUYA, 3 poulets par ménage, 4 canards pour 10 ménages, 1 cabri par ménage, 2 porcs pour 10 ménages. Si les femmes et les hommes se partagent les poulets, par contre le reste du bétail appartient principalement aux hommes.

II-2-2 - Mobilier local - Le tableau D donne: 1 chaise par ménage, 4 tables pour 10 ménages, près d'une valise (ou cantine) par ménage, 5 chaises-longues et 5 lits(2) pour 10 ménages. Les ménages de la Strate II possèdent près du double de mobilier que les ménages de la strate I.

(1) Houes, bijoux, pagnes locaux, marmites de ZANAGA, paniers, lits en bambou, etc...
(2) Il s'agit de lits avec sommiers

II-2-3 - Biens de consommation durables importés

Ces biens sont repris dans le tableau E qui permet d'estimer l'importance de la possession de chaque ménage en produits durables d'importation: on trouve 3 matchettes pour 2 ménages, 2 lampes-tempête pour 3 ménages, 6 petites cuvettes(1), 5 moyennes (2) et 2 grandes (3) pour 10 ménages, 14 casques pour 10 ménages, 2 chapeaux pour 10 ménages, 26 chaussures de tennis, 26 chaussures en cuir pour 100 ménages, 2 phonos pour l'ensemble des 320 ménages, 446 pagnes, 60 pièces de pagne, 284 couvertures pour 100 ménages, 14 fusils, 2 machines à coudre, 31 bicyclettes pour 100 ménages également. Les biens de consommation durables importés appartiennent dans l'ensemble aux hommes (matchettes: 12 pour 10 hommes, lampes-tempête: 6 pour 10 hommes, cuvettes: 7 pour 10 hommes, casques: 1 pour 10 hommes, chapeaux: 2 pour 10 hommes, chaussures de tennis: 2 pour 10 hommes, chaussures en cuir: 2 pour 10 hommes, couvertures: 5 pour 2 hommes, fusils de traite: 1 pour 10 hommes,bicyclettes:3 pour 10 hommes). Les femmes possèdent en propre les pagnes, les pièces de pagnes(4), qu'elles partagent d'ailleurs avec les hommes, étant donné le rôle de ces biens lors du règlement de la dot: pagnes: 16 pour 10 hommes, 11 pour 10 femmes; pièces de pagne: 2 pour 10 hommes, 2 pour 10 femmes. Les couvertures appartiennent en grande majorité aux hommes: 24 pour 10 hommes. Les enfants (filles) disposent de 3 pagnes (ou camisoles) pour 10.

L'examen pour strate permet de comparer leur richesse respective: il y a le double de couvertures par ménage dans la strate II que dans la strate I (4,5 contre 2,2), le double de pagnes (6,8 contre 3,5), le triple de casques, de chapeaux, de fusils, plus du double de bicyclettes etc...

II-2-4 - Estimation du capital mobilier et immobilier

On peut estimer, pour les 320 ménages de l'enquête, la valeur du capital mobilier et immobilier, en appliquant les prix moyens relevés sur le plateau (annexe IV de la page: du chapitre II): on supposera que les biens retenus sont évalués à leur prix de vente, ce qui surestimera légèrement la valeur réelle du capital défini précédemment.

a) Bétail :	STRATE I	STRATE II	ENSEMBLE
	320	314	634
b) Mobilier:	STRATE I	STRATE II	ENSEMBLE
	417	313	730
c) Biens importés	STRATE I	STRATE II	ENSEMBLE
	1.502	1.296	2.798
dont pagnes, pièces,couvertures	583	491	1.074
Bicyclettes	494	447	941
d) Habitations	STRATE I	STRATE II	ENSEMBLE
	3.895	3.100	6.995

(chiffres en milliers de frs C.F.A.)

(1) : diamètre de 30 cm.
(2) : diamètre de 45 cm.
(3) : diamètre de 60 cm.
(4) : une pièce de pagne comprend l'équivalent de 3 pagnes (2 pagnes + 1 camisole)

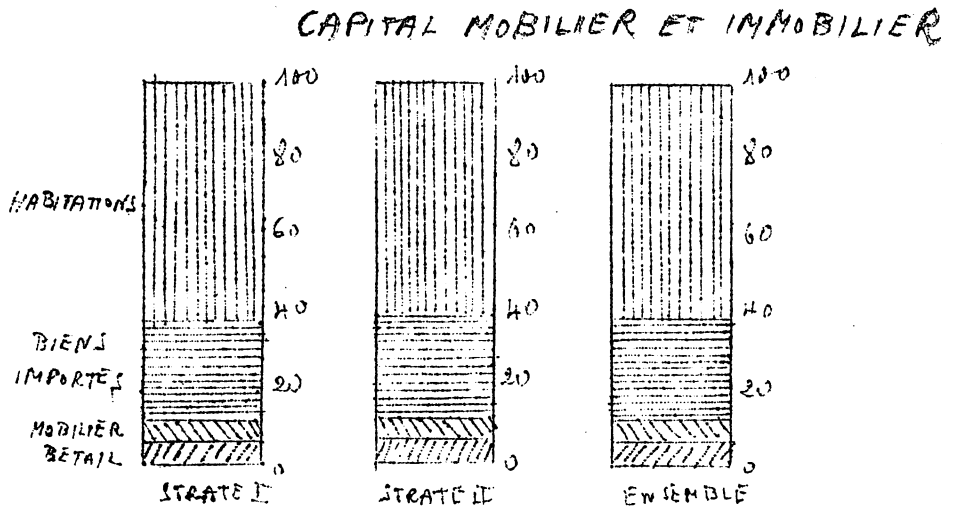
CAPITAL MOBILIER ET IMMOBILIER
HABITATIONS
BIENS IMPORTÉS
MOBILIER BÉTAIL
100
80
60
40
20
0
STRATE I
STRATE II
ENSEMBLE

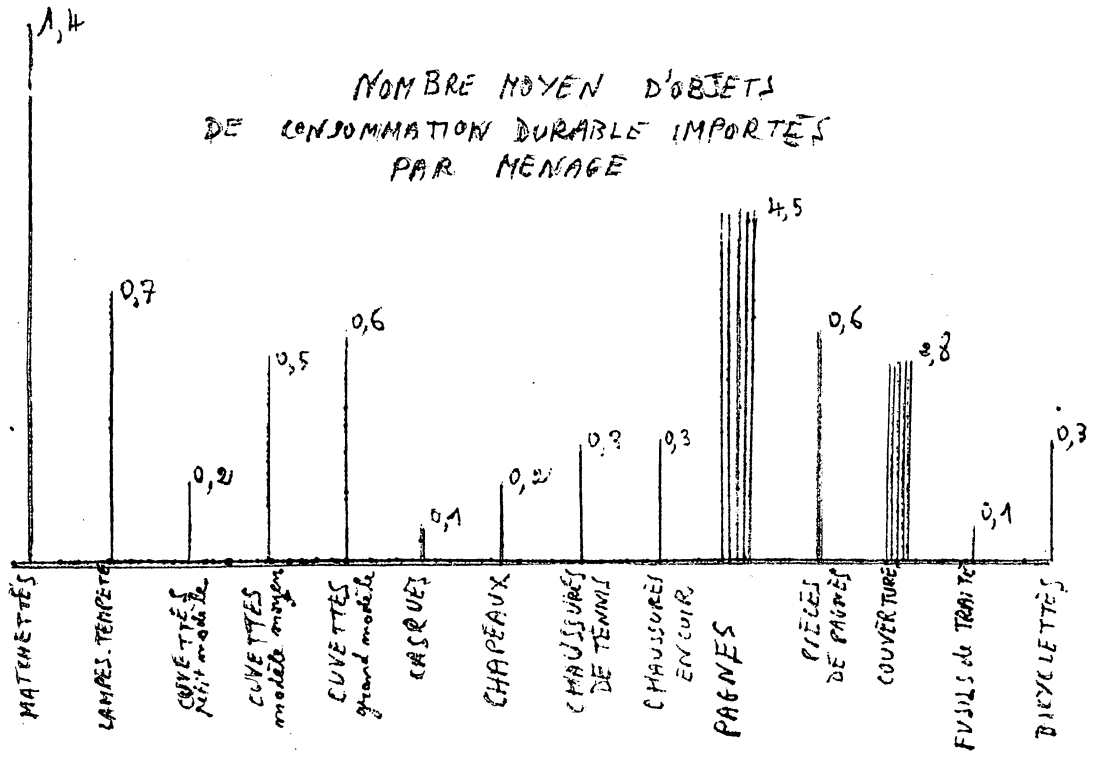
NOMBRE MOYEN D'OBJETS
DE CONSOMMATION DURABLE IMPORTÉS
PAR MÉNAGE
1,4
0,7
0,21
0,5
0,6
0,1
0,21
0,3
0,3
4,5
0,6
3,8
0,1
0,3
MATELASSÉS
LAMPES TEMPÊTE
CUVETTES petit modèle
CUVETTES modèle moyen
CUVETTES grand modèle
CASQUES
CHAPEAUX
CHAUSSURES DE TENNIS
CHAUSSURES EN CUIR
PAGNES
PIÈCES DE PAGNES
COUVERTURES
FUSILS de TRAITE
BICYCLETTES

Pour déterminer la valeur des habitations on a retenu la tâche moyenne d'un maçon (8.200 francs). Dans le paragraphe suivant on verra que les habitations des ménages de la strate I sont au nombre de 475, celles des ménages de la strate II au nombre de 378: les habitations sont supposées appartenir toutes aux ménages.

D'où le capital en valeur des ménages de l'échantillon (milliers de francs C.F.A.)

	STRATE I	STRATE II	ENSEMBLE
	6.134	5.023	11.157
soit par ménage	27.000 francs	55.000 francs	35.000 francs

Pour l'ensemble des ménages du plateau (2.710 ménages au recensement de 1955) on trouve donc: 95 millions de capital en biens mobiliers et immobiliers, soit comparé au revenu annuel monétaire brut (voir première partie, chapitre III) estimé à 20 millions près de 400% de ce revenu.

II-3 - L'HABITAT -

Dans cette partie de l'étude, il est présenté un tableau sur l'occupation des cases et un tableau sur le cubage d'air des cases des chefs de ménage (tableaux F-a, F-b).

II-3-1 - Degré d'occupation des cases - On peut tirer du tableau F-a les résultats suivants: dans la strate I, 55% des cases sont habitées par une seule personne (26% par un homme seul, 27% par une femme seule, 2% par un enfant seul); 33% des cases sont habitées par deux personnes (9% par un homme et une femme, 6% par un homme et un enfant, 18% par une femme et un enfant); 8% des cases sont habitées par trois personnes (2% par une femme, un homme et un enfant, 2% par un homme et deux enfants, 4% par une femme et deux enfants); 2,5% des cases sont habitées par quatre personnes; 1% des cases sont habitées par 5 personnes.

- dans la Strate II, 34% des cases sont habitées par une seule personne (8% par un homme seul, 24% par une femme seule, 2% par un enfant seul); 36% des cases sont habitées par deux personnes (5% par un homme et une femme, 5% par un homme et un enfant, 22% par une femme et un enfant); 19% des cases sont habitées par trois personnes (2% par un homme, une femme et un enfant, 5% par un homme et deux enfants, 10% par une femme et deux enfants); 8% des cases sont habitées par 4 personnes.

- pour l'ensemble des ménages, 46% des cases sont habitées par une seule personne (homme seul: 18%, femme seule: 26%, enfant seul: 2%); 34% des cases sont habitées par deux personnes (un homme et une femme: 7%, un homme et un enfant: 5%, une femme et un enfant: 20%); 13% des cases sont habitées par trois personnes (un homme, une femme, un enfant: 2%, un homme et deux enfants: 3%, une femme et 2 enfants: 7%); 5% des cases sont habitées par quatre personnes; 1,5% des cases sont habitées par cinq personnes et 0,2% par six personnes.

Le nombre moyen d'habitants par case est de 2 environ(1,83); dans la Strate I il est de : 1,67; dans la Strate II il est de : 2,02. Donc l'influence des Strates sur ce nombre est faible. Le degré d'occupation des cases dépend peu de la taille des ménages. Il convient de remarquer que 80% des cases sont habitées par une ou deux personnes: le degré d'occupation est donc assez faible.

III-3-2 - Cubage d'air des cases des chefs de ménage - La mesure du cubage d'air des chefs de ménage a été effectuée en suivant un taux de sondage (à partir du sondage systématique des ménages) de 1/50 pour les ménages de 6 personnes et moins et 1/25 pour les ménages de 7 personnes et plus(1): 47 cases pour 228 ménages, 17 cases pour 92 ménages.

Indiquons à titre d'exemple comment s'est effectuée la mesure du cubage d'air des cases dont les types constatés sont représentés sur les schémas qui suivent:

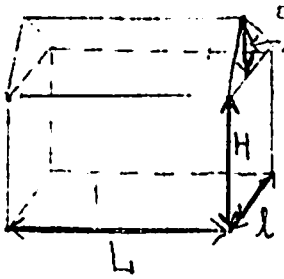

a) Premier exemple choisi :

case du chef de ménage 020.169: la longueur du toit est égale à celle de la case. On a :

$$V = L \times l \left[H + \tfrac{1}{2} h \right]$$, L: longueur de la case, l longueur de la case, H hauteur de la case, h hauteur du pignon. Exemple numérique: L= 5m,5, e= 2m,9, H= 1m,5 h=1m D'où: $V = 31,9 \# 32$ m3.

b) Deuxième exemple choisi: case du chef de ménage 040.363: la longueur de la case est supérieure à celle du toit. On a : $V = L \times l \left[H + \tfrac{1}{2} h \right] - \frac{h l}{6} [L - d]$

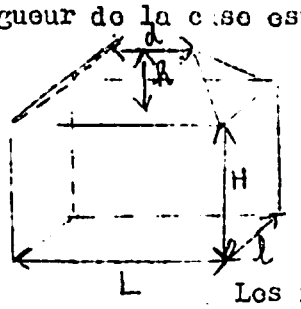

avec d distance du toit.

Exemple numérique: L=5m, l= 3m,5 H= 2m

h= 1m,5, d= 3m. D'où :

$V \# 46$m3.

Les résultats constatés sont les suivants:

a) en ce qui concerne les cases des chefs de ménage, le cubage d'air moyen par cas est de 42m3, 7; par habitant, il s'élève à : 22m3.

b) toujours en ce qui concerne les cases des chefs de ménage, le cubage d'air des cases est une fonction croissante du nombre d'occupants (39m3 pour une personne, 60m3 pour 5 personnes); le cubage d'air par habitant est une fonction décroissante du nombre d'occupants (39m3 pour les cases d'une personne, 12m3 pour les cases de 5 personnes).

II-4 - ELEMENTS DE DEMOGRAPHIE -

Nous examinerons la polygamie masculine, la nuptialité, la fécondité des femmes, la natalité et la mortalité KOUKOUYA, la taille des ménages, l'activité socio-professionnelle de la population de l'échantillon.

(1) Il s'agit de l'ensemble des ménages du plateau.

II-4-1 - Polygamie masculine(1) - Le tableau G-a nous indique qu'il y a près de deux femmes mariées à un seul homme. Le taux de polygamie croit selon la taille du ménage variant de 1,00 (ménages d'1 personne) à 4,06 (ménages de 11 personnes et plus). Cette polygamie relativement élevée explique, en partie, le définit masculin constaté sur le plateau KOUKOUYA (voir l'annexe I du chapitre premier).

II-4-2 - Nuptialité - Le tableau G-b nous donne une idée de la "mobilité conjugale des femmes", phénomène démographique échelonné dans le temps: il s'agit du nombre de mariages contractés par des femmes ayant été au moins mariées une fois dans leur vie. Ce phénomène est dû, comme dans tous les pays, au remariage après veuvage, divorce et, spécialement en milieu africain, héritage. Le nombre moyen de mariages par femme mariée est assez élevée (1,52): il croît avec l'âge de la femme passant de 1 à 2 (femmes de 50 ans et plus). On constate que sur 100 femmes de 30 ans, 50 ont déjà eu deux maris.

Les résultats que nous venons d'établir indiquent que la structure familiale des KOUKOUYAS est assez lâche, en raison des séparations nombreuses existant entre femmes et maris: le système actuel de la dot favorise cette dissociation à l'échelon du ménage, cette instabilité familiale demeurant d'ailleurs sans répercussion directe sur la fécondité, comme nous le verrons plus loin.

L'examen de l'âge de la femme à son premier mariage donne les résultats suivants :

Age (ans)	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Nombre de femmes	13	27	192	163	119	37	22	1	4
%	7%		82%			11%			

A 11 ans, 7% des filles sont déjà mariées. A 14 ans, 89% des filles sont mariées. Ces mariages précoces se font après le versement par le mari de la partie de la dot appelé matiri (voir chapitre I: Structure sociale des KOUKOUYAS).

(1) Il s'agit de la polygamie des chefs de ménage.

II-4-3 - Fécondité des femmes - On déterminera en premier lieu les taux de fécondité par âge obtenus en répartissant les naissances selon l'âge des mères (1). Le tableau G-c nous donne un taux de fécondité totale de 920 qui multiplie par 5 en raison des groupes quinquennaux de l'âge des femmes devient 4,6. Le taux de reproduction brut sera pris égal à la moitié du précédent: 2,3 (rapport des naissances de filles au total des naissances estimé, en première approximation, à 0,5). On peut donc conclure que sur le plateau KOUKOUYA une femme met au monde pendant sa période de fécondité 2 à 2,5 filles, en supposant toutefois que la mortalité est nulle avant 50 ans.

On peut également évaluer le taux brut de reproduction à partir du tableau indiquant le nombre d'enfants nés-vivants pour chacune des femmes de l'échantillon classées par groupe d'âge. Il semble, d'après le tableau H-d qu'il n'y ait pas de tendance à l'augmentation du nombre moyen de naissances à partir de 45 ans. En choisissant 50 ans comme fin de la période de fécondité, les 67 femmes dépassant cet âge ont donné naissance à : 2,1 filles par femme en moyenne.

Le taux brut de reproduction se situe donc aux alentours de 2.

Nota - Insistons sur le caractère approché des résultats donnés en raison du nombre assez faible d'observations relevées (504 femmes, 67 naissances vivantes en une année) et sur le fait que le taux brut de reproduction est assez artificiel.

II-4-4 - Natalité et mortalité - Si on rapporte ce nombre de 67 à la population de l'échantillon : 1.586, on trouve un taux élevé de 42 ‰.

En ce qui concerne la mortalité, un dépouillement sur les monographies donne les résultats suivants:

	-1 an	1-4ans	5-9 ans	10-19ans	20-29ans	30-39 ans	40-49ans	50ans et +
Sexe masculin	22	3	9	6	6	13	13	47
Sexe féminin	20	14	11	8	7	15	22	61
TOTAL	42	17	20	14	13	28	35	108

Soit au total 277 décès en deux ans.

Ce résultat est naturellement sous-estimé. On peut évaluer en effet le taux de mortalité infantile à partir des résultats du sondage: on trouve 13 décès de moins de 1 an survenus au cours des 12 derniers mois(2), soit 19,4% des naissances vivantes: si on ramène à la population totale, on trouve 97 décès (13 x 7,45), 7,45 étant l'inverse du taux de sondage sur l'ensemble des habitants, soit pour deux années: 194 décès.

(1) On a admis que 50 ans marquait le terme de la période de fécondité féminine.

(2) Le taux de mortalité infantile a été calculé en faisant le rapport du nombre des décès de moins de 1 an survenus au cours des 12 derniers mois avant l'enquête au nombre de naissances des 12 derniers mois.-

Polygamie féminine

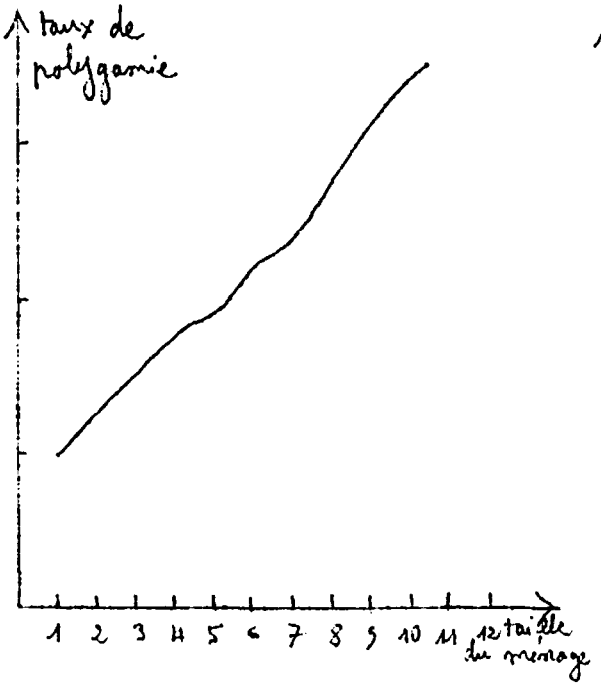

Mobilité conjugale féminine

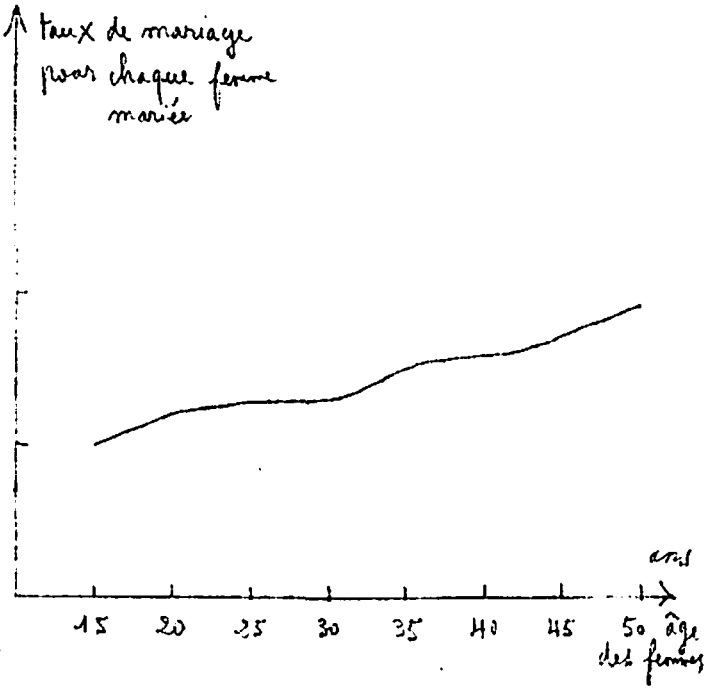

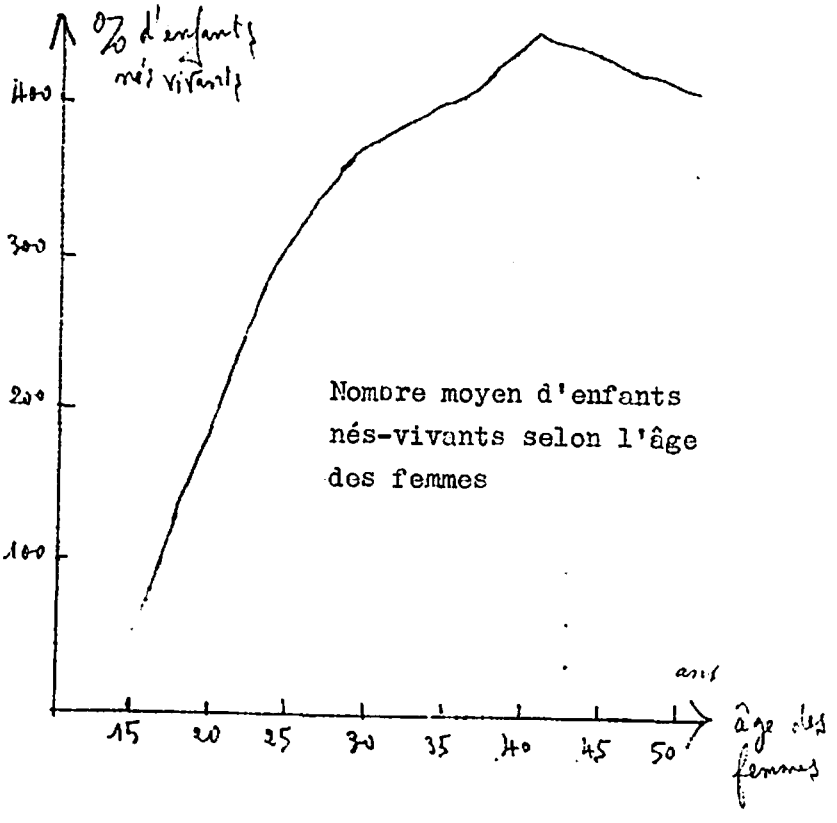

Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge des femmes

Il faut donc rajouter 152 décès aux 277 trouvés ce qui donne déjà: 429 décès. Les décès de 1 à 5 ans ont également été sous-estimés dans une proportion malheureusement inconnue. D'autre part il semble que dans les résultats constatés sur les monographies, il y ait eu systématiquement attribution des décès aux 50 ans et plus.

II-4-5 - Ménages de l'échantillon - Les tableaux G-e, G-f, G-g nous donnent la répartition des ménages de l'échantillon. On remarque d'abord les variations entre les ménages de 1955, ceux de l'enquête et ceux prévus par le plan de sondage lors du tirage de l'échantillon: les différences selon la taille (tableau G-e) sont faibles que l'on considère les personnes actives (susceptibles d'apporter un revenu au ménage) et les personnes inactives. On a, par strate :

	1955			ENQUETE (AOUT 1956)			PLAN DE SONDAGE
	Actifs	Inactifs	TOTAL	Actifs	Inactifs	TOTAL	TOTAL
STRATE I (228 ménages)	503	273	776	501	272	773	730
STRATE II (92 ménages)	362	442	804	362	451	813	883
ENSEMBLE (320 ménages)	865	715	1.580	863	723	1586	1.613

Les différences entre les résultats de l'enquête et ceux du plan de sondage sont de l'ordre de : Strate I: 5,6%; Strate II: 7,9% ENSEMBLE: 1,7%

La répartition dans chaque Strate, des ménages par sexe et grands groupes d'âge donne en pourcentage du nombre de recensés.

	Nombre de personnes recensées	Sexe masculin			Sexe féminin		
		-15 ans	15 ans et+	TOTAL	-15ans	15ans et+	TOTAL
STRATE I	100	15,7	29,2	44,9	14,9	40,2	55,1
STRATE II	100	27,0	15,7	42,7	22,3	35,0	57,3
ENSEMBLE	100	21,5	22,3	43,8	18,7	37,5	56,2
MONOGRAPHIES résultats d'ensemble (chapitre I)	100	19,6	23,2	42,8	17,3	39,9	57,2

Les moins de 15 ans représentent 40,2% de l'ensemble des habitants sur l'échantillon.

Nous avons vu (TECHNIQUE D'ENQUETE II-3)que le nombre moyen de personnes par ménages est de : 3,4 pour la strate I, 8,8 pour la strate II, 5,0 pour l'ensemble. Ces résultats indiquent que la taille moyenne des ménages est élevée: on trouve grosse-mode: 1 homme, 2 femmes, 1 garçon et une fille par ménage de l'ENSEMBLE) - 2 hommes, 3 femmes, 1 garçon, 1 fille pour 2 ménages de la strate I - 4 hommes, 8 femmes, 4 garçons, 3 filles pour 2 ménages de la Strate II.

II-4-6 - Activité professionnelle de la population de l'échantillon - Elle est donnée par le tableau G-g dont nous résumons les résultats par strate en pourcentage du total.

	POPULATION ACTIVE					POPULATION SANS EMPLOI				
	PLANTEURS		SALARIES	COMMERCANTS	ARTISANS	-15 ans		15 ans et plus		TOTAL
	H	F				G	F	Invalides et Vieillards	Oisifs	
STRATE I	18,8	36,7	2,3	0,9	6,0	15,7	14,9	3,5	1,2	100,0
STRATE II	8,9	32,3	0,9	0,4	2,1	27,0	22,3	2,0	4,2	100,0
ENSEMBLE	13,7	34,5	1,6	0,6	4,0	21,5	18,7	2,7	2,7	100,0

Dans la strate I, il y a : 65% d'actifs dont 55,5% de planteurs contre 35% d'inemployés dont 30,6% de moins de 15 ans.

Dans la strate II, il y a : 44% d'actifs dont 41% de planteurs contre 56% d'inemployés dont 49% de moins de 15 ans.

Si l'on retient l'ensemble, on trouve : 54% d'actifs dont 48% de planteurs contre 46% d'inemployés dont 40% de moins de 15 ans.

Si on applique ces pourcentages à l'ensemble de la population du plateau (résultat de 1955) on obtient les estimations suivantes :

A)- Population active : 6.426 personnes

PLANTEURS			SALARIES	COMMERCANTS	ARTISANS	ENSEMBLE
Hommes	Femmes	TOTAL				
1.623	4.073	5.696	186	75	469	6.426

B) - Population inactive : 5.382

Moins de 15 ans			15 ans et plus		ENSEMBLE
Garçons	Filles	TOTAL	Invalides et vieillards	Oisifs	
2.539	2.203	4.742	320	320	5.382

III-5 - ENQUETE SCOLAIRE -

II-5-1 - La fréquentation scolaire - L'enquête a donné les résultats suivants :

	SEXE			AGE (années)										
	G	F	TOTAL	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
				ENFANTS D'AGE SCOLAIRE FREQUENTANT L'ECOLE										
STRATE I	33	16	49	-	3	9	14	5	4	5	1	4	3	1
STRATE II	80	23	103	3	15	14	16	13	12	10	7	4	5	4
ENSEMBLE	113	39	152	3	18	23	30	18	16	15	8	8	8	5
	ENFANTS D'AGE SCOLAIRE NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE													
STRATE I	11	5	16	7	1	-	-	-	2	1	2	3	-	-
STRATE II	22	12	34	1	3	3	1	7	1	6	4	8	-	-
ENSEMBLE	33	17	50	8	4	3	1	7	3	7	6	11	-	-

Il y a eu sous-estimation systématique des filles par les enquêteurs: cette erreur d'observation est en partie justifiée par le fait que les filles se marient très jeunes.-

II-5-2 - L'orientation post-scolaire - Il s'agit d'enfants ayant quitté l'école depuis moins de 5 ans et ayant appartenu ou appartenant encore aux ménages de l'échantillon.

	SEXE			AGE (années)							Présents au Plateau	Emigrés à Bville	Emigrés Dans la
	M	F	TOTAL	15	16	17	18	19	20	21et+			
STRATE I	21	1	22	3	3	6	4	3	1	2	14	8	1
STRATE II	37	-	37	6	10	8	8	2	1	2	34	2	-
ENSEMBLE.	58	1	59	9	13	14	12	5	2	4	48	10	1

Les professions choisies sont les suivantes:

	Planteurs	Manoeuvres	Artisans	Sans profession
STRATE I	5	2	2	12
STRATE II	7	2	4	25
ENSEMBLE	12	4	6	37

Il semble donc que l'émigration des jeunes soit assez faible et que le nombre de chômeurs (ou d'oisifs) soit au contraire élevé.

II-6 - ETUDE SOCIO-PSYCHOLOGIQUE SUR LA HIERARCHIE DES DEPENSES CHEZ LES KOUKOUYAS.

II-6-1 - Questionnaire utilisé - (voir ci-après) - Ce questionnaire distinguait 4 classes de revenu à dépenser en vue de l'achat d'un objet déterminé :

500 francs - 1.500 francs - 5.000 francs - 10.000 francs.

L'enquêteur devait inscrire le rang de chaque objet fixé par le choix des personnes interrogées. Les rangs médians étaient 3,5 pour le classement d'après les revenus de 500 et 1.500 francs, de 3 pour le classement d'après les revenus de 5.000 francs et 10.000 francs. Les personnes interrogées étaient représentées par les personnes actives(1) du sondage au 1/50ème et au 1/25ème.

II-6-2 - Résultats - On présentera les résultats de cette enquête, en distinguant entre les hommes et les femmes mariés avec enfants (y compris veufs ou divorcés avec enfants), mariés sans enfants, célibataires; et en classant les différents objets présentés au choix de l'enquêté suivant son rang moyen (somme des rangs/nombre de personnes) comparé au rang médian (3,5 ou 3). Le tableau I nous donne pour les 4 classes de dépenses possibles les résultats selon les rangs moyens.

(1) Hommes - Célibataires:4; Mariés sans enfants:8; Mariés avec enfants:51 TOT. 63

Femmes - Célibataires:6; Mariées sans enfants:20;Mariées avec enfant: 78 TOT.104

a) - Dépense de 500 francs - La hiérarchie des dépenses est la même pour les deux sexes : les gens sans enfants cependant placent les vêtements pour enfants après les pagnes, les cuvettes émaillées et les lampes-tempête; les personnes ayant des enfants placent les vêtements pour enfants au premier rang (avec une légère préférence des femmes pour les pagnes).

gens sans enfants : pagne - poisson salé - cuvette émaillée - lampe-tempête - vêtements pour enfants - chaise.

personnes avec enfants : pagne et vêtements pour enfants - poisson salé - cuvette - lampe-tempête - chaise.

On constate donc que l'habillement vient en tête, suivi de l'alimentation, des objets importés de consommation durable essentiels, du mobilier local.

b) - Dépense de 1.500 francs - La hiérarchie des dépenses est légèrement différente pour les deux sexes : les femmes placent la pièce de pagnes,avant les couvertures, les hommes faisant l'inverse en raison du rôle joué dans le réglement de la dot par les couvertures; les femmes ne font aucun cas des chaussures qu'elles ne portent pour ainsi pas sur le plateau. La distinction entre gens sans enfants et personnes ayant des enfants ne joue aucun rôle.

-hommes: couvertures - pièce de pagnes et antilope - chaussures - table - voyage à Brazzaville

-femmes : pièce de pagnes - couvertures et antilope - voyage à Brazzaville - table - chaussures.

Dans ce cas, on constate encore que l'habillement vient en tête (chaussures exceptées), suivi de l'alimentation, du mobilier; les transports à longue distance semblent ne pas intéresser la population KOUKOUYA.

c) Dépense de 5.000 francs - Il faut ici encore distinguer les choix par sexe

-hommes: fusil - couvertures et dot - pièces de pagne - lampe à pression.

-femmes: pièces de pagne et couvertures - fusil, lampe à pression et dot.

L'habillement vient toujours en tête chez les femmes pour lesquels les objets de consommation durables non essentiels comptent peu ainsi que la dot. Chez les hommes au contraire le fusil tient la première place dans la hiérarchie suivi de la dot (couvertures en espèces); la lampe à pression n'est pas, semble-t-il, considérée comme un bien d'utilité réelle.

d) Dépense à 10.000 francs -

-hommes: vélo et machine à coudre - case - dot - pièces de pagnes
-femmes: pièces de pagnes - vélo - machine à coudre et case - dot.

On assiste, dans ce cas, à une préférence marquée chez les hommes pour les biens durables importés signes extérieurs de richesse et d'utilité évidente; chez les femmes les pièces de pagne viennent toujours en tête. A noter la désaffection des deux sexes pour le logement (case).

HIERARCHIE DES DEPENSES

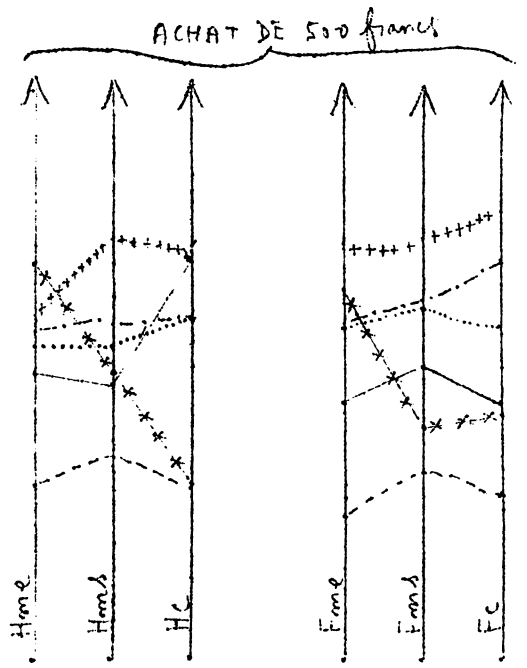

..... cuvette émaillée
——— lampe-tempête
+++++++ pagne
.—.—.— poisson salé
- - - - - chaise
×-×-×-× vêtements pour enfants

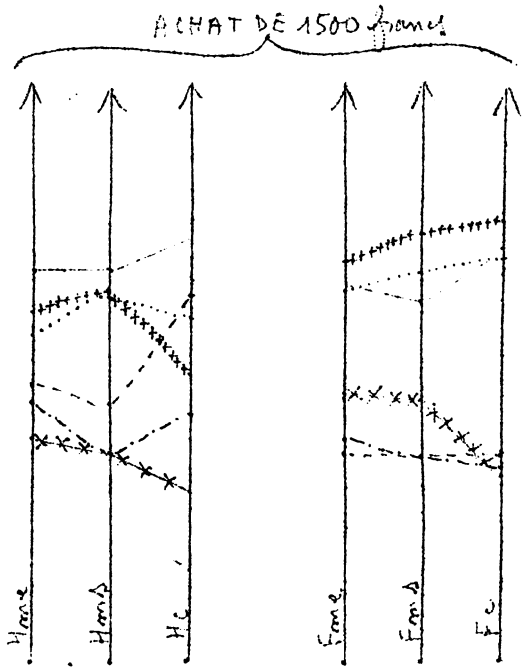

..... antilope
——— couvertures
+++++++ pièces de pagnes
.—.—.— table
- - - - - chaussures
×-×-×-× voyage : BRAZZAVILLE

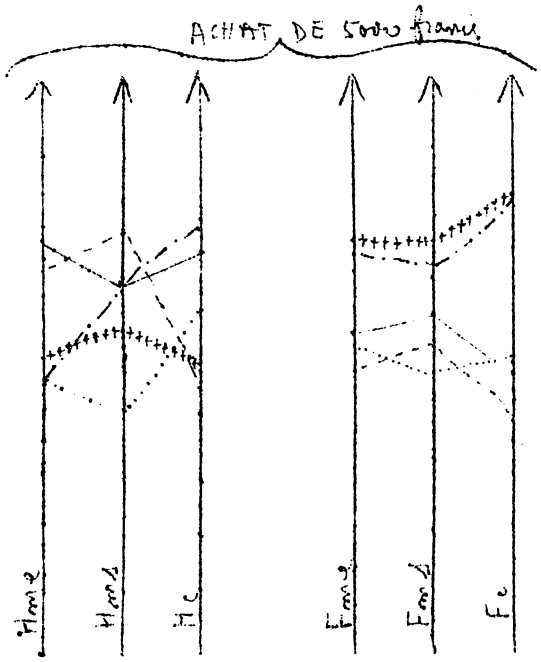

..... lampe à pression
——— fusil
+++++++ pièces de pagne
.—.—.— couvertures
- - - - - dot

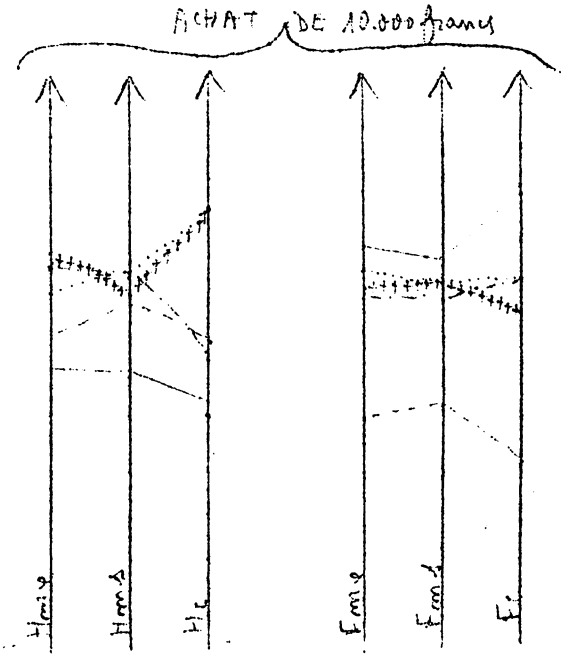

..... vélo
——— pièces de pagne
+++++++ machine à coudre
.—.—.— case
- - - - - dot

Hme : hommes mariés avec enfants
Fme : femmes mariées "
Hms : hommes mariés sans enfant
Fms : femmes mariées "
Hc : Hommes célibataires
Fc : femmes célibataires

STATISTIQUE GENERALE DE L'A.E.F.
MISSION DU PLATEAU KOUKOUYA

Terre:

Nom de l'enquêteur :

Village:

M O D E L E 6

ENQUETE SUR LA HIERARCHIE DES DEPENSES (PERSONNES ACTIVES SEULEMENT)

N° de ménage: N° d'ordre de la personne active interrogée: Sexe: Situation de famille:
Avec ou sans enfants :

Si, après le marché de tabac, on vous a remis pour le produit de votre vente: Dans quel ordre vous procureriez-vous les choses suivantes?

500 francs (1 cuvette émaillée de 60cm ( ) - 1 lampe-tempête ( ) - 1 pagne ( ) - 10 Kg.de poisson salé ( )
1 chaise ( ) - des vêtements pour enfants ( )

1.500 francs (1 grosse antilope ( ) - 4 couvertures ( ) - 1 pièce de pagnes ( ) - 1 table ( ) - 1 paire de ( ) chaussures
1 voyage à Brazzaville ( )

5.000 francs (1 lampe PETROMAX ( ) - 1 fusil ( ) - 4 pièces de pagne ( ) - 15 couvertures ( ) - le règlement de la ( ) dot

10.000 francs (1 vélo ( ) - 8 pièces de pagne ( ) - 1 machine à coudre ( ) - la construction d'une belle case ( )
le réglement de la dot ( )

II-7 - ETUDE QUALITATIVE DE L'AUTO-CONSOMMATION VIVRIERE -

Cette enquête, opérée sur le 1/50ème des ménages de la Strate I et le 1/25ème des ménages de la Strate II (64 ménages au total) a consisté dans l'interrogatoire journalier des rationnaires de chaque ménage(1) sur la fréquence hebdomadaire de leur consommation en différent produits vivriers.

Le tableau suivant nous donne les résultats de cette enquête sur les principaux produits de consommation courante, chaque rationnaire consomme en moyenne du manioc une fois par jour, des feuilles de manioc (enguise de légumes) 4 jours sur 7, des graines de courge 3 jours sur 7, les arachides 5 jours par quinzaine, des rats-palmistes un jour par semaine, de la viande de chasse 1 jour sur 10, des bananes 2 jours par semaine, des oranges(2) 5 jours par quinzaine, de la noix de cola 3 jours par quinzaine etc...Il faut noter l'insuffisance de la consommation en viande et en poisson.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENQUETE AUTO-CONSOMMATION

Produits	Nombre de rations dans la semaine	Fréquence hebdomadaire par rationnaire	Détermination des rationnaires
Chikouangue.....	1.492	6,9	Ont été interrogés dans les ménages de l'échantillon auto-consommation: 73 hommes 124 femmes, 19 enfants habituellement présents, 1 homme visiteur présent durant toute la semaine; 1 homme résident habituel présent seulement 4 jours sur 7, au total 217,6 rationnaires.
Ignames.....	528	2,4	
Bananes à cuire.....	226	1,0	
Arachides.....	534	2,5	
Noix de palme.....	86	0,4	
Huile de palme.....	297	1,4	
Feuilles de manioc..	829	3,8	
Olou.....	502	2,3	
Graines de courge...	678	3,1	
Asperges.....	187	0,9	
Viande de chasse....	146	0,7	
Porc.....	41	0,2	
Rats palmistes.....	194	0,9	
Poulet.....	44	0,2	
Cabri.....	16	0,07	
Canard.....	11	0,05	
Poisson.....	13	0,06	
Bananes.....	376	1,7	
Oranges.....	519	2,4	
Ananas.....	188	0,9	
Noix de kola.....	278	1,3	
Canne à sucre.....	124	0,6	

(1) Les enfants trop jeunes n'ont pas été retenus pour l'interrogatoire.

(2) La période de l'enquête coïncidait avec la saison des agrumes(Juin-Août)

TABLEAU - C - POSSESSION DE BETAIL -

STRATES	NOMBRE TOTAL DE...	BETAIL							
		Poulets		Canards		Cabris		Porcs	
			Nbre moyen		Nbre moyen		Nbre moyen		Nomb.moyen
	MENAGES								
I	228	546	(2,4)	83	(0,4)	176	(0,8)	21	(0,1)
II	92	378	(4,1)	50	(0,5)	151	(1,6)	40	(0,4)
ENSEMBLE	320	924	(2,9)	133	(0,4)	327	(1,0)	61	(0,2)
	HOMMES								
I	226	213	(0,9)	75	(0,3)	127	(0,6)	21	(0,1)
II	128	109	(0,9)	37	(0,3)	94	(0,7)	39	(0,3)
ENSEMBLE	354	322	(0,9)	112	(0,3)	221	(0,6)	60	(0,2)
	FEMMES								
I	311	303	(1,0)	4	(-)	46	(0,1)	-	(-)
II	264	214	(0,8)	5	(-)	52	(0,2)	-	(-)
ENSEMBLE	595	517	(0,9)	9	(-)	98	(0,2)	-	(-)
	ENFANTS								
I	236	30	(0,1)	4	(-)	3	(-)	-	(-)
II	401	55	(0,1)	8	(-)	5	(-)	1	(-)
ENSEMBLE	637	85	(0,1)	12	(-)	8	(-)	1	(-)

TABLEAU - D - MOBILIER -

STRATES	NOMBRE TOTAL DE MENAGES	MOBILIER											
		Chaises	Nombre moyen	Tables	Nombre moyen	Armoires	Nombre moyen	Valises	Nombre moyen	Chaises	Nombre moyen	Lits	Nombre moyen
I	228	210	(0,9)	76	(0,3)	5	(-)	152	(0,7)	96	(0,4)	96	(0,4)
II	92	168	(1,8)	66	(0,7)	5	(-)	103	(1,1)	62	(0,7)	65	(0,7)
ENSEMBLE	320	378	(1,2)	142	(0,4)	10	(-)	255	(0,8)	158	(0,5)	161	(0,5)

TABLEAU-E -BIENS DE CONSOMMATION DURABLES IMPORTES

STRATES	NOMBRE TOTAL DE.....	BIENS IMPORTES											
		MATCHETTES		LAMPES-TEMPETE		DUVETTES EMAILLEES						CASQUES	
			Nombre Moyen		Nombre Moyen		Nombre Moyen		Nombre Moyen		Nombre Moyen		Nombre Moyen
	MENAGES	MENAGES											
I	228	296	(1,3)	140	(0,6)	27	(0,1)	100	(0,4)	94	(0,4)	17	(0,1)
II	92	166	(1,8)	92	(1,0)	24	(0,3)	47	(0,5)	98	(1,1)	29	(0,3)
ENSEMBLE	320	462	(1,4)	232	(0,7)	51	(0,2)	147	(0,5)	192	(0,6)	46	(0,1)
	HOMMES												
I	226	285	(1,3)	137	(0,6)	21	(0,1)	75	(0,3)	73	(0,3)	16	(0,1)
II	128	147	(1,1)	81	(0,6)	23	(0,2)	36	(0,3)	35	(0,3)	29	(0,2)
ENSEMBLE	354	432	(1,2)	218	(0,6)	44	(0,1)	111	(0,3)	108	(0,3)	45	(0,1)
	FEMMES												
I	311	11	(-)	3	(-)	6	(-)	24	(0,1)	17	(0,1)	1	(-)
II	284	9	(-)	6	(-)	1	(-)	11	(-)	42	(0,1)	-	(-)
ENSEMBLE	595	20	(-)	9	(-)	7	(-)	35	(0,1)	59	(0,1)	1	(-)
	ENFANTS												
I	236	-	(-)	-	(-)	-	(-)	1	(-)	4	(-)	-	(-)
II	401	10	(-)	5	(-)	-	(-)	-	(-)	21	(-)	-	(-)
ENSEMBLE	637	10	(-)	5	(-)	-	(-)	1	(-)	25	(-)	-	(-)

.../...

TABLEAU-E - BIENS DE CONSOMMATION DURABLES IMPORTES

(Suite)

STRATES	NOMBRE TOTAL DE...	BIENS IMPORTES									
		CHAPEAUX	Nombre Moyen	CHAUSSURES de TENNIS	Nombre Moyen	CHAUSSURES	Nombre Moyen	PHONOS	Nombre Moyen	PAGNES	Nombre Moyen
	MENAGES										
I	228	30	(0,1)	47	(0,2)	53	(0,2)	2	(-)	801	(3,5)
II	92	25	(0,3)	35	(0,4)	30	(0,3)	-	(-)	625	(6,8)
ENSEMBLE	320	55	(0,2)	82	(0,3)	83	(0,3)	2	(-)	1.426	(4,5)
	HOMMES										
I	228	30	(0,1)	47	(0,2)	53	(0,2)	2	(-)	332	(1,5)
II	128	25	(0,2)	34	(0,3)	29	(0,2)	-	(-)	231	(1,8)
ENSEMBLE	354	55	(0,2)	81	(0,2)	82	(0,2)	2	(-)	563	(1,6)
	FEMMES										
I	311	-	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)	394	(1,3)
II	284	-	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)	238	(0,8)
ENSEMBLE	595	-	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)	632	(1,1)
	ENFANTS										
I	236	-	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)	75	(0,3)
II	401	-	(-)	1	(-)	1	(-)	-	(-)	156	(0,4)
ENSEMBLE	637	-	(-)	1	(-)	1	(-)	-	(-)	231	(0,3)

.../...

TABLEAU-E - BIENS DE CONSOMMATION DURABLES IMPORTES
(fin)

STRATES	NOMBRE TOTAL DE....	BIENS IMPORTES									
		PIECES de PAGNES	Nombre Moyen	COUVERTURES	Nombre Moyen	FUSILS de TRAITE	Nombre Moyen	MACHINES à COUDRE	Nombre Moyen	BICY-CLETTES	Nombre Moyen
	MENAGES										
I	228	92	(0,4)	492	(2,2)	21	(0,1)	3	(-)	52	(0,2)
II	92	99	(1,1)	416	(4,5)	23	(0,3)	4	(-)	47	(0,5)
ENSEMBLE	320	151	(0,6)	908	(2,8)	44	(0,1)	7	(-)	99	(0,3)
	HOMMES										
I	226	27	(0,1)	453	(2,0)	21	(0,1)	3	(-)	52	(0,2)
II	128	38	(0,3)	390	(3,0)	23	(0,2)	4	(-)	47	(0,4)
ENSEMBLE	354	65	(0,2)	843	(2,4)	44	(0,1)	7	(-)	99	(0,3)
	FEMMES										
I	311	59	(0,2)	37	(0,1)	-	(-)	-	(-)	-	(-)
II	284	46	(0,2)	23	(0,1)	-	(-)	-	(-)	-	(-)
ENSEMBLE	595	105	(0,2)	60	(0,1)	-	(-)	-	(-)	-	(-)
	ENFANTS										
I	236	6	(-)	2	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)
II	401	15	(-)	3	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)
ENSEMBLE	637	21	(-)	5	(-)	-	(-)	-	(-)	-	(-)

TABLEAU F-a - REPARTITION DES CASES D'APRES LE NOMBRE D'OCCUPANTS

TAILLE du ménage lors de l'ENQUETE	OCCUPANTS																
	1 personne				2 personnes					3 personnes					4	5	6
	H	F	E	TOTAL	HF	HE	FE	AUTRES	TOTAL	HFE	H2G	F2E	AUTRES	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
1	23	8	-	31													
2	16	16	-	32	18	1	5	-	24								
3	26	29	2	57	9	7	17	-	33	7	-	-	-	7			
4	32	37	2	71	6	9	24	1	40	2	1	9	3	15	5		
5	18	17	2	37	6	3	22	-	31	-	4	5	1	10	3	2	
6	10	21	1	32	4	7	18	1	30	-	3	4	-	7	4	3	1
7	7	26	-	33	7	10	15	4	36	-	4	6	1	11	6	5	-
8	9	14	3	26	4	3	19	5	31	1	5	13	-	19	5	-	1
9	7	13	2	22	5	2	12	3	22	3	4	11	3	21	5	-	-
10	5	13	1	19	3	-	12	-	15	1	2	5	-	8	5	1	-
11 et plus	4	26	-	30	1	3	27	-	31	1	5	7	-	13	11	2	-
	157	220	13	390	63	45	171	14	293	15	28	60	8	111	44	13	2

Remarque : Le nombre total de personnes est égal à 390 + 2x293 + 111x3 + 3x44 + 5x13 + 2x6 = 1.562. Ce chiffre est inférieur au nombre de personnes interrogées (1.586): en effet, des personnes faisant partie du ménage logent fréquemment en dehors et n'ont pas été comptées.

TABLEAU F-b - CUBAGE D'AIR DES CASES (SONDAGE AU 1/50ème et AU 1/25ème) de CHEFS de MENAGE

TAILLE du MENAGE	Nbre de Cases dans L'ECHANTILLON	Nbre de Cases Visitées	NOMBRE de PERSONNES par Case					CUBAGE D'AIR PAR CASE (M3)				
			1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1	31	5	5					30,4				
2	56	7	2	5				51,0	27,4			
3	97	10	6	2	2			40,3	28,5	65,5		
4	131	14	6	6		2		37,8	48,1		55,0	
5	83	5	2	2	1			52,5	53,0	54,0		
6	77	6	2	2		1	1	26,5	44,0		24,0	21,0
7	91	5	2	2			1	32,0	52,5			81,0
8	82	1	1					36,0				
9	70	6	3		3			32,0		45,3		
10	48	2	1				1	97,0				71,0
11 et plus	87	3		1		1	1		33,0		50,0	67,0
	853	64	30	20	6	4	4	39,1	40,7	53,5	46,0	60,0

TABLEAU G-a - POLYGAMIE SELON LA TAILLE DU MENAGE

TAILLE de ménage	Nombre de Chefs de ménage	NOMBRE DE FEMMES 0	1	2	3	4	5	6	Nombre de Femmes	Taux de Polygamie
1	23	23							-	
2	34		34						34	1,00
3	48		35	13					61	1,27
4	53		29	22	2				79	1,49
5	30		10	16	4				54	1,80
6	26		8	15	3				47	1,81
7	27	1	4	14	6	1	1		59	2,27
8	22		1	12	9				52	2,36
9	17			6	9	2			47	2,76
10	10			2	5	3			31	3,10
11 et +	16			1	5	5	2	3	65	4,06
	306	24	121	101	43	11	3	3	529	1,88

TABLEAU G-b - NOMBRE DE MARIAGES PAR FEMME DE CHAQUE AGE

Age	Nombre de Femmes ayant été mariées	Nombre de mariages	NOMBRE DE FEMMES AYANT ETE MARIEES 1 fois	2 fois	3 fois	4 fois et plus	Nombre moyen de mariages par femme mariée
-15 ans	7	7	7	-	-	-	1,00
15-19	55	63	47	8	-	-	1,15
20-24	75	94	57	17	1	-	1,25
25-29	96	122	71	24	1	-	1,27
30-34	57	87	32	20	5	-	1,51
35-39	74	113	37	35	2	-	1,53
40-44	86	146	34	45	6	1	1,68
45-49	61	109	22	30	9	-	1,79
50 et +	67	140	14	36	15	2	2,09
TOTAL	578	881	321	215	39	3	1,52

TABLEAU G-c - TAUX DE FECONDITE PAR AGE

Age	Nombre de Femmes	NAISSANCES AU COURS DES 12 mois précédant l'enquête			Taux de Fécondité %
		Garçons	Filles	TOTAL	
25-19 ans	55	1	7	8	145
20-24 ans	75	9	9	18	240
25-29 ans	96	8	9	17	177
30-34 ans	57	5	6	11	193
35-39 ans	74	-	5	5	68
40-44 ans	86	3	4	7	81
45-49 ans	61	1	-	1	16
ENSEMBLE	504	27	40	67	920

TABLEAU G-d - DISTRIBUTION DES FEMMES SELON LE NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES

Age	NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES										Nombre TOTAL de Femmes	Nombre moyen d'Enfant par Femme
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
-15 ans	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-
15-19	32	20	3	-	-	-	-	-	-	-	55	0,47
20-24	8	27	20	11	5	3	-	1	-	-	75)	1,89
25-29	4	7	23	35	13	4	7	2	1	-	96)	3,06
30-34	5	5	4	8	14	14	3	2	2	-	57)	3,70
35-39	3	6	8	10	18	19	4	3	2	1	74)	3,91
40-44	2	2	6	12	16	24	14	5	5	-	86)	4,57
45-49	2	5	6	8	11	14	7	3	5	-	61)	4,23
50 et +	2	4	9	10	15	13	5	5	1	3	67	4,14
	65	76	79	94	92	91	40	21	16	4	578	3,27

TABLEAU G-e - REPARTITION EN PERSONNES ACTIVES ET INACTIVES

TAILLE des MENAGES	Nombre de ménages INTERROGES	TAILLE EN 55			TAILLE LORS DE L'ENQUETE			NOMBRE de PERSONNES D'APRES LE SONDAGE
		Person. Actives	Personnes Inactives	TOTAL	Personnes Actives	Personnes Inactives	TOTAL	
1	31	30	1	31	30	1	31	36
2	40	71	8	79	69	11	80	80
3	48	110	40	150	109	35	144	138
4	53	133	81	214	133	79	212	172
5	30	82	68	150	82	68	150	160
6	26	77	75	152	78	78	156	144
7	27	92	93	185	92	97	189	231
8	22	73	99	172	73	103	175	160
9	17	66	90	156	66	87	153	144
10	10	46	52	98	46	54	100	110
11 et+	16	85	108	193	85	110	195	238
ENSEMBLE	320	865	715	1.580	863	723	1.586	1.613

TABLEAU G-f - REPARTITION PAR SEXE ET GROUPES D'AGE

TAILLE des MENAGES	Nombre de Ménages INTERROGES	Nombre de personnes lors de l'Enquête	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
			- 15	15 et +	TOTAL	- 15	15 et +	TOTAL
1	31	31	-	23	23	-	8	8
2	40	80	3	35	38	6	36	42
3	48	144	17	49	66	16	62	78
4	53	212	33	55	88	36	88	124
5	30	150	36	32	68	24	58	82
6	26	156	32	32	64	33	59	92
7	27	189	49	34	83	40	66	106
8	22	176	52	27	79	43	54	97
9	17	153	35	26	61	41	51	92
10	10	100	21	17	38	23	39	62
11 et +	16	195	63	24	87	34	74	108
ENSEMBLE	320	1.586	341	354	695	296	595	891

TABLEAU G-g - REPARTITION DES HABITANTS D'APRES LA TAILLE DES MENAGES LORS DE L'ENQUETE

TAILLE des MENAGES	PERSONNES ACTIVES					PERSONNES INACTIVES				TOTAL
	PLANTEURS		Salariés	Commerçants	Artisans	- 15		15 et plus		
	Hommes	Femmes				Garçons	Filles	Invalides	Sans travail	
1	12	8	3	-	7	-	-	1	-	31
2	22	34	5	1	7	3	6	-	2	80
3	38	60	2	1	8	17	16	1	1	144
4	37	78	5	2	11	33	36	10	-	212
5	20	55	2	1	6	36	24	6	2	150
6	17	51	1	2	7	32	33	9	4	156
7	22	62	3	1	4	49	40	3	5	189
8	19	50	2	-	2	52	43	2	6	176
9	12	47	2	1	4	35	41	3	8	153
10	8	36	-	-	2	21	23	4	6	100
11 et plus	11	68	-	1	5	63	34	4	9	195
ENSEMBLE	218	547	25	10	63	341	296	43	43	1.586

TABLEAU - H - HIERARCHIE DES DEPENSES -

I - Achat de 500 francs

	Cuvette émaillée	Lampe-tempête	Pagne	Poisson salé	Chaise	Vêtements pour enfants
Hommes mariés avec enfants	3,38	3,75	3,03	3,25	5,26	2,33
Hommes mariés sans enfants	3,38	3,88	2	3,13	4,88	3,75
Célibataires masculins.....	3	2,25	2,25	3	5,25	5,25
Femmes mariées avec enfants	3,18	4,14	2,19	3,10	5,70	2,69
Femmes mariées sans enfants	2,90	3,65	2	2,80	5,10	4,55
Célibataires féminins.....	3,17	4,17	1,67	2,33	5,33	4,33

II - Achat de 1.500 francs

	Antilope	Couvertures	Pièce de pagnes	Table	Chaussures	Voyage Bville
Hommes mariés avec enfants	3,20	2,37	2,90	4,12	3,84	4,57
Hommes mariés sans enfants	2,75	2,38	2,25	4,75	4,13	4,75
Célibataires masculins.....	3	2	3,75	4,25	2,75	5,25
Femmes mariéesavec enfants	2,67	2,60	2,28	4,64	4,73	4,08
Femmes mariées sans enfants	2,45	2,85	1,90	4,85	4,80	4,15
Célibataires féminins.....	2,33	2,17	1,50	5	4,83	5,17

TABLEAU-H - HIERARCHIE DES DEPENSES -
(Suite)

III- Achat de 5.000 francs

	Lampe à pression	Fusil	Pièces de pagne	Couvertures	Dot
Hommes mariés avec enfants	3,93	2,08	3,[illegible]2	3,92	2,45
Hommes mariés sans enfants	4,38	2,63	3,[illegible]5	2,75	2
Célibataires masculins....	3	2,25	3,75	2	4
Femmes mariées avec enfants	3,50	3,30	2,10	2,24	3,86
Femmes mariées sans enfants	3,80	3,10	2,15	2,45	3,50
Célibataires féminins.....	3,67	3,83	1,50	1,50	4,50

IV- Achat de 10.000 francs

	Vélo	Pièces de pagne	Machine à coudre	Case	Dot
Hommes mariés avec enfants	2,80	3,89	2,31	2,51	3,43
Hommes mariés sans enfants	2,63	3,88	2,88	2,63	3
Célibataires masculins.....	1,75	1,25	1,75	3,75	3,5
Femmes mariées avec enfants	2,59	2,28	2,73	2,90	4,50
Femmes mariées sans enfants	2,70	2,40	2,60	2,95	4,35
Célibataires féminins.....	2,67	1,50	3,17	2,67	5